Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

SULNIAC
Sulnieg

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SULNIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 22 janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal à la médiathèque sous la présidence de CONAN Marylène, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/01/2026.

Présents : Mme CONAN Marylène, Maire, M. SAMSON Ludovic, Mme LE MOAL Agnès, M. BROHAN Christophe, Mme CARTRON Martine, M. LE CADRE Jean, Mme LE DÛ Brigitte, Mme BERARD Patricia, M. DAUPHIN Eric, M. LALLEMENT Denis, M. LE JALLE Régis, Mme LE GARNEC Françoise, Mme HERPE Stéphanie, Mme LE BOUTEILLER Fanny, M. LINO François, Mme PAULAY Gaëlle, Mme ANNEZO Léa, M. MONSARD Dominique, M. BRUNEBARBE Gilles,

Excusé(s) ayant donné procuration : M RENY Victor à Mme Léa ANNEZO, Mme LE BOUTEILLER Fanny à M. SAMSON Ludovic, M. LUHERNE Xavier à M. LE JALLE Régis
Excusé(s) : M. LE BERRE Philippe, Mme DELESTRE Catherine, M. CROCHU Alexandre
Invité(s) : Mme PAILLAUD-BESNARD Isabelle, Mme CORLAY Pascale
A été nommé secrétaire : M. SAMSON Ludovic

2026/008 – ENFANCE JEUNESSE / Renouvellement du projet éducatif de territoire (PEdT) 2025-2028

Madame CARTRON et Madame LE DU présentent le point.

En septembre 2021, le conseil municipal a délibéré pour le Projet Educatif de Territoire (PEdT) 2021-2025. Il convient donc de renouveler pour les 3 prochaines années à venir 2025-2028.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) est un dispositif visant à créer un parcours éducatif cohérent pour chaque enfant et chaque jeune, avant, pendant et après l'école. Il permet d'organiser la complémentarité des temps éducatifs et favorise la collaboration locale entre tous les acteurs éducatifs, dans le respect des compétences de chacun. Ce projet est porté par la collectivité territoriale, en partenariat avec les services de l'État et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Depuis de nombreuses années, et tout particulièrement depuis 2005, date de la signature du projet éducatif communal, la commune de Sulniac est engagée dans une démarche de réflexion autour de l'accueil des enfants et des jeunes.

En 2014, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place à Sulniac. Dans ce cadre, et pour assurer la cohérence et la concertation entre tous les acteurs éducatifs, la commune a décidé d'établir un PEDT d'une durée de 3 ans.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

En 2018, le choix concerté d'un retour à la semaine de 4 jours pour les écoles et la mise en application du Plan mercredi a nécessité l'élaboration d'un nouveau PEDT-plan mercredi 2018-2021 qui s'est poursuivi durant la période 2021-2024.

En septembre 2024, le PEDT-Plan mercredi actuel a été prorogé d'un an afin de permettre à la collectivité de retravailler le Projet Educatif Communal, d'évaluer le dispositif actuel et d'élaborer le nouveau PEDT-plan mercredi 2025-2028.

Ce projet a été le fruit de plusieurs mois de réflexion collective entre les élus de la municipalité, le service Enfance Jeunesse Éducation et les acteurs éducatifs du territoire.

Il vise à répondre aux besoins concrets des familles : une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires, des activités accessibles et de qualité, un soutien à la parentalité, et une attention particulière portée à l'inclusion de tous les enfants. Il contribue ainsi à offrir un cadre rassurant, cohérent et adapté au quotidien des parents comme des enfants et des jeunes.

Voici les objectifs généraux retenus du PEDT plan mercredi 2025-2028 :

- Renforcer le lien et la communication entre les différents acteurs éducatifs
- Développer les liens passerelle
- Renforcer le volet parentalité
- Développer des activités variées, de qualité et adaptées aux attentes et besoins des enfants et des jeunes

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **Approuver la convention PEDT 2025-2028 renouvelée avec l'Etat ci-annexée ;**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer la convention et toutes pièces s'y rapportant,**
- **Donner pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.**

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
A l'unanimité (24 pour ; 0 contre ; 0 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 22/01/2026
Le Maire
Marylène CONAN



Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

ACADÉMIE DE RENNES
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Morbihan

Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un Plan mercredi

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.551-1 modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013, R. 551.13 et l'article D.521-12 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R.227-1, R.227-16 et R.227-20 ;

Vu le décret n° 2015-996 du 17 août 2015 portant application de l'article 67 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires ;

Vu le décret n°2016-1051 du 1er août 2016 relatif au projet éducatif territorial et l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et règles applicables aux accueils de loisirs ;

Vu l'instruction n° 2018-139 du 26 novembre 2018 relative à la mise en œuvre du Plan mercredi ;

Vu l'instruction MENV2213511J du 2 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures de renforcement de la continuité éducative dans le cadre du plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs » ;

Entre

- Le recteur de l'académie de Rennes, représenté par Monsieur Stéphane CARON, inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Education Nationale du Morbihan, ci-après nommé le DASEN,

- La Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, représentée par Madame Anne BASTIEN, directrice,

Et

- La commune de SULNIAC, représentée par sa Maire, Madame Marylène CONAN, ci-après appelée la collectivité,

Il est convenu ce qui suit :

Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Article 1er : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi pour les enfants et les jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de la collectivité dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui ainsi et pour les enfants scolarisés dans les écoles privées sous contrat situées sur le territoire de la collectivité, précisé à l'article 3.

Article 2 : Objectifs du projet éducatif territorial et du Plan mercredi

Le PEdT est une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant et chaque jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, ainsi que, dans la mesure du possible, dans le temps extrascolaire, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le Plan Mercredi a pour objectif de créer les conditions pour que le mercredi devienne ou pérennise un temps éducatif utile aux enfants, conçu dans le respect de leurs rythmes et en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences.

Pour ce faire, la collectivité s'engage à respecter les principes de la charte qualité (annexe).

Conformément à cette charte, les accueils de loisirs périscolaires du mercredi sont organisés autour des quatre axes suivants :

- Continuité éducative (scolaire/périscolaire/extrascolaire, le cas échéant),
- Accessibilité de tous les publics et inclusion des enfants en situation de handicap,
- Mise en valeur des richesses du territoire,
- Diversité et qualité des activités proposées.

Les partenaires conviennent des objectifs fixés dans le PEdT/PM.

Article 3 : Territoire concerné

- Ville de SULNIAC

Article 4 : Partenariats

Le PEdT/PM est mis en place avec les partenaires cités dans le projet de la collectivité.

Article 5 : Contenu du projet éducatif territorial

Le PEdT comprend :

- un diagnostic de la situation du territoire sur le plan éducatif,
- des objectifs opérationnels,
- des actions éducatives,
- un dispositif annuel d'évaluation permettant de mesurer l'atteinte des objectifs et d'ajuster, si nécessaire, les actions entreprises pour le développement de la continuité éducative sur le territoire.

Il comprend également :

- l'organisation du temps scolaire, la liste des activités périscolaires proposées aux élèves et les modalités selon lesquelles elles sont organisées,
- un volet « plan mercredi » présentant la démarche pédagogique, les acteurs et les moyens engagés dans les accueils de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi,
- la liste des écoles et des accueils de loisirs concernés.

Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Article 6 : Pilotage et coordination

La mise en œuvre du projet et son pilotage relèvent de la compétence de la collectivité. Elle s'appuie sur un comité de pilotage du PEdT.
Celui-ci, prévu par l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, réunit sous la présidence du maire ou du président de l'EPCI compétent l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation, notamment les parents ou leurs représentants, et lorsque cela est nécessaire :

- des représentants des établissements scolaires (école, collège, lycée),
- des représentants des conseils départementaux,
- les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs,
- les animateurs d'activités artistiques, culturelles et sportives,
- les acteurs du champ du travail social (éducateurs spécialisés, assistantes sociales),
- les coordonnateurs des dispositifs en zones prioritaires (réseau d'éducation prioritaire (REP), cités éducatives et territoires éducatifs ruraux, etc.).

Les travaux de ce comité permettent, de recenser et mobiliser les ressources locales, d'apporter un appui à la commune pour construire un programme en recherchant la cohérence et la complémentarité des actions. Il assure le suivi régulier de la mise en œuvre du PEdT/PM et son évaluation, en vue de proposer d'éventuelles évolutions.

Il se réunit au moins une fois par an pour assurer le suivi et l'évaluation du PEdT/PM.
Le GAD (Groupe d'Appui Départemental, composé *a minima* de l'Education Nationale et de la CAF) est informé de la tenue de ces rencontres.

Un comité technique ou des groupes de travail thématiques peuvent également être mis en place.

Compte tenu de la multiplicité des acteurs, la collectivité signataire du PEdT/PM s'engage à désigner un coordinateur qui anime la mise en œuvre du projet. La coordination du projet pourra également être assuré par un élu.

Article 7 : Mise en œuvre et coordination du projet

La coordination du projet est assurée par le service compétent de la commune de SULNIAC.

Article 8 : Articulations éventuelles avec d'autres dispositifs et politiques publiques

La démarche PEdT est articulée avec les dispositifs locaux déployés sur le territoire et rappelés dans le PEdT.
La démarche PEdT doit le plus possible privilégier une approche transversale. Elle doit pouvoir créer une cohérence entre les différentes politiques publiques.
Le champ d'action du PEdT doit pouvoir le plus possible considérer tous les temps éducatifs et ne pas se limiter à l'articulation des temps scolaires et périscolaires. Il peut aussi être un levier pour développer une réflexion éducative à destination des pré-adolescents (11-13 ans), des adolescents (14-17 ans) et des jeunes adultes (18-25 ans).

Les activités prévues dans le projet éducatif territorial sont articulées avec celles proposées dans le cadre du contrat établi avec la CAF relatif à la convention territoriale globale (Ctg), incluant le Plan mercredi.
Ces activités sont articulées avec celles organisées dans le cadre extra-scolaire.
Ces activités sont articulées avec celles proposées aux enfants et jeunes scolarisés dans le second degré.

Article 9 : Evaluation du projet

L'évaluation du projet est assurée par le comité de pilotage désigné dans l'article 6. Les indicateurs retenus figurent dans le PEdT.
Cette évaluation est adressée au GAD (Groupe d'Appui Départemental) quelques mois avant l'échéance de la convention.

Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Article 10 : Engagements de l'Etat

Les services de l'Etat s'engagent, au sein des groupes d'appui départementaux (GAD) le cas échéant, à :

- Accompagner la collectivité dans la mise en œuvre et l'évaluation de son projet éducatif territorial et de son Plan Mercredi ;
- Piloter la procédure de labellisation ;
- Mettre à disposition sur le site https://www.jeunes.gouv.fr/plan-mercredi des outils et des supports de communication dont le label en vue de l'information du public et de la valorisation des accueils concernés.

Article 11 : Engagements de la CAF

La CAF s'engage à accompagner techniquement et financièrement la collectivité pour la mise en place du PEdT/PM dans la limite des fonds octroyés par la CNAF. Des conventions d'objectifs et de financement, ou avenants, seront établis.
Les modalités d'évolution de la bonification Plan mercredi, dans le cadre de mesures de simplification applicables à compter du 1er janvier 2025, intègreront progressivement les bonus territoire CTG ALSH.

Les services de la CAF s'engagent à :

- Accompagner le développement d'activités périscolaires de qualité, notamment le mercredi ;
- Participer à la procédure de labellisation ;
- Assurer le suivi du PEdT/PM conjointement avec les services de l'Etat.

Article 12 : Engagements de la collectivité territoriale

La collectivité territoriale s'engage à mettre en œuvre son PEdT/PM ainsi qu'à en faire l'évaluation.
Le Plan mercredi sera apprécié au travers du respect de la charte qualité.

Article 13 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 3 ans et par année scolaire, du 1er septembre 2025 au 31 août 2028.

A l'issue de la période de validité de la convention, un bilan final du projet éducatif territorial est établi par le comité de pilotage en lien avec les signataires de la convention

Article 14 : Modification de la convention

Des modifications peuvent être apportées par avenant, sous réserve d'acceptation de l'ensemble des signataires de la présente convention.

Article 15 : Dénonciation de la convention

La convention peut être dénoncée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la dénonciation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre. Elle entraîne la caducité du PEdT/PM.

A Vannes, le 06/11/2025

La Maire de SULNIAC
Marylène CONAN
Maire de Sulniac
Signé par :
Marylène CONAN
126CAC694A984C8...

La directrice de la caisse d'allocations familiales du Morbihan,
Marie-Claude DUBE
Sous Directrice en charge de l'Action sociale
Signé par :
Marie-Claude DUBE
87B5831512FB4F6...

L'inspecteur d'académie - directeur des services de l'éducation nationale du Morbihan,
Stéphane CARON
IA-DASEN du Morbihan
Signé par :
5B9329EE1B5A49C...

Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

ACADÉMIE DE RENNES
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Morbihan

ANNEXE A LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UN PROJET EDUCATIF TERRITORIAL ET D'UN PLAN MERCREDI (PEDT/PM)

Préambule

Le Plan mercredi est un label créé par le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017. Il s'intègre dans la réflexion éducative globale d'un projet éducatif territorial (PEdT).

Il a pour objectif de créer les conditions pour que le mercredi devienne ou pérennise, un temps éducatif utile aux enfants, conçu dans le respect de leurs rythmes et en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences.

Il s'agit dans cette optique de s'appuyer, au regard de la dynamique lancée, sur la prise en compte des besoins de l'enfant, sur les acquis du projet éducatif territorial, notamment en matière de démocratisation des activités sportives et culturelles, de leur complémentarité avec le temps scolaire et d'ancrage sur le territoire, sur ses acteurs et sur ses ressources.

Le Plan mercredi repose sur l'engagement des collectivités territoriales à mettre en place des activités éducatives de qualité le mercredi dans un cadre structuré.

Le cadre de sa mise en œuvre est celui d'un accueil de loisirs, adossé à un projet éducatif territorial et respectant une charte qualité Plan mercredi. En contrepartie, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du Morbihan et la CAF du Morbihan apportent un soutien technique et/ou financier.

Les accueils de loisirs du mercredi intégrés doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs auprès du SDJES. Comme tout accueil collectif de mineurs, l'accueil de loisirs repose sur l'élaboration d'un projet éducatif par son organisateur et par la rédaction d'un projet pédagogique par le directeur de l'accueil avec l'équipe d'animation.

La déclaration de l'accueil de loisirs périscolaire au SDJES du Morbihan implique une vérification systématique de l'honorabilité de tous les intervenants ainsi qu'un contrôle régulier de l'accueil par les agents de l'Etat.

PLAN MERCREDI

Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

LA CHARTE QUALITE PLAN MERCREDI

Définition et place des projets éducatifs et pédagogiques périscolaires mis en œuvre les mercredis

- Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans la réflexion globale du projet éducatif territorial. L'élaboration d'un seul projet pour l'ensemble des accueils périscolaires, incluant tous les jours ouvrés de la semaine, est préférable. L'accueil du mercredi est donc conçu en relation avec les autres jours de la semaine.
- Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.
- La collectivité assure la bonne coordination du projet de l'accueil du mercredi avec le projet éducatif territorial et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité et la permanence de l'équipe le mercredi ainsi que sur l'ensemble des temps de loisirs périscolaires.

Dans les projets périscolaires mis en œuvre les mercredis seront recherchés :

1. La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
   - Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
   - Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.
   - Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation. Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.
   - Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.).

2. L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
   - Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles).
   - Développement de la mixité sociale.
   - Gratuité ou tarification progressive.
   - Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties).

3. Mise en valeur de la richesse des territoires
   - Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.
   - Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques).
   - Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.).

Docusign Envelope ID: 058289DC-89A5-4870-BED3-A1FDAB466F19

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

- Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.

4. Le développement d'activités éducatives de qualité

- Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.
- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.
- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.
- Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.).

La commune de SULNIAC s'engage à respecter la charte qualité Plan mercredi dans la mise en œuvre du label.

Le 06/11/2025

La Maire de SULNIAC

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

SULNIAC
Sulnieg

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2025-2028

Pour un parcours éducatif cohérent pour chaque enfant et jeune de la commune

Projet incluant le Plan Mercredi



Carnaval 2025 des trois écoles

Mairie de Sulniac
2 rue René Cassin
56250 Sulniac
02.97.53.23.02
accueil@mairie-sulniac.fr

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Table des matières

Préambule.....page 1

1- Le Projet Educatif Communal.....page 2

2- Informations générales.....page 3
2.1- Le périmètre territorial du projet
2.2- Le public concerné
2.3- La durée du PEDT
2.4- L'organisation du temps scolaire

3- Etat des lieux.....page 5
3.1- Les infrastructures de la commune
- ●Les établissements scolaires
- ●Les équipements dédiés à l'Enfance et à la Jeunesse
- ●Les équipements culturels, sportifs et de loisirs

3.2- L'articulation dynamique des différents temps de l'enfant et du jeune
3.3- Les différents acteurs et partenaires du PEDT
- ●Le service Enfance Jeunesse Education
- ●Les familles
- ●Les écoles
- ●L'association Scol'A.I.R.
- ●Les services communaux
- ●Les services intercommunaux dédiés à la Petite Enfance
- ●Les associations
- ●Les partenaires institutionnels

3.4- Des outils communaux de communication au service des familles

4- Le Plan Mercredi.....page 18
4.1- Le fonctionnement du mercredi en accueil de loisirs périscolaire
4.2- La charte qualité Plan Mercredi

5- Evaluation du PEDT – Plan Mercredi 2021-2025.....page 22
5.1- Les infrastructures
5.2- L'accessibilité et la communication
5.3- Les projets et actions mis en œuvre
5.4- L'implication et la coordination des différents partenaires

6- Intentions éducatives du prochain PEDT – Plan Mercredi 2025-2028 .....page 26

7- Pilotage du PEDT 2025-2028
7.1- Rôle, composition et fonctionnement du comité de pilotage
7.2- Modalités d'évaluation du PEDT

Annexes

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Préambule :

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) est un dispositif visant à créer un parcours éducatif cohérent pour chaque enfant et chaque jeune à l'école et pendant le temps péri et extrascolaire. Il permet d'organiser la complémentarité des temps éducatifs et favorise la collaboration locale entre tous les acteurs éducatifs, dans le respect des compétences de chacun. Ce projet est porté par la commune, en partenariat avec les services de l'État et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux et s'inscrit dans la politique Enfance Jeunesse de la commune.

A Sulniac, depuis 1983, et plus particulièrement depuis la signature du Projet Éducatif Communal en 2005, la commune mène une réflexion approfondie sur l'accueil des enfants et des jeunes. En 2014, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a renforcé cette dynamique. Afin d'assurer la cohérence et la concertation entre tous les acteurs éducatifs, la commune a alors décidé d'élaborer un PEDT d'une durée de trois ans.

En 2018, le choix concerté d'un retour à la semaine de quatre jours dans les écoles et la mise en application du Plan Mercredi ont nécessité l'élaboration d'un nouveau PEDT qui s'est poursuivi durant la période 2021-2024.

Depuis la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en décembre 2022, ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), signée entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) et ses 36 communes. La commune de Sulniac participe activement aux travaux et ateliers de la CTG, affirmant ainsi sa volonté de s'inscrire dans une dynamique intercommunale à l'échelle de GMVA.

En septembre 2024, le PEDT en cours a été prorogé d'un an afin de permettre à la commune de retravailler le Projet Educatif Communal, d'évaluer le dispositif actuel et de préparer l'élaboration du nouveau PEDT 2025-2028.

Ce projet est le résultat de plusieurs mois de réflexion collective menée entre les élus de la commune, le service Enfance Jeunesse Éducation et l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.
Il vise à répondre aux besoins concrets des familles : favoriser une meilleure articulation entre les temps scolaires, péri et extrascolaires, proposer des activités accessibles et de qualité, soutenir la parentalité, et veiller à l'inclusion de tous les enfants. Il contribue ainsi à offrir un cadre rassurant, cohérent et adapté au quotidien des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Ce PEDT est considéré comme un outil à partager avec l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes.

Durant son application, ce projet sera évalué régulièrement par les différents acteurs et partenaires pour assurer son amélioration continue. Cette démarche permettra d'adapter le projet aux besoins du public et de garantir une offre éducative de qualité pour tous les enfants et jeunes de Sulniac.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

1- Le Projet Educatif Communal

Projet Educatif Communal
actualisé en 2025

Le projet éducatif de la commune de Sulniac développe une volonté claire et affirmée de favoriser l'épanouissement de chaque enfant pour lui permettre de bien grandir et d'agir dans et pour son environnement.

Ce projet rassemble les acteurs concernés intervenant dans le domaine de l'éducation, du social et du secteur associatif à l'échelle de la commune et dans un esprit intergénérationnel.

Il vise à assurer une cohérence éducative en lien avec les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, les familles, dans une dynamique locale utilisant les ressources du territoire.

Car, **n*ous sommes conscients et convaincus que bien grandir est l'affaire de tous.***

Le service enfance/jeunesse, en lien avec les différents partenaires, œuvre à établir un cadre sécurisant pour chaque enfant, pour répondre aux objectifs suivants :

- **Sur un plan individuel, aider l'enfant à se construire de façon harmonieuse en développant :**

  L'estime de soi :
  - Encourager les pratiques favorisant la confiance en soi et l'ouverture aux autres
  - Valoriser la persévérance et reconnaître le droit à l'erreur
  - Sensibiliser et prévenir des risques liés à la santé
  - Favoriser l'autonomie

  L'esprit critique et rationnel :
  - Être capable de faire des choix et être conscient de ses actes
  - Susciter le sens des responsabilités
  - Favoriser et accompagner l'accès à l'information et aux nouvelles technologies

  Les apprentissages et les savoirs :
  - Susciter la créativité et la curiosité
  - Promouvoir l'éveil par l'accès à la culture, au sport, à la découverte de tout environnement naturel, géographique et social

- **Sur un plan collectif, trouver sa place et agir dans son environnement :**

  Acquérir le sens du bien commun et de l'intérêt général :
  - Développer la notion de respect
  - Encourager la bienveillance
  - Favoriser l'entraide, le partage et la communication

  Favoriser l'investissement et l'implication
  - Encourager l'engagement citoyen
  - Inciter chacun à devenir acteur de son environnement.

Bien grandir est l'affaire de tous et « *L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde* **» disait Nelson Mandela… Ensemble tous éducateurs, la famille, l'école, les structures de l'enfance et la jeunesse, le tissu associatif culturel et sportif actif sur la commune, les aînés, transmettons aux enfants et aux jeunes, les outils pour être les adultes responsables de demain.**

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

2- Informations générales

2.1- Le périmètre territorial du projet

Située au cœur du Parc Naturel Régional du golfe du Morbihan, Sulniac est une commune rurale du canton de Questembert, faisant partie de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA).



Commune desservie par la ligne de bus Breizhgo 9
(Rochefort-en-Terre – Questembert – Sulniac – Vannes)

Chiffres-clés du territoire :



27.92 km²



3943 habitants
(Données INSEE 2025)



1839 logements
(Données INSEE 2021)



1758 actifs
(Données INSEE 2021)



1614 ménages
(Données INSEE 2021)



39 naissances en 2024



3 écoles primaires



923 habitants scolarisés
(Données INSEE 2021)

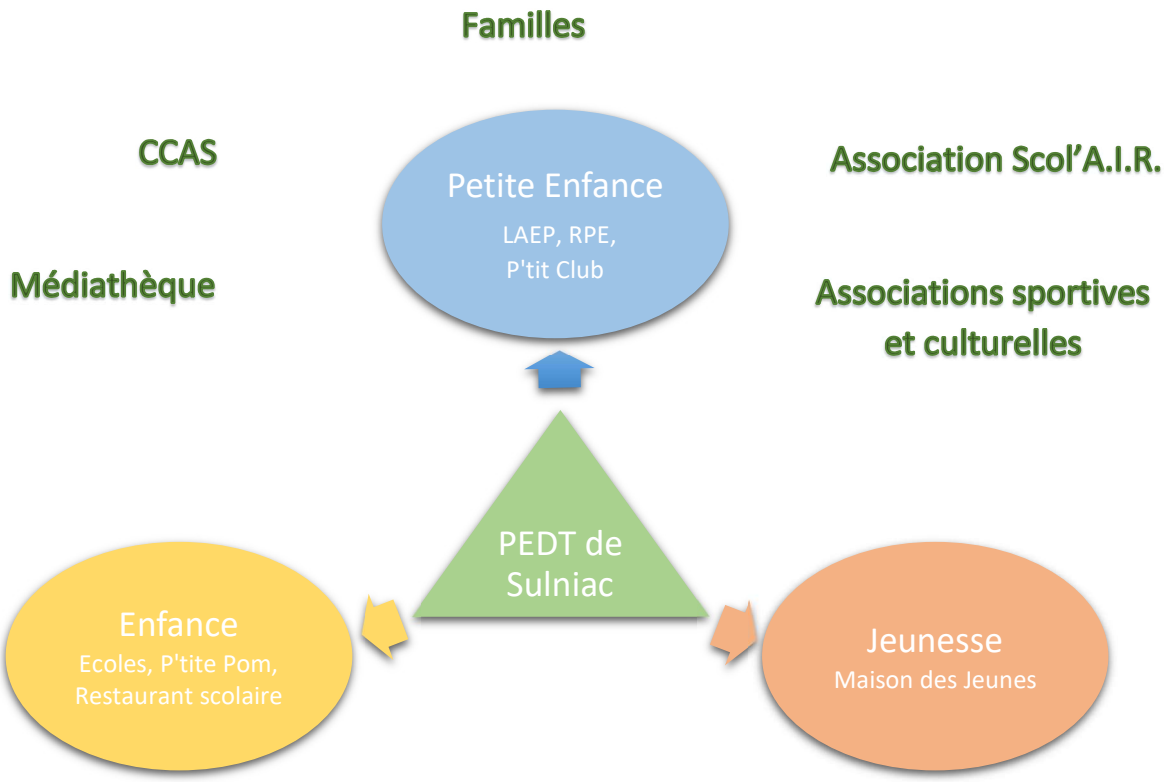


dont 478 enfants scolarisés à Sulniac
(Année scolaire 2024-2025)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

2.2- Le public concerné

Ce projet s'adresse à tous les enfants et jeunes de la commune de Sulniac et se déroule avant, pendant, après l'école, le mercredi et durant les vacances. Il s'appuie sur les partenaires locaux :



2.3- La durée du PEDT

Ce nouveau PEDT-Plan Mercredi sera mis en œuvre durant 3 ans, du 1er septembre 2025 au 31 août 2028. Il pourra être révisé annuellement par avenant.

2.4- L'organisation du temps scolaire

Au cours de l'année 2018, la réflexion sur les rythmes de l'enfant a conduit le comité de pilotage à opter pour un retour à la semaine de quatre jours, libérant ainsi le mercredi matin. Cette décision communale a été prise d'un commun accord avec les trois écoles de la commune. Cette même organisation dans les trois écoles facilite la cohérence des activités périscolaires.

Horaires des trois écoles (année scolaire 2024-2025) :

	Matin	Après-midi
Ecole Jules Verne	8h45-12h	13h30-16h15
Ecole Sainte-Thérèse	8h45-12h	13h30-16h30
Ecole Saint-Jean-Baptiste	8h45-12h	13h30-16h30

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

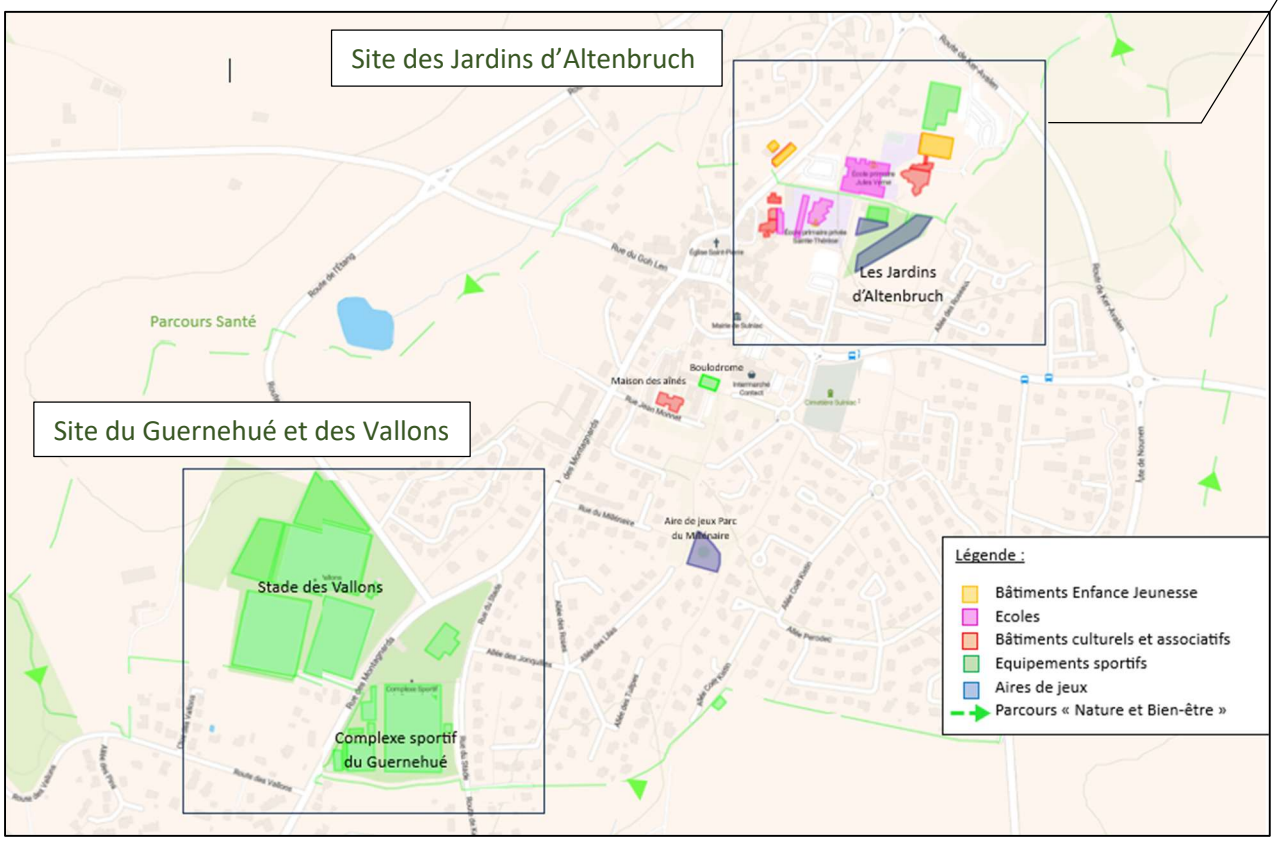
3- Etat des lieux

3.1- Les infrastructures de la commune

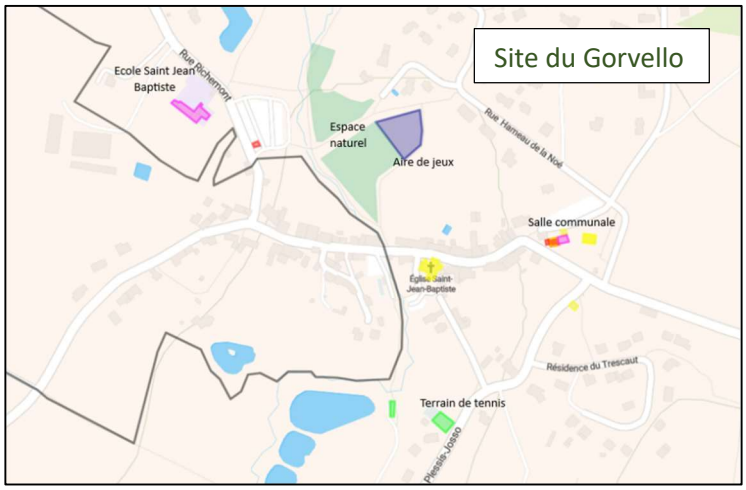
◊ L'entrée nord du bourg dont le site des Jardins d'Altenbruch regroupe les structures dédiées à l'Enfance et la Jeunesse : l'école Jules Verne, l'école Sainte-Thérèse, la Maison de l'Enfance la P'tite Pom, la Maison des Jeunes, la salle des fêtes - restaurant scolaire, la médiathèque et la salle multisports Alice Milliat. La proximité immédiate de ces équipements favorise les déplacements à pied en toute sécurité et facilite ainsi la coordination entre les différents temps de vie de l'enfant.

◊ Le site du Guernehué et des Vallons, plus éloigné au sud du bourg, espace apprécié pour les activités sportives et de loisirs, est également accessible à pied depuis le bourg par des cheminements sécurisés.

Annexe 1 : carte agrandie



◊ Sur le site du Gorvello, l'école Saint-Jean-Baptiste bénéficie d'un environnement privilégié, située à proximité d'un espace naturel et d'une aire de jeux aménagée.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les établissements scolaires

La commune de Sulniac compte trois écoles primaires : l'école Jules Verne et l'école Sainte-Thérèse, situées dans le centre-bourg, ainsi que l'école Saint-Jean-Baptiste, située au Gorvello.

Ecole Jules Verne — **160 familles**

Classe	TPS-PS-GS	TPS-PS-MS	MS-CP	CP	CE1	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	Total enfants
Effectifs 2024-2025	31	31	26	24	22	24	23	27	208

Ecole Sainte-Thérèse — **124 familles**

Classe	TPS-PS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE1	CE2-CM1	CM1-CM2	Total enfants
Effectifs 2024-2025	32	27	17	24	25	27	28	180

Ecole Saint-Jean-Baptiste — **65 familles**

Classe	TPS-PS-MS	GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2	Total enfants
Effectifs 2024-2025	33	20	18	19	90

Les équipements dédiés à l'Enfance et à la Jeunesse

Maison de l'Enfance la P'tite Pom
Route de Ker Avalen

- Accueil de loisirs péri et extrascolaire (enfants scolarisés jusqu'au CM2)
- Espace de restauration pour les PS et MS (temps scolaire) et pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs (mercredis et vacances)
- Lieu d'accueil pour le LAEP et le RPE (Petite Enfance)

Maison des Jeunes
6 Rue des écoles

- Accueil de loisirs péri et extrascolaire (enfants et jeunes de 10 à 17 ans)

Chalet
6 Rue des écoles

- Espace dédié aux ateliers Escap'A.D.E. (ateliers artistiques pour les enfants et jeunes âgés de 6 à 18 ans)

Restaurant scolaire
organisé à la salle des fêtes – Jardins d'Altenbruch

- Espace de restauration des GS au CM2 (temps scolaire) et pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs (mercredis et vacances)

Construction d'une nouvelle MDJ avec un espace dédié aux ateliers Escap'A.D.E.
Démarrage des travaux : fin 2025

Mai 2018 : transfert des accueils de loisirs, du site de l'ancienne école vers la P'tite Pom, avec une capacité d'accueil augmentée à 150 enfants

Annexe 2 : descriptif de la P'tite Pom

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les équipements culturels, sportifs et de loisirs

Médiathèque – Ludothèque
8 ruelle de la Grange

- 1 espace donnant accès à + de 16000 documents de lecture et environ 800 jeux
- 1 espace informatique (2 postes)

Salle des fêtes
Jardins d'Altenbruch

Espace mutualisé :
- Restaurant scolaire
- 1 salle pour les évènements associatifs et familiaux (400 personnes)

Maison des associations
3 rue des écoles

- 1 salle avec mini cuisine pour les activités associatives et évènements familiaux (55 personnes)
- Bureaux associatifs à l'étage

Maison des aînés
Rue Jean Monnet

Equipement prioritairement réservé aux aînés :
- 1 salle (86 personnes)
- 1 salle à manger
- 1 cuisine
- 1 local informatique

Boulodromes

- 1 boulodrome couvert (4 jeux) – Pierre Guého
- 1 boulodrome extérieur (16 jeux) – rue du stade

Salle multisports Alice Milliat
Les Jardins d'Altenbruch

- 1 salle dédiée aux activités sportives (basket, badminton, futsal, tennis…)
- 1 mur d'escalade
- 1 dojo
- 1 salle de réunion

Complexe sportif du Guernehué
Rue du Stade

- 1 salle de gymnastique
- 1 salle pour les activités associatives et évènements familiaux (80 personnes)
- 2 salles (danse, fitness, yoga…)

Aires de jeux

- 1 espace de jeux (skate-park, basfoot, tyrolienne, araignée et jeux pour les plus petits) – les Jardins d'Altenbruch
- 1 multi jeux – parc du Millénaire
- 1 aire de jeux – le Gorvello

Terrains de football

- 3 terrains – les Vallons
- 1 terrain – rue du stade

Terrains de tennis

- 2 terrains – rue du stade
- 1 terrain – le Gorvello

Le parcours « Nature et bien-être »



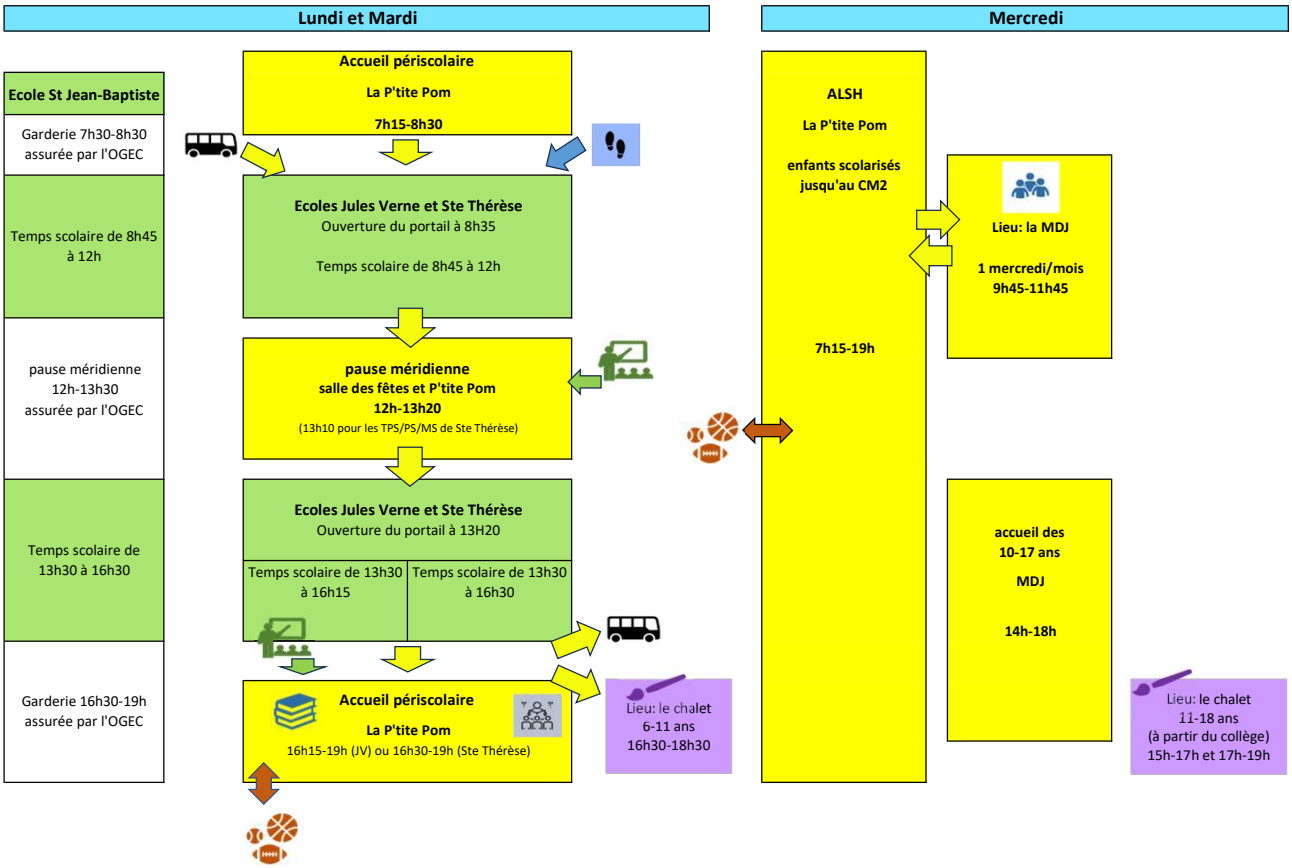
Ce parcours initié par les enfants du CCE (Conseil Communal des Enfants) a été inauguré en février 2025

Cette boucle de 5 kms autour du bourg peut se faire à pied ou à vélo

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

3.2- L'articulation dynamique des différents temps de l'enfant et du jeune

Organisation d'une semaine scolaire:



écoles

service Enfance Jeunesse Education

ateliers escap'ADE (médiathèque)

transferts des enfants assurés par le service Enfance Jeunesse

transferts des enfants assurés par les bénévoles du pédibus

transferts des enfants assurés par les enseignants (APC)

transferts des enfants assurés par les clubs sportifs ou les parents

bus scolaire

pédibus (Scol'A.I.R.)

APC (activités pédagogiques complémentaires) de la GS au CM2

ateliers Escap'ADE (6-11 ans le lundi/mardi/jeudi et 11-18 ans le mercredi)

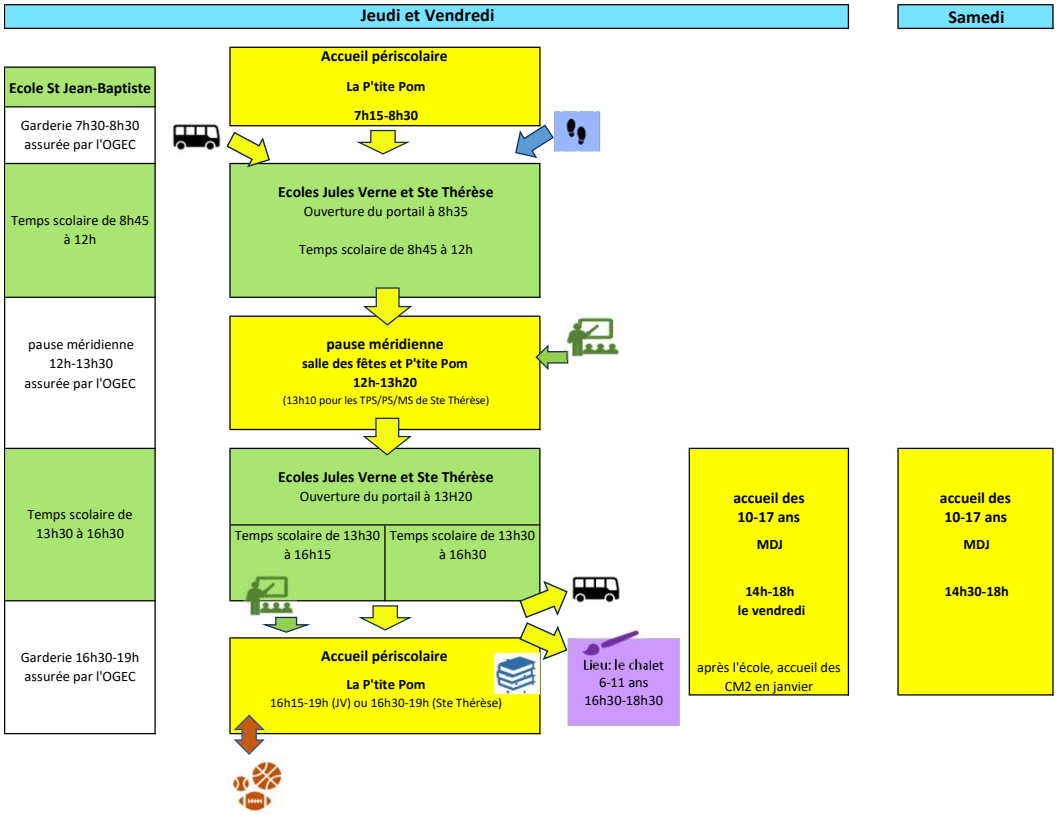
activités sportives organisées par les associations sportives

aide aux devoirs (Scol'A.I.R.) le lundi et le jeudi de 16h45 à 18h

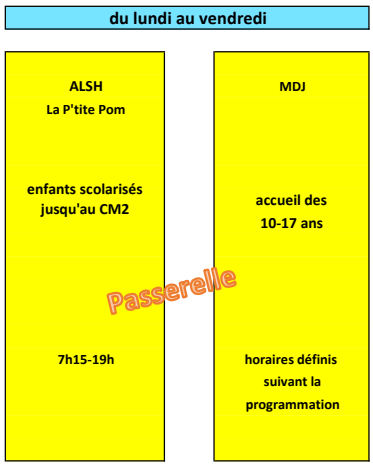
panier à histoires (médiathèque) - le mardi de 17h à18h

CCE (Scol'A.I.R.)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



organisation d'une semaine de vacances:



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

3.3- Les différents acteurs et partenaires du PEDT

Ce projet réunit de nombreux acteurs et partenaires qui agissent ensemble pour accompagner les enfants et les jeunes de la commune tout au long de leur parcours éducatif :

Le service Enfance Jeunesse Education

Afin de faciliter le quotidien des familles, la commune, via son service Enfance Jeunesse Education, organise des structures d'accueil pour les enfants et les jeunes, aussi bien en période périscolaire qu'en période extrascolaire.
Ce service communal est composé de 28 agents aux profils variés : coordination Enfance-Jeunesse, direction et animation des accueils de loisirs, ATSEMs, encadrement de la pause méridienne, entretien des locaux et restauration collective.
Tous ces professionnels œuvrent au quotidien pour le bien-être et l'accompagnement des enfants et des jeunes de la commune.

Le service organise :

- **L'accueil de loisirs périscolaire (matin et soir)** pour les enfants scolarisés jusqu'au CM2 à l'école Jules Verne et à l'école Sainte-Thérèse **- Lieu : la P'tite Pom**
- **L'accueil de loisirs périscolaire (mercredis) et extrascolaire (vacances)** pour les enfants scolarisés jusqu'au CM2 **- Lieu : la P'tite Pom**
- **La pause méridienne** pour les enfants scolarisés dans les deux écoles du bourg : restauration scolaire et encadrement des enfants **- Lieux : la P'tite Pom, la salle des fêtes et la cour de l'école Jules Verne**
- **La Maison Des Jeunes**, un accueil de loisirs pour les enfants et jeunes âgés de 10 à 17 ans **- Lieu : la MDJ**

Les accueils de loisirs

Ces accueils collectifs de mineurs sont des espaces éducatifs complémentaires à l'école, où les enfants et les jeunes peuvent s'épanouir à travers des activités ludiques, culturelles et sportives. Déclarés auprès des services de la Jeunesse et des Sports, ces accueils fonctionnent sur la base d'un projet pédagogique construit par l'équipe d'animation. Ce document définit les objectifs éducatifs, les valeurs portées, et les méthodes mises en œuvre pour accompagner les enfants et jeunes dans leur développement, leur autonomie et leur vie en collectivité.

A la P'tite Pom

L'accueil de loisirs périscolaire - matin et soir

Les jours d'école, les enfants scolarisés dans les écoles du bourg peuvent être accueillis à la P'tite Pom de 7h15 à 8h30 et de 16h15 à 19h sans réservation.

L'accueil de loisirs - mercredis et vacances

Durant les mercredis et les vacances scolaires, les enfants scolarisés jusqu'au CM2 peuvent être accueillis à la P'tite Pom de 7h15 à 19h. Les réservations sont effectuées par les familles sur le portail famille.

En 2025, la P'tite Pom accueille en moyenne :



65 à 85 enfants le matin
90 à 140 enfants le soir
60 à 85 enfants/jour les mercredis
40 à 65 enfants/jour durant les petites vacances
40 à 90 enfants/jour durant l'été

Annexe 3 : projets pédagogiques

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

La pause méridienne

Afin d'offrir à chaque enfant un repas de qualité, la municipalité a toujours fait le choix d'une cuisine préparée sur place par du personnel qualifié, avec l'appui d'un prestataire pour les commandes et d'une diététicienne pour les menus. Les produits locaux sont privilégiés (viandes, poissons, fruits, légumes, laitages, pain…) et labélisés (Label Rouge, Bleu Blanc Cœur, Agriculture Biologique, Pêche Durable). Le restaurant scolaire participe au programme européen Lait et Fruits depuis septembre 2024. La proximité des écoles et des équipements facilite les déplacements à pied des enfants accompagnés par le personnel du service Enfance Jeunesse Education.

320 repas sont servis chaque jour au restaurant scolaire avec des produits de qualité dont 30% de produits bio en respect de la loi Egalim

La Maison Des Jeunes : MDJ

Cet espace réservé aux enfants et jeunes âgés de 10 à 17 ans est ouvert durant la période scolaire le mercredi et le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 14h30 à 18h. Durant les vacances scolaires, la MDJ fonctionne du lundi au vendredi (les horaires sont définis suivant la programmation.



En 2024, 227 jeunes ont été accueillis à la MDJ

Annexe 4 : projet pédagogique

La Passerelle

Ce dispositif s'adresse aux enfants et jeunes scolarisés du CM1 à la 6ème. Il permet de faire le lien, en douceur, entre la P'tite Pom et la MDJ. Les journées « passerelle » sont organisées durant les vacances scolaires et sont intégrées aux programmes de la P'tite Pom et de la MDJ. Un séjour « passerelle » est également organisé chaque année.

Le dispositif Promeneurs du net

Depuis 2019, la MDJ est labellisée Promeneurs du Net. L'animateur jeunesse assure une présence éducative sur internet et les réseaux sociaux. Sa mission principale : créer, maintenir le lien, écouter, conseiller et soutenir les jeunes dans leurs usages du numérique.

Promeneurs du Net

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les séjours

Chaque année, des séjours sont organisés afin d'offrir aux enfants et aux jeunes de la commune des expériences enrichissantes favorisant l'autonomie, l'apprentissage de la vie en collectivité et la découverte de nouvelles activités.



En 2024, 5 séjours ont été organisés :
- 2 séjours enfance au Roc St André
- 1 séjour passerelle au Roc St André
- 2 séjours jeunesse à Penthièvre et en Corrèze

82 enfants et jeunes ont participé à ces séjours

Le Portail Famille

Afin de simplifier les démarches administratives des familles, la commune a mis a en place un portail famille accessible 7jours/7 et 24h/24. Cet outil permet aux familles d'effectuer en ligne leurs réservations pour l'accueil de loisirs, de télécharger leurs factures, de mettre à jour leurs données personnelles, de consulter les menus du restaurant scolaire… Le service Enfance Jeunesse Education accompagne les familles dans toutes ces démarches. La Maison de l'Enfance la P'tite Pom est identifiée par les familles comme point d'information.

Les familles

Les familles ont une place primordiale dans le parcours éducatif des enfants. Elles sont invitées aux échanges et réunions pour exprimer leurs besoins et attentes, et s'impliquer dans les actions éducatives. Leur participation permet d'adapter les projets et actions aux réalités et aux besoins des enfants et jeunes de la commune. Des temps d'échanges et des restitutions en lien avec les activités vécues par leurs enfants renforcent le dialogue et leur implication.

En 2024, 348 familles ont utilisé les services proposés par le service Enfance Jeunesse

Les écoles

Les trois écoles de Sulniac jouent un rôle central dans ce projet en collaborant activement avec les différents acteurs de la commune. A travers l'association Scol'A.I.R., elles participent à la mise en place de projets et d'actions éducatives cohérentes, adaptées aux besoins des enfants, et complémentaires aux activités scolaires. Elles sont aussi des partenaires essentiels du service Enfance Jeunesse Education, contribuant à garantir un accompagnement de qualité pour les enfants au quotidien tout au long de la journée, notamment lors des périodes de transition, telles que le passage de l'école au restaurant scolaire ou de l'école à la P'tite Pom.

Annexe 5 : projets 2024-2025 des écoles

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

L'association Scol'A.I.R.

Créée en 1984, l'association réunit les différents partenaires **(élus, écoles, parents, animateurs et bénévoles)** œuvrant pour les enfants. Elle permet de faire le lien entre les trois écoles de la commune, d'initier de nouveaux projets et d'engager une dynamique de travail entre tous les partenaires.

Signification de Scol'A.I.R. :

Scol' : avec et autour des écoles
A pour Animation grâce à la mise en place de projets collectifs avec les trois écoles
I pour Initiation des enfants et jeunes aux différentes pratiques sportives, culturelles et artistiques
R pour Rencontre de tous les partenaires associés aux projets

Le pédibus

Cette action permet aux enfants scolarisés dans les écoles du bourg de se rendre à l'école à pied chaque matin, en toute sécurité. Elle contribue également à tisser des liens entre enfants et bénévoles. En 2024-2025, deux circuits ont été organisés et 15 bénévoles ont accompagné une trentaine d'enfants.

L'aide aux devoirs

Chaque lundi et jeudi, durant l'accueil périscolaire du soir, des bénévoles se relaient à la P'tite Pom pour accompagner les enfants volontaires qui souhaitent bénéficier d'une aide pour leurs devoirs. Ce moment partagé permet d'établir des relations de confiance entre enfants et bénévoles. En 2024-2025, 6 bénévoles se sont mobilisés pour accompagner une quinzaine d'enfants / séance.

Le CCE : Conseil Communal des Enfants

Créé en 1998 par le Conseil municipal, à l'initiative de l'association Scol'A.I.R. et en partenariat avec les trois écoles, ce dispositif a pour objectifs d'associer les enfants aux réflexions qui les concernent et de mener une démarche citoyenne. Il concerne les enfants des classes de CM1-CM2 des trois écoles et est encadré par l'animateur jeunesse de la commune. Chaque année, les enfants volontaires proposent un programme avec cinq idées visant à améliorer le cadre de vie des Sulniacois. Aux élections d'octobre, les électeurs choisissent cinq idées parmi la liste de propositions faites par les candidats. Quelles que soient les idées retenues, tous les enfants candidats deviennent membres du CCE.

Idées retenues lors de la dernière élection en octobre 2024 :

N°1 : Créer un jardin zen décoratif/aquatique et planter des arbres fruitiers
N°2 : Organiser des ramassages de déchets en groupe
N°3 : Organiser des jeux intergénérationnels et des sorties familiales
N°4 : Organiser un concours « Incroyables talents », un atelier sculpture et déchets, un escape game, un journal et un club lecture
N°5 : Organiser des journées sportives, parasportives et des soirées festives

Actions dans les écoles en 2024-2025

- La découverte de l'outil pédagogique « La maison de tous les dangers » pour les élèves de la GS au CM2 des trois écoles
- Le spectacle de Noël
- Le permis internet délivré par la police intercommunale aux CM des trois écoles
- Le carnaval des écoles : défilé dans le centre bourg encadré par les enseignants et les animateurs du service Enfance Jeunesse Education
- Une initiation aux gestes de 1ers secours avec la Croix Rouge à destination des CE2-CM1-CM2 des trois écoles
- Des ateliers sur l'équilibre alimentaire avec une diététicienne de l'association Equalianse pour les GS des trois écoles
- Une journée d'animation « du Grain au pain » pour les CP des trois écoles

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les services communaux

L'ensemble des services communaux (CCAS, médiathèque, service administratif, service technique et police municipale intercommunale) joue un rôle clé dans la mise en œuvre du PEDT. Chaque service apporte son expertise et ses ressources spécifiques, contribuant ainsi à la réussite du projet.

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Sulniac mène une action globale de prévention et de développement social au sein de la commune, agissant en tant que référent local de l'action sociale. A partir de l'analyse des besoins sociaux, il partage des informations et développe des actions pour la population. Il se positionne comme un interlocuteur privilégié pour les familles en difficultés. Le CCAS organise, en partenariat avec le service Enfance Jeunesse Education, des actions solidaires, intergénérationnelles et de prévention destinées aux enfants et jeunes de la commune.



Des initiatives intergénérationnelles renouvelées chaque année

- Des sorties pêche à pied et champignons
- Des tournois de boules bretonnes
- Des ateliers cuisine et des repas partagés
- Des échanges avec la Banque Alimentaire et la participation aux collectes solidaires.

Forum Prévention Jeunesse inter-MDJ

Organisé depuis 2023, ce forum permet aux jeunes d'être sensibilisés aux gestes de 1ers secours, aux risques addictifs, à la sécurité routière, au harcèlement et à la bonne utilisation des réseaux sociaux.

La médiathèque - ludothèque

Dans le réseau des médiathèques du Golfe, la médiathèque de Sulniac fait partie du pôle vert avec les communes de Theix-Noyalo, la-Trinité-Surzur et Séné.
A Sulniac, la médiathèque propose un programme d'animations varié : ateliers mensuels bébés lecteurs, projections de films documentaires en lien avec les festivals nationaux et locaux, une exposition lors de la Fête de la Pomme, un salon du livre en partenariat avec les communes de Theix-Noyalo et la-Trinité-Surzur, l'accueil hebdomadaire des classes, des animations pour les enfants de l'accueil de loisirs, le club de lecture…La médiathèque organise également les ateliers Escap'A.D.E.
La médiathèque dispose d'un espace dédié à la ludothèque, permettant ainsi aux enfants et aux familles de profiter d'une large gamme de jeux.



Les ateliers Escap'A.D.E.

Animés par un professionnel, ces ateliers se déroulent au chalet en période scolaire. Ils proposent aux enfants et aux jeunes de 6 à 18 ans une première approche de la culture artistique, tout en stimulant leur imagination et leur créativité. Les ateliers destinés aux enfants ont lieu après l'école. Le transfert de l'école vers le chalet est assuré par les animateurs du service Enfance Jeunesse. L'atelier pour les adolescents se déroule le mercredi après-midi. En 2024-2025, 36 enfants et jeunes ont participé aux ateliers.

Tous les mardis, la médiathèque anime le **« Panier à Histoires »** à la P'tite Pom : 31 séances organisées en 2024 avec une moyenne de 17 enfants/séance



Animations réalisées en 2024 à la médiathèque :

- 12 séances de bébés lecteurs
- 40 accueils de classes
- 5 ateliers et spectacles pour enfants
- 26 animations pour l'accueil de loisirs

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les services intercommunaux dédiés à la Petite Enfance

Le RPE : Relais Petite Enfance du Pays de l'Argoët

Ce service gratuit s'adresse aux familles et assistants maternels des communes de Sulniac, Monterblanc, Elven, Saint-Nolff, Trédion et Treffléan pour :

- Informer les familles sur les modes d'accueil existant sur le territoire, les places disponibles chez les assistants maternels et les modalités d'emploi
- Accueillir et informer les assistants maternels sur leurs droits et obligations en qualité de salariés du particulier employeur
- Accompagner les assistants maternels dans la professionnalisation et dans la relation avec les familles
- Organiser et animer des temps collectifs pour les assistants maternels et des matinées d'éveil assistants maternels - enfants

A Sulniac, ces matinées d'éveil se déroulent à la P'tite Pom ou dans le dojo de la salle multisports Alice Milliat.

Le P'tit Club

Pour répondre aux besoins des familles, Sulniac adhère à l'association l'Eveil du Rohig et finance deux places d'accueil occasionnel au sein de ce réseau de crèches inter-entreprises implantées à Elven, la Vraie-Croix, St Nolff et Vannes. Ce service permet aux familles de bénéficier de manière ponctuelle d'un accueil pour leur enfant.

Le LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents

C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux entre parents et enfants âgés de 0 à 6 ans animé par des professionnels de la Petite Enfance. Ce service gratuit, anonyme et sans inscription est itinérant. Il se déplace sur 6 communes (Sulniac, Monterblanc, Elven, Saint Nolff, Trédion et Treffléan) tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9h15 à 11h15 et selon un planning prédéfini.
Les familles des communes concernées peuvent participer à l'ensemble des matinées proposées.
A Sulniac, ces matinées se déroulent à la P'tite Pom.

Les assistants maternels

En mai 2025, Sulniac compte 30 assistants maternels agréés dont 25 sont actuellement en activité. 13 places enfants sont disponibles, 10 nouvelles places seront libres en septembre 2025, et 4 autres en janvier 2026.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les associations

Sulniac est une commune particulièrement dynamique en termes de vie associative. Cette richesse s'explique par l'implication des habitants et leur désir de partager des passions communes, de créer du lien social et de contribuer à l'animation de la commune.
La commune compte plus d'une quarantaine d'associations, œuvrant dans des domaines variés tels que la culture, le sport, les loisirs et la solidarité.
Plusieurs associations viennent compléter l'action des services municipaux et des écoles contribuant ainsi à l'enrichissement de l'offre éducative proposée aux enfants et jeunes :



La P'tite Pom facilite la pratique sportive

À la P'tite Pom, l'équipe s'organise pour permettre aux enfants de concilier accueil périscolaire et activités sportives. Chaque soir après l'école, ainsi que le mercredi, tout est mis en œuvre pour que les enfants inscrits puissent rejoindre leurs activités sportives extérieures.
Les transferts sont assurés par les bénévoles des clubs ou par les familles, dans un esprit de confiance et de coopération. Après leurs activités, les enfants peuvent réintégrer la P'tite Pom, ce qui leur permet de bénéficier d'un accueil souple et adapté à leurs besoins.

En 2024-2025, 43 enfants inscrits les mercredis ont pu bénéficier de ce service.

Les partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels occupent une place centrale dans la mise en œuvre du PEDT. Aux côtés de la commune, les services de l'Éducation nationale et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) apportent leur soutien technique, éducatif et financier.
Ces partenariats institutionnels sont essentiels pour construire un projet éducatif global, durable et adapté aux réalités locales.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

3.4- Des outils communaux de communication au service des familles

En plus du portail famille dédié aux seuls utilisateurs du service, plusieurs outils de communication, papier et numérique, diffusent et partagent les informations à tous les habitants, favorisant ainsi l'interconnaissance entre les générations :



Les banderoles, situées aux trois entrées principales du bourg, annoncent les événements à venir dans la commune.



Le flash mensuel distribué dans chaque boite à lettres annonce les programmes, les évènements, les horaires et consignes des activités proposées par le service Enfance Jeunesse Education, la médiathèque et la vie associative en général.



Le bulletin communal semestriel retrace, avec des images commentées, les temps forts des animations du service Enfance Jeunesse Education, des trois écoles et de la vie locale.



Le site internet www.sulniac.fr permet l'accès aux informations où que l'on soit.



Le panneau lumineux, en centre bourg, diffuse en temps réel les évènements à venir et les informations urgentes.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

4- Le Plan Mercredi

4.1- Le fonctionnement du mercredi en accueil de loisirs périscolaire

L'équipe d'animation

L'équipe est composée d'une directrice titulaire du BAFD et de huit animateurs permanents qualifiés : BAFA, BAPAAT, CAP AEPE et BPJEPS LTP.
Ces animateurs interviennent de manière transversale sur l'ensemble des temps éducatifs de la journée de l'enfant et du jeune : accueil périscolaire du matin et du soir, pause méridienne, accueil de loisirs du mercredi et vacances, MDJ. Cette organisation garantit une continuité éducative, essentielle au bien-être et au développement des enfants et adolescents.
L'équipe se réunit chaque mardi après-midi pendant deux heures. Ces temps de réunion permettent d'évaluer les mercredis passés, d'anticiper les mercredis à venir, et d'assurer une cohérence pédagogique dans les actions menées.
Dans une dynamique de professionnalisation continue, l'équipe participe régulièrement à des formations internes et externes, notamment avec des partenaires tels que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).
La commune soutient activement cette montée en compétences : financement de la formation BAFA de deux animateurs et de la formation BPJEPS LTP de la responsable des temps périscolaires. Par ailleurs, tous les membres de l'équipe ont été formés aux premiers secours en partenariat avec la Croix Rouge, lors de sessions de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ou PSC1 organisées en octobre 2023 et février 2024.

Le fonctionnement

L'accueil de loisirs du mercredi se déroule dans les locaux de la P'tite Pom**.** Il est ouvert de 7h15 à 19h à tous les enfants scolarisés de la maternelle jusqu'au CM2, avec une inscription à la demi-journée ou à la journée complète**,** avec ou sans repas.
Les réservations doivent être effectuées via le Portail Famille, outil en ligne mis à disposition des parents pour faciliter les démarches administratives.
Les repas sont pris sur place dans la cantine de la P'tite Pom et à la salle des fêtes suivant les tranches d'âge. Afin de favoriser l'accès aux activités sportives associatives, les enfants peuvent quitter temporairement l'accueil de loisirs puis y revenir, après leur activité sportive.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique s'inscrit dans la continuité du Projet Educatif Communal :

- **Sur un plan individuel, aider l'enfant à se construire de façon harmonieuse en développant :**
  L'estime de soi, l'esprit critique et rationnel, les apprentissages et les savoirs
- **Sur un plan collectif, trouver sa place et agir dans son environnement :**
  Acquérir le sens du bien commun et de l'intérêt général et favoriser l'investissement et l'implication

Elaboré par l'équipe d'animation, le projet pédagogique repose sur trois objectifs principaux :
▪ Permettre à l'enfant d'être accueilli individuellement au sein d'un groupe constitué
▪ Rendre l'enfant acteur et responsable
▪ Favoriser l'éveil de l'enfant

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Ce projet est réévalué chaque année avant l'été, par l'équipe en poste. Son actualisation tient compte des besoins et attentes des enfants et des familles, des constats et retours de l'équipe.

4.2- La charte qualité Plan Mercredi

Depuis 2018 et le retour à la semaine de quatre jours, le Plan Mercredi fait partie intégrante du PEDT de la commune.

Engagement dans la Charte Plan Mercredi

En adhérant à la charte Plan Mercredi, l'accueil de loisirs du mercredi est désormais reconnu comme un accueil de loisirs périscolaire (et non plus extrascolaire).
Ce changement de statut permet un assouplissement des taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans (au lieu de 1 pour 8),
- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans (au lieu de 1 pour 12).

La commune de Sulniac a choisi de maintenir les taux d'encadrement habituels, garantissant ainsi une meilleure qualité et sécurité pour les enfants. Cette organisation offre aussi une certaine souplesse pour accueillir ponctuellement des enfants supplémentaires, notamment en cas de besoin urgent de garde des familles.
En parallèle du projet pédagogique des mercredis, l'équipe travaille de façon transversale au respect de la charte qualité pour :

1- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3- La mise en valeur de la richesse des territoires
4- Le développement d'activités éducatives de qualité

1- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

À Sulniac, le lien entre les temps scolaires, péri et extrascolaires s'est construit au fil des années grâce à des habitudes de travail communes. Un bel exemple de cette dynamique est l'association Scol'A.I.R. qui pilote des projets partagés impliquant les écoles, les accueils de loisirs péri et extrascolaires et la Maison des Jeunes.
L'articulation des activités périscolaires avec le temps d'enseignement est aussi facilitée par les échanges quotidiens entre le corps enseignant et l'équipe d'animation ainsi que par la mutualisation des espaces. La présence de la coordonnatrice Enfance Jeunesse aux conseils d'école ainsi que sa participation aux équipes éducatives renforce également le lien.

Chaque année le carnaval des écoles

Ce projet fait partie des temps forts de l'année. Organisé au cœur du bourg, il mobilise les trois écoles pour la réalisation des costumes et accessoires. Le défilé, encadré conjointement par les enseignants et les animateurs, se conclut par un spectacle préparé avec les enfants pendant les temps périscolaires.

« Maintenant c'est moi qui lis » : un projet culturel transversal

En 2022, ce projet culturel autour de la lecture a été animé par l'artiste Cédric Hergault (Cie La Goulotte), avec le soutien de Scol'A.I.R.
Ce projet qui a rassemblé les trois écoles, la médiathèque et l'accueil de loisirs a abouti à la création de podcasts enregistrés avec les enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

2- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

Pour favoriser l'accès à tous à l'accueil de loisirs, les tarifs sont adaptés en fonction des ressources des familles, grâce à l'application des quotients familiaux. La commune est également labellisée VACAF et Pass colo pour les séjours.
L'accueil de loisirs s'engage à accueillir tous les enfants**,** y compris ceux en situation de handicap**.** Les familles sont invitées à prendre rendez-vous avec l'équipe de la P'tite Pom afin d'évaluer ensemble les besoins spécifiques de l'enfant. Un projet d'accueil adapté est alors mis en place. Lorsque cela est nécessaire, et afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement, l'équipe privilégie le recours à un Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap (AESH) qui suit déjà l'enfant à l'école**.** Des échanges réguliers avec les familles permettent d'assurer un suivi adapté et d'ajuster si besoin l'accompagnement. Des temps de concertation avec les écoles sont également organisés afin de garantir une cohérence éducative sur tous les temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire.
Enfin, la CAF apporte un soutien financier à la commune pour permettre le renforcement de l'équipe d'animation lors de l'accueil d'enfants en situation de handicap.
Toutes les informations concernant l'Enfance et la Jeunesse sont accessibles sur le site internet de la commune, à la Maison de l'Enfance la P'tite Pom, en mairie, via le portail famille, dans le flash communal…

À noter que les demandes d'accueil pour les enfants à besoins spécifiques sont encore peu fréquentes dans le cadre du Plan Mercredi. Elles sont davantage présentes sur les temps de pause méridienne et pendant les vacances scolaires.

3- La mise en valeur de la richesse des territoires

L'accueil de loisirs de Sulniac est ouvert sur son environnement et crée du lien entre les enfants et le territoire dans lequel ils grandissent. L'objectif est de leur faire découvrir la richesse locale et de les aider à construire un lien fort avec leur cadre de vie**.**
Dans cette dynamique, l'accueil de loisirs participe activement aux temps forts de la commune, comme la Fête de la Pomme, les collectes de la banque alimentaire, les décorations de Noël et celles du repas des aînés. Il s'agit de favoriser le vivre-ensemble et de renforcer les liens entre les enfants, les habitants et les différentes générations.
Des sorties à pied sont régulièrement organisées afin de permettre aux enfants de découvrir l'environnement naturel et construit de la commune : découverte du parcours "santé et bien-être", balades en forêt, découverte du four à pain et de la mini-ferme de Ker Avalen…
Des actions en partenariat avec la médiathèque-ludothèque sont également mises en place pour ouvrir les enfants à la culture et à la création artistique : prêts de livres, ateliers de jeux de société, rencontres ou ateliers animés par des artistes…

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

4- Le développement d'activités éducatives de qualité

L'équipe d'animation organise les activités en tenant compte des envies et des demandes des enfants. C'est pourquoi le programme, une fois établi, peut évoluer au cours des mercredis, voire même durant la journée.
Les enfants ont souvent le choix entre plusieurs activités, avec aussi la possibilité de simplement se reposer ou ne rien faire.
Les activités préparées par l'équipe sont pensées pour offrir aux enfants des moments de loisirs, de découvertes et d'apprentissages**.** Elles sont variées : culturelles, artistiques, manuelles, sportives, environnementales, civiques ou solidaires**.** Certaines activités sont ponctuelles et répondent à un souhait du groupe à un moment donné. D'autres sont organisées sous forme de cycles, ce qui permet aux enfants de suivre un projet sur plusieurs semaines avec pour finalité une exposition, un goûter partagé, un spectacle…
L'équipe peut aussi faire appel à des intervenants extérieurs ou utiliser des ressources locales en lien avec les thèmes choisis.

Des projets organisés sous forme de cycles d'animation

Durant la période de septembre à décembre 2024, l'équipe a mis en place plusieurs cycles d'animation visant à développer chez les enfants des compétences telles que la coopération et l'écoute. Ces objectifs ont été travaillés à travers des activités ludiques, sportives et créatives. Parmi les projets, on peut citer :

- La création d'un parcours de géocaching dans Sulniac**,** réalisé par les plus grands pour les plus jeunes, favorisant ainsi l'entraide et la transmission
- La réalisation d'œuvres collectives à partir d'éléments naturels (Land 'art), permettant une sensibilisation à l'environnement tout en encourageant le travail en groupe
- La création d'un court métrage en stop motion, mobilisant l'imagination, la collaboration et la patience autour d'un projet artistique commun

Des projets mobilisant des personnes ressources du territoire

Régulièrement, l'équipe fait appel à des personnes ressources pour enrichir les projets proposés aux enfants. C'est notamment le cas des ateliers d'activité physique intergénérationnels, organisés en partenariat avec l'association LASTAP, qui regroupe les professionnels de santé des communes de Sulniac, Treffléan et La Vraie-Croix.
Ces ateliers réunissent cinq enfants et cinq aînés pendant quatre matinées autour d'activités sportives adaptées, animées par une éducatrice sportive et un professionnel de santé.
Ces temps de partage favorisent :

- Le lien intergénérationnel et la transmission de valeurs
- La stimulation physique et cognitive pour tous les participants
- La découverte de pratiques sportives douces dans un cadre bienveillant et sécurisé

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

5- Evaluation du PEDT – Plan Mercredi 2021-2025

L'évaluation du PEDT réalisée d'octobre 2024 à avril 2025 a donné lieu à une série de rencontres entre la coordinatrice Enfance Jeunesse Education et les partenaires impliqués. Parallèlement, dans le cadre de sa formation BPJEPS Loisirs Tous Publics, la responsable des temps périscolaires a mené une enquête intitulée *« Être parents, c'est que du bonheur ! Ou presque »* auprès des familles, afin de mieux cerner leurs attentes et besoins en matière d'accompagnement à la parentalité.

Annexe 6 : enquête familles

Cette démarche qualitative a permis de recueillir les retours d'expérience des différents partenaires, d'identifier les points forts du projet, ainsi que les axes d'amélioration possibles en vue du renouvellement du PEDT.
L'évaluation a porté sur plusieurs axes : la qualité et l'adaptation des infrastructures, l'accessibilité et la communication, les projets et actions mis en œuvre, ainsi que l'implication et la coordination des différents partenaires.

5.1- Les infrastructures

Atouts

- La diversité et la qualité des infrastructures adaptées à l'accueil de tous les publics
- Une implantation dans un environnement naturel préservé
- Une proximité entre les infrastructures du centre-bourg: accès à pied sécurisé
- Un espace à la P'tite Pom dédié aux maternelles durant la pause méridienne
- Des espaces partagés et mutualisés: P'tite Pom, cour de l'école Jules Verne pour la pause méridienne...

Point de vigilance identifié

Signalétique à prévoir sur les équipements : P'tite Pom, salle multisports Alice Milliat et salle des fêtes

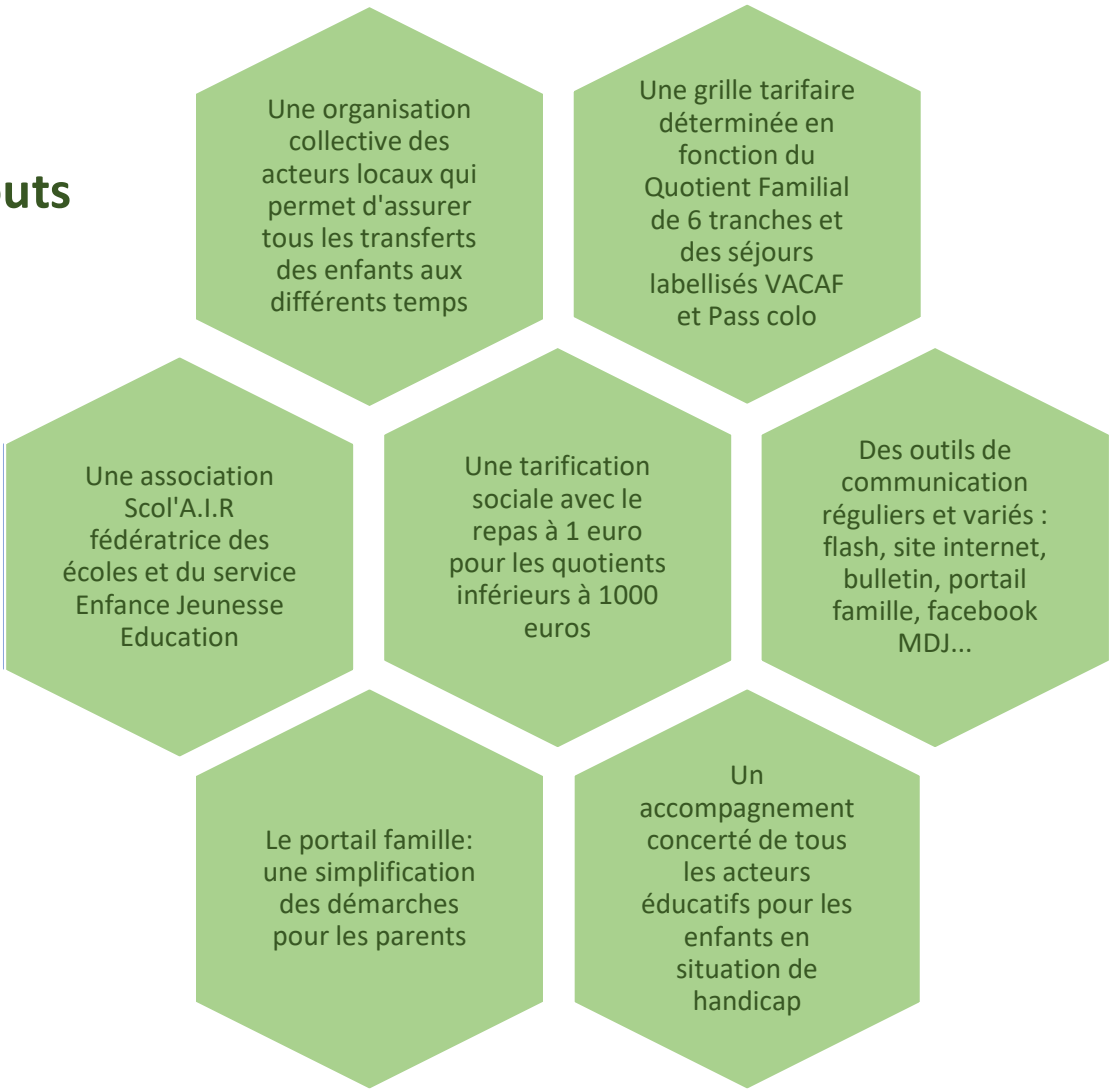


Construction d'une nouvelle MDJ avec un espace dédié aux ateliers Escap'A.D.E.
Démarrage des travaux : fin 2025

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

5.2- L'accessibilité et la communication

Atouts



Points de vigilance identifiés

L'utilisation du portail famille à optimiser

La communication et l'accès à l'information à dynamiser dans une démarche du « aller vers »

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

5.3- Les projets et actions mis en œuvre

Chaque année, de nombreux projets et actions sont réalisés en direction des enfants, des jeunes et des familles :

Atouts

- Des projets menés par Scol'A.I.R: CCE, pédibus, aide aux devoirs, carnaval des écoles, initiation aux 1ers secours, spectacle de Noël, fête du jeu...
- La participation aux évènements communaux: la fête de la pomme, la fête de la musique, la randoferme, les chantiers nature...
- Des actions intergénérationnelles avec le club des aînés, l'association LASTAP, l'association Temps Libre et Culture...
- Des activités et projets variés menés à la Maison des Jeunes et à l'accueil de loisirs
- Des ateliers artistiques Escap'A.D.E.
- Des actions citoyennes et solidaires: ramassage des déchets, banque alimentaire, collecte de jeux et de livres...
- Des animations de la médiathèque: panier à histoires, expositions, ateliers bébés-lecteurs...

Annexe 7 : retour en images des actions 2024-2025

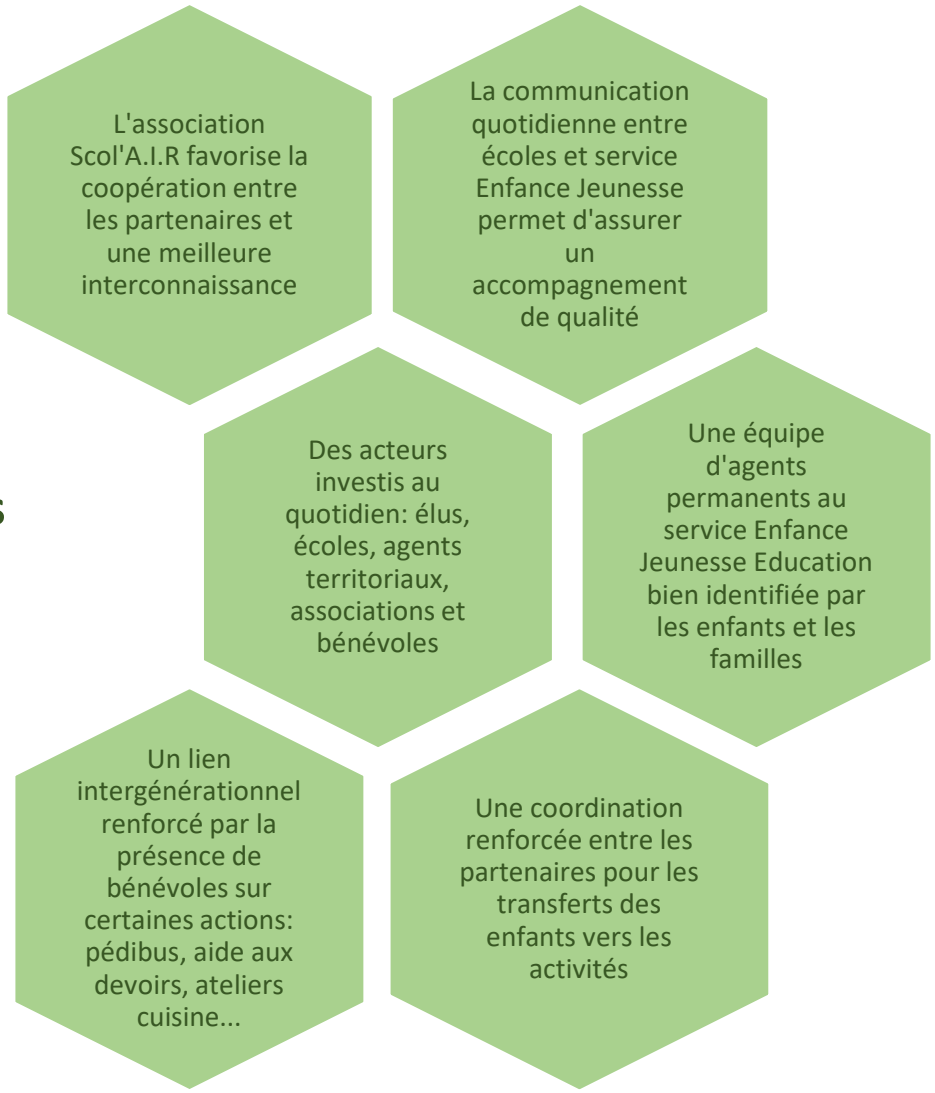
Points de vigilance identifiés

- Les actions transversales temps scolaire-temps périscolaire existent mais sont à développer
- Le dispositif passerelle de la P'tite Pom à la MDJ pour les 9-12 ans est à repenser
- La participation des enfants, des jeunes et des familles est à développer lors de l'élaboration des projets, leur mise en place et leur évaluation
- Les actions de soutien à la parentalité sont à développer ainsi que le lien « Petite Enfance » et l'entrée à la maternelle
- Les activités des mercredis sont à repenser afin de mieux articuler celles-ci avec les allers-retours des enfants pratiquant une activité sportive associative

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

5.4- L'implication et la coordination des différents partenaires

Atouts



Points de vigilance identifiés

Une représentation des familles peu importante dans les instances Scol'A.I.R. et COPIL PEDT. Leur participation est à développer

Un lien avec les associations sportives et culturelles à renforcer

Des relations entre professionnels de la petite enfance et de l'enfance à développer davantage

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

6- Intentions éducatives du prochain PEDT – Plan Mercredi 2025-2028

L'écriture d'un nouveau Projet Educatif Communal et l'évaluation du PEDT font émerger de nouvelles intentions éducatives. Ces orientations visent à garantir une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune (scolaire, périscolaire, extrascolaire) et à renforcer la complémentarité des actions menées, dans une logique de parcours cohérent.

Renforcer le lien et la communication entre les différents acteurs éducatifs

- Assurer un fonctionnement régulier du COPIL PEDT (Comité de pilotage) avec une représentation équilibrée des différents acteurs

- Donner une place active aux familles en les impliquant dans les réflexions et les projets (enquêtes, réunions, invitation à des évènements festifs, échanges de compétences…) dans une démarche du « aller vers »

- Renforcer le lien écoles – service Enfance Jeunesse Education : présentation des projets respectifs des structures, formalisation de 2 ou 3 rencontres dans l'année pour un meilleur accompagnement des enfants en difficultés…

- Développer le partenariat avec les associations sportives et culturelles

- Organiser des formations communes pour l'ensemble des acteurs éducatifs en fonction des projets ou besoins recensés

- Réaliser des évaluations participatives des actions impliquant tous les partenaires

Développer les liens passerelle

- Favoriser les actions facilitant l'arrivée des enfants à la P'tite Pom : portes ouvertes, visite lors des ateliers RPE…

- Développer les relations entre professionnels de la Petite Enfance et de l'Enfance en envisageant des actions communes : actions de soutien à la parentalité, relai d'informations…

- Repenser le dispositif passerelle de la P'tite Pom à la MDJ et l'intégrer aux projets pédagogiques des deux structures

Renforcer le volet parentalité

- Améliorer la communication pour les familles et l'accès aux informations : refonte du guide enfance jeunesse, mise à jour régulière du site internet, optimisation du portail famille et uniformisation des supports écrits dans les espaces d'accueil

- Favoriser la participation des familles en prenant en compte leurs besoins dans le choix des actions et projets : questionnaires, sondages, ateliers participatifs…

- Renforcer le lien entre professionnels pour un meilleur accompagnement des familles : service Enfance Jeunesse Education – CCAS – écoles – professionnels de santé…

- Développer des actions de soutien à la parentalité en fonction des besoins recensés : réunions d'information ou de prévention, conférences, tables rondes, ateliers parents enfants…

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Développer des activités variées, de qualité et adaptées aux attentes et besoins des enfants et des jeunes

- Développer la participation des enfants et des jeunes pour prendre en compte leurs besoins et leurs attentes dans le choix des actions et projets : questionnaires, sondages, ateliers participatifs…

- Poursuivre les actions permettant l'inclusion de tous les enfants

- Poursuivre la formation et la professionnalisation des agents du service Enfance Jeunesse Education

- Développer les projets transversaux entre le temps scolaire et le temps périscolaire

- Développer les projets mettant en avant les richesses du territoire : projets de sensibilisation à l'environnement, projets culturels…

- Mobiliser les personnes ressources du territoire pour la mise en place d'activités spécifiques : la médiathèque, le Parc Naturel Régional, l'association Temps Libre et culture, Sitala…

- Repenser les activités du mercredi pour une meilleure articulation avec la pratique sportive

Projet communal de prévention sur les usages du numérique

Depuis la fin de l'année 2024, une réflexion collective a été engagée autour de la mise en place d'un projet communal de prévention sur les usages du numérique, avec un démarrage prévu à compter de la rentrée 2025.
Ce projet mobilise de nombreux acteurs du territoire : services communaux et intercommunaux, élus, écoles, familles, ainsi que l'association LASTAP. L'association Douar Nevez, spécialisée dans la prévention des usages du numérique, assure l'accompagnement méthodologique.
Le projet s'articule autour de deux objectifs majeurs :

- Informer et sensibiliser tous les publics aux usages du numérique : enfants, adolescents, parents, professionnels...
- Recréer du lien social, en favorisant les échanges intergénérationnels et les activités déconnectées

Dès la fin de l'année 2025, les professionnels et élus impliqués dans ce projet participeront à des temps de formation animés par Douar Nevez afin de renforcer leurs compétences et connaissances sur les usages du numérique.
Parmi les temps forts du projet, une "semaine phare " sera organisée en mai 2026. Elle comprendra des animations et des ateliers enfants-parents axés sur le jeu, la découverte de la nature, la cuisine, ainsi que d'autres activités favorisant les échanges et la reconnexion avec l'environnement et les autres.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

7- Pilotage du PEDT 2025-2028

7.1- Rôle, composition et fonctionnement du comité de pilotage

Le comité de pilotage joue un rôle central dans la gouvernance du PEDT. Ses missions principales sont les suivantes :

- Définir les orientations du PEDT et en valider le contenu
- Coordonner les actions éducatives mises en place sur le temps scolaire, péri et extrascolaire
- Assurer le suivi et l'évaluation du PEDT
- Favoriser la concertation entre les différents partenaires éducatifs
- Adapter le projet en fonction des besoins du territoire

Le comité de pilotage réunit les membres suivants :

- Les élus des commissions Enfance et Jeunesse
- Des représentants des trois écoles
- Des représentants des parents d'élèves
- Des représentants du Service Enfance Jeunesse Éducation
- Des membres d'associations locales impliquées dans le projet

Par ailleurs, les représentants des services de l'État (DSDEN, SDJES et CAF) sont membres de droit.

Il se réunit au minimum une fois par an afin d'assurer le suivi et l'évaluation du PEDT.

En complément, des groupes de travail thématiques peuvent être constitués selon les projets à développer. Par exemple, depuis la fin de l'année 2024, un groupe de travail a été mis en place pour accompagner la mise en œuvre d'un projet communal de prévention sur les usages du numérique.

La coordinatrice Enfance Jeunesse Education est la référente technique du PEDT.

7.2- Modalités d'évaluation du PEDT

L'évaluation repose sur une démarche participative, construite à partir des retours d'expérience des différents acteurs mobilisés tout au long de la mise en œuvre du PEDT.
Elle s'appuie sur :

- Les réunions de bilan organisées avec l'équipe d'animation du service Enfance Jeunesse Education
- Les temps de concertation réalisés entre les écoles et le service Enfance Jeunesse Education
- Les bilans issus d'instances partenaires telles que les commissions municipales Enfance et Jeunesse, l'association Scol'A.I.R., la CTG, les conseils d'école…
- Les bilans issus des groupes de travail thématiques

Un outil commun d'évaluation, sous la forme d'une fiche bilan qualitative et quantitative, sera partagé avec l'ensemble des partenaires. Il garantira une évaluation homogène des actions menées dans le cadre du projet de territoire.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Chaque année, un document de synthèse sera produit et présenté au comité de pilotage.
Il comprendra :

- la synthèse des retours d'expérience issus du terrain
- des indicateurs de suivi, à la fois quantitatifs et qualitatifs : taux de participation, diversité et qualité des activités proposées, mobilisation des partenaires, niveau d'inclusion, retours de satisfaction…
- des propositions d'ajustements visant à faire évoluer les actions du PEDT en fonction des besoins identifiés.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Liste des annexes

Annexe 1 : Carte du site des jardins d'Altenbruch

Annexe 2 : Descriptif de la P'tite Pom

Annexe 3 : Projets pédagogiques des accueils de loisirs péri et extrascolaires

Annexe 4 : Projet pédagogique de la MDJ

Annexe 5 : Les projets des écoles 2024-2025 (extraits du bulletin communal)

Annexe 6 : Enquête « Être parents, c'est que du bonheur ! Ou presque… »

Annexe 7 : Retour en images des actions 2024-2025 (extraits du bulletin communal)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 1 : Carte agrandie du site des jardins d'Altenbruch

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 2 : Descriptif de la P’tite Pom



DEPENSES



DESIGNATION	MONTANT HT
Honoraires - études -divers	161 527,95 €
Constructions	1 600 498,90 €
Terrassements - réseaux	80 329,12 €
Matériel - équipement	81 639,70 €
TOTAL HT	**1 923 995,67 €**
TVA	**384 799,13 €**
TOTAL TTC	2 308 794,80 €

FINANCEMENT

SUBVENTIONS	
RESERVE PARLEMENTAIRE	9 708,00 €
CAF 56 - SUBVENTION	50 000,00 €
PROGRAMME LEADER	191 077,45 €
ETAT/FSPIL	195 124,85 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN	300 000,00 €
SOUS-TOTAL	**745 910,30 €**
EMPRUNTS et AUTOFINANCEMENT	
CAF 56 - EMPRUNT A TAUX 0	157 730,00 €
EMPRUNT et AUTO FINANCEMENT	1 405 154,50 €
TOTAL GENERAL	2 308 794,80 €

SULNIAC

Maison de l'enfance

La P'tite Pom



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Une longue réflexion…

La réflexion « Sulniac 2020 », initiée en 1997, prévoyait une évolution régulière de la population et de ses besoins. Cette anticipation a conduit à réserver les espaces près des écoles et de la salle des fêtes existant scolaire, en y projetant la construction d'une salle des sports et des équipements d'accueil pour l'enfance. La salle multisports Alice Milliat a été livrée en 2013. La réflexion s'est poursuivie pour remplacer les locaux périscolaires situés dans l'ancienne école et devenus inadaptés. L'espace étant réservé, les besoins se précisant, l'étude a démarré en 2014 par la visite de plusieurs Maisons de l'Enfance correspondant à notre projet.

Suite à l'appel à public à concurrence, la maitrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architectes **GUMIAUX et GUIMBEAU.** De nombreux échanges ont lieu entre les commissions enfance et bâtiments, les services communaux et l'architecte pour préciser les espaces nécessaires. Il est alors très important de penser à chaque utilisation de l'équipement, l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs, les séances du RIPAM et du LAEP pour la meilleure fonctionnalité possible en tenant compte des différents besoins. La définition des besoins s'est enrichie des idées retenues lors des visites. La commande à l'architecte était claire : un bâtiment simple, fonctionnel, durable, économe, en lien avec la cuisine de la salle des fêtes restaurant scolaire et en harmonie avec l'espace naturel adjacent. Le projet se précise en 2015. La construction commence en janvier 2017 et le service enfance intègre les locaux le 14 mai 2018.
La Fête de la Pomme étant un évènement important pour la population et les associations de Sulniac, le nom de **La P'tite Pom** a été retenu à l'issue du vote proposé à la population.

La P'tite Pom, un bâtiment fonctionnel, inauguré le 28 mai 2018.

Sur une surface totale de **1000 m²** elle regroupe des espaces multifonctions autour de l'**Atrium** de **120 m²** avec une entrée sécurisée par un système de visiophone.







➢**Deux bureaux de direction** dont l'un ouvre sur **l'espace infirmerie.** Le système audio-piloté des bureaux permet de communiquer via un micro à l'ensemble des salles et de diffuser de la musique dans tout le bâtiment.

➢**Une salle d'activité et de temps calme de 30 m²,** qui peut être utilisée pour des moments de repos : pause lecture, l'aide aux devoirs en périscolaire et salle de sieste en ALSH si besoin.

➢**Deux salles de sieste de 30 m² chacune** pour les enfants de moins de 5 ans de l'ALSH les mercredis et les vacances.

➢**D'une salle de réunion et rangement de documents pour les animateurs**

➢**Un espace d'animation modulable de 163 m² équipé de cloisons mobiles**



qui permettent de disposer de 2 ou 3 salles d'animations ou d'une seule grande salle selon les besoins.



➢**Une salle de motricité de 83 m²** avec local fermé spécifique pour le RIPAM et le LAEP (coin sanitaire/rangement du matériel).



➢**Une salle de restauration de 122 m²** avec un espace plonge et une communication directe avec la cuisine de la restauration scolaire grâce à un sas de liaison.
Elle accueille la restauration du mercredi et des vacances et, les jours scolaires, les PS et MS qui ainsi déjeunent dans un espace réservé.



➢**Une cuisine pédagogique de 33 m²** pour des activités culinaires de l'Accueil de loisirs ; les jours scolaires elle accueille les enfants qui font leurs premiers pas à la cantine.



➢**Une salle d'activité artistique de 33 m²**

Les animateurs y proposent différentes activités manuelles dans un espace équipé pour la peinture, le collage… et toute autre utilisation « patouille ».

➢**Une buanderie, un local d'entretien d'où part l'aspiration centralisée**

➢**Des sanitaires adaptés aux différents âges.**

➢**Une cour extérieure de 800m²**
équipée d'un préau de 58 m², d'une structure de jeu au centre et différents espaces jeux. Une sortie directe permet de rejoindre les écoles par un cheminement sécurisé ou les espaces naturels à proximité : la mini ferme, le parc de jeux.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 3 : Projets pédagogiques des accueils de loisirs péri et extrascolaires

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

SULNIAC

PROJET PEDAGOGIQUE 2024/2025

L'organisateur est la commune de Sulniac.

La structure :
L'accueil de loisirs est basé à Sulniac, « La P'tite Pom », route de Ker Avalen et occupe les mêmes locaux que l'accueil périscolaire. Il accueille les enfants de 2 à 11 ans les mercredis (accueil périscolaire) et durant les vacances (accueil extrascolaire).
Horaires d'ouverture : de 7h15 à 19h00.
Accueil des familles entre 7h15 et 9h30 et entre 17h00 et 19h00.
Accueil du midi : 12h et 13h
Accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Le projet éducatif de référence
Le projet éducatif a été réalisé en 2003 par un comité de pilotage constitué de délégués à l'enfance de chacune des communes (Sulniac- La Vraie Croix –Treffléan), de parents, d'animateurs, et avec le soutien technique de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et des Francas du Morbihan. Il a été complété par un Projet Educatif Communal réalisé en 2005.
En 2011, La Vraie Croix a fait le choix de quitter l'intercommunalité.
En concertation entre tous les partenaires éducatifs, la commune a élaboré un Projet Educatif de Territoire en mai 2014 qui a été complété en septembre 2018 pour l'application du Plan Mercredi à l'accueil de loisirs.
Fin 2023, La commune de Treffléan a quitté l'intercommunalité.

Les intentions :
- Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu au sein d'un groupe constitué.
- Rendre l'enfant acteur et responsable.
- Favoriser l'éveil de l'enfant.

Les objectifs pédagogiques
Les objectifs pédagogiques, élaborés par l'équipe d'animateurs permanents (animateurs et directrices), se définissent en fonction :

- Des intentions de l'organisateur (le projet éducatif).
- Des aspirations, compétences et valeurs éducatives des membres de l'équipe d'animation.
- Des besoins des familles.
- Des moyens mis à disposition.

La volonté générale de l'équipe d'animation est de ne pas créer de clivage entre les différentes tranches d'âge et de permettre aux enfants d'évoluer librement au sein de l'organisation de l'accueil de loisirs : des « ponts » ou « passerelles » sont donc fréquemment proposés entre les différentes tranches d'âges. Des projets particuliers pour les 9/12 ans (les CM1/CM2 de l'accueil de loisirs et les 10/12 ans de la maison des jeunes) sont également initiés pendant les vacances.
Le rôle de l'équipe est de réunir, au travers de la vie quotidienne et des activités, les conditions nécessaires au développement de l'enfant. Dans le respect de la réglementation, des règles de sécurité et des intentions de l'organisateur, l'équipe souhaite :

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

① **Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu au sein d'un groupe constitué :**
- Respecter le rythme de l'enfant en tenant compte du groupe.
- Prendre en compte et respecter la singularité de chaque enfant.
- Permettre à l'enfant de s'intégrer, de créer et développer des relations au sein du groupe.

② **Rendre l'enfant acteur et responsable :**
- Favoriser les relations respectueuses basées sur la tolérance.
- Permettre à l'enfant de choisir le contenu de son temps.
- Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités en fonction de ses choix et du collectif.

③ **Favoriser l'éveil de l'enfant :**
- Stimuler l'intérêt de l'enfant.
- Favoriser la découverte de soi, des autres et de son environnement.
- Permettre à l'enfant d'identifier, de découvrir et de développer ses capacités et ses connaissances.

L'équipe veillera au développement du respect mutuel (enfants/enfants, enfants/animateurs, animateurs/animateurs).

Au travers des différents temps de la journée de l'enfant, l'équipe permanente d'animation a élaboré des **objectifs opérationnels** et des **moyens d'actions** permettant la mise en œuvre des intentions de l'organisateur. Ce dispositif est complété par l'ensemble des animateurs de l'été au cours d'un regroupement général.

Des critères généraux d'évaluation sont définis à travers les moyens d'actions du projet pédagogique. Ils permettent d'évaluer globalement le dispositif établi.
L'évaluation de l'activité est établie à l'issue de chaque journée avec les enfants et les animateurs.
L'évaluation des différents temps d'accueil est faite au cours des réunions d'équipe au moyen de fiches d'évaluation reprenant les différents temps d'accueil.
Des ajustements pourront être décidés au cours de l'année par l'équipe d'animation au vu des expérimentations.

Les données spatiales et humaines de la commune
- Sulniac est une commune rurale de 3829 habitants. (454 enfants accueillis dans les 3 écoles de la commune - rentrée 2023)

La commune, située dans la 2ème couronne de Vannes Agglo, est en développement et les nouveaux arrivants sont majoritairement des jeunes familles.
L'accueil de loisirs appuie son projet sur les richesses du territoire : à 20 minutes de l'océan, à 15 minutes de Vannes, dans un milieu rural offrant un cadre agréable et un paysage varié, la commune dispose de tous les commerces, services de proximité et d'une vie associative riche.

Espaces utilisés par l'accueil de Loisirs
L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de La P'tite Pom :
- 3 salles d'activités.
- 1 salle de motricité.
- Une salle dédiée aux arts plastiques.
- Une cuisine pédagogique.
- 2 salles de sieste.
- Une salle de restauration.
- 1 espace animateurs.
- Une réserve pédagogique.
- 2 bureaux (direction et coordination des services).

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

- 1 hall d'accueil, 1 petit préau couvert, 1 cour, des « coins » espaces verts.
- 1 atrium.

Espaces utilisables hors du site ALSH

- Ressources de l'environnement.
- Structures communales de Sulniac (sous réserve de disponibilité) : parc de jeux à proximité, complexes sportifs, médiathèque avec espace informatique et espace ludothèque, maison des associations (2 grandes pièces).

Le matériel pédagogique (en partie mutualisé avec l'accueil périscolaire).

- Différentes fournitures pour activités manuelles variées : peinture, terre, plâtre, cartonnage, tissus, accessoires, matériaux de récupération…
- Fournitures pour jeux de socialisation : jeux de société, jouets, jeux de construction, poupées, maquillage, déguisements, livres, tapis de sol, ping-pong…
- Matériel pour des jeux sportifs, éveil corporel, jeux d'extérieurs : ballons, jeux de boules, jeux de raquettes, parcours de motricité, vélos et trottinettes…

Un accès Internet est à la disposition des animateurs dans les salles d'activités et dans l'espace animateurs.

L'équipe de direction assure le rôle d'assistant sanitaire.

Le règlement intérieur

Il a été établi par la commune organisatrice à destination des familles et permet d'informer sur :

- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Les relations entre l'accueil de loisirs et les parents.
- Les modalités d'accueil et la facturation.

Les mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou d'un handicap

- Il est indiqué dans le règlement intérieur que les familles doivent prendre rendez-vous avec l'équipe de direction afin évaluer les mesures nécessaires à prendre en compte pour l'accueil de l'enfant et l'organisation du service.
- Des modalités d'accueil sont établies et validées par l'ensemble des parties : la famille, le médecin et les intervenants éventuels, la Protection Maternelle Infantile ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'organisateur et la direction de l'accueil de loisirs.
- L'organisateur s'engage à accueillir l'enfant si toutes les conditions nécessaires à son bien-être et à sa sécurité sont réunies.
- Des échanges réguliers avec les familles sont organisés.

L'ACCUEIL

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	Proposer des horaires d'accueil échelonnés.	**Matin** 7h15-9h30 **midi** 12 h et 13h **soir** 17h-19h00 Arrivées et départs échelonnés des animateurs.	Vérifier l'étalement des arrivées et départs des enfants et la concordance avec les présences des animateurs.
	Proposer des espaces favorisant un démarrage ou une fin de journée en douceur, adaptés aux envies et besoins des enfants.	Ouverture et fermeture progressive des espaces et répartition des animateurs. Proposition de jeux en extérieur et de différents jeux en intérieur selon le nombre d'animateurs.	Vérifier si l'utilisation des espaces et des jeux proposés est cohérente et si la répartition enfants/animateurs est équilibrée.
	Répartir les animateurs pour permettre la prise en charge rassurante des enfants tout en assurant l'accueil des parents : les animateurs sont à l'écoute des enfants et parents.	1 animateur en charge de l'accueil des familles et des animateurs prenant en charge les enfants sur les différents espaces. Tous les animateurs ont la liste des enfants présents ainsi que les informations sanitaires. Les informations importantes concernant la vie des enfants sont notées sur un cahier de liaison. Organisation d'une rencontre avec les parents 1 ou 2 fois au cours de l'année.	Récolter les impressions des parents - convivialité. Ambiance générale. Être attentif à la motivation des enfants pour la préparation du goûter parents. Constater l'instauration de dialogues avec les familles au cours des rencontres.
	Proposer des espaces favorisant la communication entre les différents enfants (toute tranche d'âge confondue) et permettant aussi aux enfants de s'isoler.	Aménager des "coins" à l'échelle des enfants : lecture, jeux de société, jeux de construction, espace sportif... favorisant les relations et permettant aux enfants de commencer/finir leurs journées à leurs rythmes.	Être attentif au comportement des enfants à leurs arrivées et départs. Vérifier la répartition des enfants dans les différents espaces, le volume sonore et repérer les enfants trop souvent isolés.
②	Inciter les enfants à respecter les jeux et matériels à leur disposition.	Le matériel est rangé au fur et à mesure par les enfants. Rangement collectif à la fermeture des espaces. L'animateur accompagne les enfants dans le rangement.	Vérifier "l'état" de la salle pendant et à la fin du temps de garderie.
	Proposer un temps d'échanges permettant aux enfants de s'exprimer au sein du groupe.	Au démarrage de la journée, faire l'appel et initier des échanges : discussion informelle, règles de vie, propositions et choix des activités : expression de chacun (enfants et animateurs). Au 1er jour de chaque semaine de vacances, proposer un plateau de fruits.	Constater les échanges et la cohésion de groupe. Vérifier que les animateurs puissent répondre aux en[illegible] enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

③	Permettre aux enfants de se rendre à leurs activités extra scolaires du mercredi à des heures non conformes aux horaires établis. Proposer des espaces de jeux et d'échanges entre enfants toutes tranches d'âge confondues.	Les informations concernant les départs et les retours des enfants sont sur les listes des animateurs et à l'accueil : animateurs attentifs aux enfants partants et revenant dans le groupe et adaptation du programme d'activités. 1 animateur au minimum par espace restant attentif aux envies des enfants et initiant les échanges : l'animateur est force de proposition. Différents jeux et espaces en autonomie : jeux de société, livres, jeux de construction, d'imitation... tout en veillant à ce que le matériel soit adapté à l'âge des enfants. Par la mutualisation des groupes, permettre la découverte de nouveaux jeux, nouvelles relations.	Vérifier l'utilisation de ce dispositif par les familles. Relever les défauts d'organisation. Noter les enfants ayant des difficultés d'intégration spécialement sur ce temps. Être attentif au mélange des différentes tranches d'âge. Noter les nouvelles relations, les apprentissages de jeux aux plus petits par les plus grands. Constater l'intérêt des enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

L'ACTIVITE

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	Proposer des activités correspondant aux besoins et rythmes des enfants.	Programmes adaptés à la tranche d'âge avec différents projets - répartition équilibrée entre activités manuelles et sportives, en tenant compte de la composition du groupe, des effectifs enfants/animateurs, de la météo et de la fatigue des enfants.	Vérifier la pertinence de la programmation pendant la réunion d'équipe (activités menées, fatigue des enfants).
		Les enfants peuvent ne rien faire, jouer seuls ou avec leurs copains.	Observation des enfants (fatigue, motivation).
	Instaurer un climat de confiance.	Doser la présence de l'adulte en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Animateur disponible pour répondre aux envies des enfants.	Vérifier que les enfants s'expriment librement, bien être et ambiance générale.
	Initier des projets communs.	Proposer des activités collectives. Selon les envies des enfants et en fonction de l'organisation du service, permettre la mutualisation des tranches d'âges.	Noter la fréquence et les circonstances des propositions de regroupement. Constater les échanges entre enfants, les nouvelles relations.
②	Proposer des activités et un libre choix des enfants sur chaque temps.	Proposition de 2/3 activités au choix (selon effectifs/nombre d'animateurs).	Adaptabilité des animateurs.
	Permettre aux enfants de participer ou non à l'activité et de définir leurs rôles dans le projet.	L'animateur est force de proposition. Jeux en libre-service, en nombre limité. Permettre aux enfants de faire leurs propres propositions.	Constater que les enfants font leurs propres choix et n'agissent pas en fonction du groupe. Observer l'utilisation des jeux en libre-service.
	Inciter les enfants à participer au rangement du matériel.	Définir des espaces de rangements : les jeux sont mis à disposition sur les demandes des enfants et gérés par les animateurs. Instaurer des règles de vie (après une activité, on range). Responsabiliser les enfants en leur attribuant des tâches et des rôles : rangement succinct avec les enfants.	Vérifier que les espaces de rangement sont adaptés aux enfants. Vérifier le rangement après les activités. Vérifier l'implication et la participation active de chaque enfant.
	Favoriser l'entraide.	L'animateur initie le dialogue, l'écoute, le partage de savoir-faire entre les enfants.	Ambiance générale.
	Sensibiliser au tri sélectif	Proposer des interventions sur ce thème. Mettre en place des poubelles identifiées dans chaque espace. Inciter à trier. Organiser le vidage des poubelles jaunes avec les enfants.	Constater l'implication des enfants et des adultes.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

③	Donner envie aux enfants de participer aux activités proposées.	Sensibiliser les enfants à l'activité proposée : présentation, dialogue et incitation, présentation d'un modèle...	Constater le nombre d'enfants participant aux activités.
	Permettre aux enfants d'expérimenter des techniques et matériaux différents.	Proposer des activités permettant la découverte : sciences, culture, environnement, éveil sensoriel, expression, motricité. Proposer des activités "à long terme" permettant l'investissement des enfants.	Vérifier la variété des propositions d'activités. Noter les différents projets à long terme.
	Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui l'entoure.	Proposer différents types de projets : individuel, collectif, de coopération, actions intergénérationnelles, activités extra scolaires des mercredis (activités sportives), en lien avec les évènements communaux. Favoriser la tolérance et le respect des différences (ethnique, culturelle, filles et garçons). Proposer des regroupements autour d'activités spécifiques (passerelle) pour les CM1/CM2 de l'ALSH et les 10/12 ans de la maison des jeunes : 1 journée par période de vacances.	Vérifier la diversité des propositions d'activités.
	Exploiter les richesses et les ressources humaines de la commune.	Favoriser la découverte de l'environnement naturel (bois, sentiers de randonnées), et des différents espaces disponibles (salle de sports, médiathèque, boulodrome) en fonction des capacités des enfants.	Noter le nombre d'activités extérieures réalisées et le lieu de l'action.
	Permettre aux enfants de repousser leurs limites et accompagner l'échec éventuel.	Proposer des activités à sensations, adapter les objectifs en fonction du niveau des enfants. Dédramatiser l'échec, positiver les difficultés rencontrées.	Noter la fréquence de ce type de proposition. Observer les évolutions des enfants (confiance en soi, bien être).
	Mettre en valeur le savoir-faire des enfants et favoriser le développement de l'imaginaire.	Permettre l'expression des enfants (échange, écoute) et les accompagner dans leurs projets créatifs. Proposer des ateliers d'échanges de compétences entre enfants. Laisser les enfants faire leurs propres expérimentations : patouille, jeux de rôles. Proposer des modèles d'activités non aboutis : laisser l'enfant créer, inventer.	L'enfant arrive-t-il à se mettre en valeur ? L'enfant arrive-t-il à faire ses propres choix ?

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

LE REPAS

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	Proposer des temps, espaces et matériels adaptés aux enfants.	Selon les effectifs, installer les PS/MS et GS/CM dans 2 espaces différents. Les animateurs sont répartis dans les espaces. Temps de repas : de 12h à 13h.	Ambiance générale : bruit, mouvements. Vérifier le respect des horaires.
	Permettre aux enfants de prendre leur temps pour manger.	Respecter les horaires. Doser les temps d'attentes entre les plats.	Vérifier le rythme du repas : temps entre chaque plat, débarrassage, énervement des enfants.
	Respecter les particularités alimentaires des enfants.	Les animateurs et le cuisinier connaissent les particularités alimentaires des enfants.	Vérifier la pertinence du dispositif.
	Favoriser la convivialité, initier des échanges avec les enfants et agir sur le volume sonore.	Laisser le libre choix aux enfants de leurs copains de table. Les animateurs mangent avec les enfants et génèrent des échanges. Favoriser la mixité entre les écoles. Être attentif à l'intégration des enfants arrivant à 12h et 13h.	Constater les nouvelles relations. Vérifier la mixité (filles, garçons, entre écoles et communes) et le comportement des enfants. Observer la qualité de l'accueil.
		Rappel des règles de vie spécifiques à ce temps. Les animateurs occupent des places stratégiques (visibilité et interaction). Utilisation d'outils pour réguler le volume sonore.	Vérifier l'ambiance générale. Vérifier les places occupées par les animateurs.
②	Sensibiliser à l'équité, au gaspillage et au tri sélectif.	Les enfants expriment leurs goûts auprès de l'animateur qui les sert en conséquence mais sans excès. Utilisation d'outils pour mesurer le gaspillage (aliments et eau). Mise à disposition de poubelles de tri, solliciter les enfants pour la gestion du tri (enfants volontaires).	Vérifier l'utilité et la pertinence du dispositif. Constater le gâchis éventuel. Constater l'implication des enfants.
	Favoriser l'entraide et la participation de l'enfant à la vie collective.	Selon le temps disponible et l'organisation générale, solliciter les plus grands à apporter de l'aide dans l'organisation générale. **3/4 ans** : Selon les effectifs, des GS/CM volontaires peuvent prendre leurs repas avec les PS/MS et apporter leur aide : service, débarrassage.	Noter l'implication des enfants dans l'organisation générale.
③	Proposer des menus variés et équilibrés.	Inciter à goûter mais ne pas forcer les enfants Afficher les menus à la vue des enfants et présenter le menu du jour avant le repas.	Constater l'évolution des enfants. Noter les évolutions de comportement alimentaire.
	Favoriser l'autonomie des enfants.	**GS/CM** : les enfants débarrassent leurs plateaux au self (table par table). Des enfants volontaires vident les pichets d'eau.	Constater l'implication active des enfants.

LE REPOS

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	Proposer des temps et des lieux de repos en fonction des besoins des enfants.	**PS/MS** : sieste de 13h15 à 15h30 (13h/13h15 : histoire/musique...). **GS/CP** : temps calme de 13h15 à 14h30 pouvant permettre l'endormissement. **CE/CM** : de 13h15 à 14h : Temps calme (matelas à disposition dans les salles) et réunion d'enfants : propositions d'activités.	Constater le temps d'endormissement des PS/MS et l'endormissement éventuel des GS/CM. Pertinence des activités proposées par rapport au moment.
	Connaître les singularités de chaque enfant.	**PS/MS** : repérer les enfants dormeurs/non dormeurs et informer les familles. Être attentif aux particularités des enfants (nouveaux venus, enfants agités) et les placer stratégiquement en fonction de leurs besoins. **GS/CM** : Proposer des espaces permettant le repos des enfants. Les animateurs sont attentifs au groupe et font des propositions adaptées.	Mise en place d'un cahier de liaison pour la transmission d'informations (familles et équipe). Constater l'état de fatigue des enfants en fin de journée.
	Proposer des repères temps.	Créer des rituels. Respecter les horaires.	Constater le bien-être de l'enfant.
	Aménager l'espace pour permettre la création de petits groupes.	**PS/MS** : 1 ou 2 salles de sieste. **GS/CM** : coins thématiques et salles d'activité pour repos allongé.	Ambiance générale.
②	Proposer des méthodes selon la tranche d'âge et le mode de repos. Permettre aux enfants de choisir leur espace de jeu.	**PS/MS** : créer des ambiances : musique, histoire... **GS/CP** : présentation de l'organisation du temps calme. Après 14h, les enfants réveillés peuvent se lever. **CE/CM** : leur permettre de s'approprier ce temps pour leurs envies et besoins (jeux personnels, circuits, constructions) tout en veillant à la quantité de matériel utilisé et au temps nécessaire à la réalisation. Animateur disponible pour répondre aux envies des enfants et garant du respect des règles de vie.	Vérifier que les différentes méthodes proposées incitent au repos. Comment l'enfant s'approprie-t-il ce temps ? Vérifier la disponibilité de l'animateur. Vérifier le degré de sollicitation des enfants.
	Inciter chaque enfant à respecter le repos des autres.	Instaurer des règles communes avec les enfants, les faire respecter. Permettre aux CE/CM d'avoir un réel temps de repos (temps allongé si besoin).	Noter le comportement des enfants (bruits, chahuts, chuchotements, calme).
③	Favoriser l'autonomie.	**PS/MS :** Avant le repas, les enfants vont déposer leurs doudous sur leur lit. Les enfants vont aux toilettes, enlèvent leurs chaussures avec l'aide éventuelle de l'animateur. Propositions d'activités simples en libre-service pour leur réveil. **GS/CM** : Possibilité de finir les activités du matin. L'animateur est disponible pour les enfants et les soutient dans la découverte de nouvelles activités. Mise à disposition de jeux de société suscitant leur intérêt, de livres et d'activités manuelles simples. Laisser les liens se tisser.	Constater l'évolution de l'autonomie des enfants. Ambiance générale. Constater les nouvelles relations.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

LE GOÛTER

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Moyens d'évaluation
①	Permettre aux enfants de prendre leur temps pour manger.	Respect des horaires : fin du goûter à 16h45 maximum.	Ambiance générale : volume sonore, mouvements.
	Favoriser la convivialité et les échanges.	Selon les effectifs et la météo, mutualiser les groupes et organiser le goûter à l'extérieur. Libre choix de ses voisins de table. Bilan de la journée. Proposer des chansons, des devinettes...	Constater les nouvelles relations, la création de nouveaux groupes.
		Méthode de distribution respectueuse des enfants et de l'alimentation : présentation du contenu du goûter, distribution bienveillante. Afficher le menu des goûters à la porte de la salle de restauration.	Comportement du groupe d'enfants.
②	Eviter le gaspillage.	Règles clairement énoncées : quantité et contenu d'un goûter. Repérer les enfants ayant tendance à se servir en trop grosse quantité par rapport à leur appétit.	Noter le gaspillage.
	Sensibiliser au tri sélectif.	Mettre à disposition des poubelles de tri, solliciter les enfants pour aller vider les déchets recyclables (enfants volontaires).	Constater l'implication des enfants.
	Permettre aux enfants de s'investir dans les actes de la vie quotidienne.	Les enfants aident au service et desservent les tables. 1 animateur accompagne 1 groupe d'enfants volontaires pour nourrir les animaux de la mini-ferme avec les déchets alimentaires de la journée.	Noter l'implication des enfants et l'évolution de leur autonomie.
③	Susciter l'éveil au goût.	Proposer des ateliers cuisine pour diversifier les choix et pour inciter les enfants à découvrir de nouvelles saveurs.	Noter la fréquence des ateliers cuisine, la diversité pr[illegible]
	Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire.	Grille de goûters établis par 1 diététicien (Armonys) en fonction des menus du midi – proposition de fruits à chaque goûter.	Observer l'évolution du comportement alimenta[illegible] de enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

PROJET PEDAGOGIQUE
LES TEMPS PERISCOLAIRES (accueil du matin et du soir)

L'organisateur est la commune de Sulniac. L'accueil de loisirs Périscolaire accueille les enfants scolarisés jusqu'au CM2 dans les deux écoles du bourg (école Jules Verne et école Ste Thérèse).

La structure :

L'accueil de loisirs périscolaire fonctionne toute l'année sur le temps scolaire de la manière suivante :
Horaires d'ouverture : de 7h15 à 8h35 et de 16h15 à 19h.

Le projet éducatif de référence

Le projet éducatif de territoire a été réalisé en 2014 par un comité de pilotage constitué de délégués à l'enfance, de parents, d'animateurs.

Les intentions :

Sur un plan individuel

① - Avoir confiance en soi, s'aimer, se respecter.
② - Développer l'esprit critique, être capable de faire des choix et être conscient de ses actes
③ - Permettre les apprentissage

Sur un plan collectif

① - Acquérir le sens du bien commun et de l'intérêt général.
② - Mobiliser les énergies

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques ont été élaborés par l'équipe d'animateurs permanents (animateurs et directrice), en fonction :

- Des intentions de l'organisateur (PEDT).
- Des aspirations, compétences et valeurs éducatives des membres de l'équipe d'animation.
- Des besoins des familles.
- Des moyens mis à disposition.

La volonté générale de l'équipe d'animation est de ne pas créer de clivages entre les différentes tranches d'âge et écoles ainsi que de permettre aux enfants d'évoluer librement au sein de l'organisation de l'accueil périscolaire.
Le rôle de l'équipe est de réunir, au travers de la vie quotidienne et des activités, les conditions nécessaires au développement de l'enfant. Dans le respect de la réglementation, des règles de sécurité et des intentions de l'organisateur, l'équipe souhaite :

① **Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu au sein d'un groupe constitué :**

- Respecter le rythme de l'enfant en tenant compte du groupe.
- Prendre en compte et respecter la singularité de chaque enfant.
- Permettre à l'enfant de s'intégrer, de créer et développer des relations au sein du groupe.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

② **Rendre l'enfant acteur et responsable :**
- Favoriser les relations respectueuses basées sur la tolérance.
- Permettre à l'enfant de choisir le contenu de son temps.
- Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités en fonction de ses choix et du collectif.

③ **Favoriser l'éveil de l'enfant :**
- Stimuler l'intérêt de l'enfant.
- Favoriser la découverte de soi, des autres et de son environnement.
- Permettre à l'enfant d'identifier, de découvrir et de développer ses capacités et ses connaissances.

L'ensemble de l'équipe d'animateurs a élaboré des **objectifs opérationnels** et des **principes d'actions** permettant la mise en œuvre des intentions de l'organisateur.

Les indicateurs de réussite sont définis à travers les principes d'actions du projet pédagogique. Ils permettent d'évaluer globalement le dispositif établi.
Des ajustements pourront être décidés au cours de l'année par l'équipe d'animation au vu des expérimentations.

Les données spatiales et humaines de la commune

- Sulniac est une commune rurale de 3889 habitants.
  (466 enfants accueillis dans les 3 écoles de la commune – rentrée 2022)

L'accueil de loisirs est basé à Sulniac. Il appuie son projet sur les richesses du territoire : à 20 minutes de l'océan, à 15 minutes de Vannes, dans un milieu rural offrant un cadre agréable et un paysage varié, la commune dispose de tous les commerces, services de proximité et d'une vie associative riche (plus de 50 associations).

Espaces utilisés par l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs périscolaire est situé dans les locaux de La P'tite Pom :
- 3 salles d'activités modulables.
- 2 salles d'activités.
- 1 salle de motricité.
- Une salle dédiée aux arts plastiques.
- Une cuisine pédagogique.
- 3 salles de sieste.
- 1 salle « animateurs ».
- Une réserve pédagogique.
- 2 bureaux (direction et coordination des services).
- 1 hall d'accueil, 1 préau couvert, 1 cour, des espaces verts.

Le matériel pédagogique

- Fournitures pour jeux de socialisation : jeux de société, jouets, jeux de construction, poupées, maquillage, déguisements, livres, tapis de sol…

- Matériel pour des jeux sportifs, éveil corporel, jeux d'extérieurs : ballons, jeux de boules, jeux de raquettes, parcours de motricité…

- Fournitures pour la mise en place d'activités manuelles de courte durée : peinture, terre, plâtre, cartonnage, tissus, accessoires…

Un accès Internet à la disposition des animateurs dans l'espace animateurs.

Le règlement intérieur : *est en cours d'élaboration*

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou d'un handicap

- Le règlement intérieur conseille aux familles de prendre rendez-vous avec l'équipe de direction qui évalue les mesures nécessaires pour l'accueil de l'enfant, les contraintes à prendre en compte dans l'organisation du service.
- Des modalités d'accueil sont établies et validées par l'ensemble des parties : la famille, le médecin et les intervenants éventuels, la Protection Maternelle Infantile ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'organisateur et la direction de l'accueil de loisirs.
- L'organisateur s'engage à accueillir l'enfant si toutes les conditions nécessaires à son bien-être et à sa sécurité sont réunies.
- Des échanges réguliers avec les familles sont organisés.

Les intervenants extérieurs :

L'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs pour la mise en place d'activités spécifiques lors de l'accueil du soir.

L'aide aux devoirs : ce sont 4 bénévoles qui interviennent les lundis et jeudis auprès des enfants afin de leur apporter une aide pour leurs devoirs.

Le panier à livres : Catherine, animatrice de la médiathèque de Sulniac, intervient chaque mardi pour proposer aux enfants la lecture d'histoires et la découverte d'albums.

L'ACCUEIL

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Indicateurs de réussite
Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu dans un groupe constitué	Proposer des horaires d'accueil échelonnés.	matin 7h15- 8h35 soir 16h15-19h = arrivées (le matin) et départs (le soir) échelonnés des enfants et des animateurs. Ouverture et fermeture progressive des espaces et répartition des animateurs, toujours avec la présence d'un animateur.	Vérifier l'étalement des arrivées et départs des enfants et la concordance avec les présences des animateurs.
	Proposer des espaces favorisant un démarrage ou une fin de journée en douceur, adaptés aux envies et besoins des enfants.	Proposer des jeux en extérieur et intérieur, calmes ou sportifs et adaptés aux différentes tranches d'âge.	Vérifier si l'utilisation des espaces et des jeux proposés est cohérente et si la répartition enfants/animateurs est équilibrée.
	Répartir les animateurs pour permettre la prise en charge rassurante des enfants tout en assurant l'accueil des parents: les animateurs sont à l'écoute des enfants et parents.	1 ou 2 animateurs en charge de l'accueil des familles et des animateurs avec les enfants sur les différents espaces. L'enfant doit se sentir attendu.	Récolter les impressions des parents - convivialité. Noter les temps d'attente éventuels des familles.
	Proposer des espaces favorisant la communication entre les différents enfants (toute tranche d'âge confondue) et permettant aussi aux enfants d'être au calme.	Proposer des jeux adaptés à tout âge, permettant aux enfants de se rencontrer et favoriser le partage des connaissances. Proposer des « coins calmes » et ouverture de la cour avec la présence d'un animateur.	Être attentif au comportement de l'enfant à son arrivée et à son départ. Vérifier la répartition des enfants et des animateurs dans les différents espaces, le volume sonore et repérer les enfants isolés.
Rendre l'enfant acteur et responsable	Inciter les enfants à respecter les jeux et matériels à leur disposition.	Le matériel est rangé au fur et à mesure par les enfants. Rangement collectif à la fermeture des espaces. L'animateur les accompagne dans le rangement. Réguler le nombre de jeux à disposition des enfants.	Vérifier "l'état" de la salle durant et à la fin du temps de Garderie.
Favoriser l'éveil de l'enfant	Proposer des espaces de jeux et d'échanges entre enfants toutes tranches d'âge confondues.	1 animateur au minimum par espace restant attentif aux envies des enfants et initiant les échanges : l'animateur est force de proposition.	Noter les enfants ayant des difficultés d'intégration spécialement sur ce temps.
		Proposer différents jeux et espaces en autonomie : jeux de société, livres, jeux de construction, d'imitation... tout en veillant à ce que le matériel soit adapté à l'âge des enfants. Par la mutualisation des groupes, permettre la découverte de nouveaux jeux, nouvelles relations.	Être attentif au mélange des différentes tranches d'âge. Noter les nouvelles relations, les apprentissages de jeux aux plus petits par les plus grands.
	Donner envie aux enfants de participer aux activités et projets.	Décorer l'espace d'accueil.	Vérifier l'intérêt des familles et enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

L'ACTIVITE

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Indicateurs de réussite
Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu dans un groupe constitué	Proposer des activités correspondant aux besoins et rythmes des enfants.	Proposer jeux adaptés à la tranche d'âge et visant les objectifs pédagogiques - adaptables en fonction de la composition du groupe, de la météo et de la fatigue des enfants.	Vérifier l'équilibre des jeux proposés. Bilan semaine : activités menées, temps de récupération, satisfaction des enfants.
	Permettre à l'enfant d'avoir le choix du contenu de son temps.	L'enfant peut ne rien faire, jouer seul ou avec ses copains. Favoriser les temps de vie quotidienne : permettre aux enfants de souffler et de simplement « être ensemble ».	Observation des enfants (fatigue, motivation,).
	Instaurer un climat de confiance.	Doser la présence de l'adulte en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Animateur disponible pour répondre aux envies des enfants.	Noter la fréquence des propositions d'ateliers multi activités. Noter l'intérêt des enfants pour le « temps off ».
Rendre l'enfant acteur et responsable	Permettre aux enfants de choisir leurs activités, y compris de ne pas jouer	Proposer plusieurs activités sur chaque temps, jeux non imposés	Vérifier la disponibilité et adaptabilité des animateurs. Constater l'engagement des enfants participant à l'activité. Vérifier la pertinence de l'outil utilisé.
	Inciter les enfants à participer au rangement du matériel.	Définir des espaces de rangements matérialisés et adaptés aux enfants. Instaurer des règles de vie (après une activité, on range). L'animateur sollicite et aide au rangement.	Vérifier que les espaces de rangement sont adaptés aux enfants. Vérifier le rangement au fur et à mesure du temps Vérifier l'implication des enfants.
	Favoriser l'entraide, et devenir responsable	Proposer des temps d'aide aux devoirs pour les enfants volontaires accompagnés par des bénévoles. Echanger avec les familles afin de connaitre les besoins de temps pour commencer les devoirs	Vérifier l'implication et les relations que les enfants créent Nombre d'enfants participant à l'aide aux devoirs
Favoriser l'éveil de l'enfant	Donner envie aux enfants de participer aux activités proposées.	Sensibiliser les enfants à l'activité proposée. Mettre en place un outil permettant de constater l'intérêt des enfants.	Constater le nombre d'enfants participant aux activités. Vérifier la pertinence de l'outil utilisé.
	Exploiter les ressources de la commune.	Proposer des temps culturels avec l'animatrice de la médiathèque	Noter le nombre de temps proposés.
	Permettre aux enfants de repousser leurs limites et accompagner l'échec éventuel.	Encourager, motiver sans forcer. Dédramatiser l'échec, positiver les difficultés rencontrées.	Noter la fréquence de ce type de proposition. Observer les évolutions des enfants (confiance en soi, bien-être).
	Mettre en valeur le savoir-faire des enfants.	Permettre l'expression du savoir-faire de l'enfant (échange, écoute) et accompagner l'enfant dans ses projets créatifs.	Noter la fréquence de ce type de proposition et les comportements des enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

LE GOUTER

Finalité	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Indicateurs de réussite
Permettre à l'enfant d'être accueilli comme un individu dans un groupe constitué	Proposer des temps, espaces et matériels adaptés pour chaque enfant.	Installation conviviale des tables – favoriser les petites tablées ; Goûter échelonné en fonction des arrivées des enfants.	Vérifier le respect des horaires. Ambiance générale : volume sonore, mouvements.
	Permettre aux enfants de prendre leur temps pour manger.	Respecter les horaires d'arrivée. Laisser à chaque enfant le temps de se resservir des fruits Les enfants commencent à manger quand toute la table est servie.	Vérifier le rythme du gouter.
	Respecter les particularités alimentaires des enfants.	Les animateurs connaissent les particularités alimentaires de tous les enfants présents.	Vérifier la pertinence du dispositif.
	Favoriser la convivialité, initier des échanges et agir sur le volume sonore.	Proposer différents espaces pour limiter le bruit. Laisser le libre choix aux enfants de leurs copains de table Méthode de distribution respectueuse des enfants et de l'alimentation.	Constater les nouvelles relations. Noter l'ambiance générale. Constater les nouvelles relations. Observer la qualité de l'accueil.
Rendre l'enfant acteur et responsable	Sensibiliser à l'équité et éviter le gaspillage.	Proposer des goûters équilibrés et diversifié Proposition de fruits à volonté.	Constater le gâchis éventuel. S'assurer que les enfants comprennent la notion de partage.
	Permettre aux enfants de doser leurs rations.	Les enfants expriment leurs gouts à l'animateur qui les sert en conséquence mais sans excès.	
	Favoriser l'entraide et la participation de l'enfant à la vie collective.	Mettre à disposition les outils nécessaires au rangement. Selon le temps disponible, solliciter les plus grands à apporter de l'aide dans l'organisation générale. Valoriser leur participation.	Noter l'implication des enfants et l'évolution de leur degré d'autonomie.
	Sensibiliser les enfants à la gestion des déchets.	Proposer plusieurs poubelles.	Observer la prise de conscience et l'implication des enfants.
Favoriser l'éveil de l'enfant	Proposer des menus variés et équilibrés.	Inciter à goûter mais ne pas forcer les enfants à finir leurs gouters.	Noter les évolutions de comportement alimentaire.
	Favoriser l'autonomie des enfants.	**CP à CM** : Les enfants débarrassent les verres et vident les restes dans les poubelles.	Constater l'implication active des enfants.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 4 : Projet pédagogique de la MDJ

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'A MDJ

Le projet pédagogique de la Maison des jeunes s'appuie sur le projet éducatif de la commune de Sulniac, tente de répondre aux besoins des jeunes sulniacois de 10 ans (11 ans dans l'année en cours, c'est-à-dire l'âge des enfants de CM2) à 17 ans et aux attentes de leurs parents. Exceptionnellement, des animations initiées par le Conseil Communal des Enfants pourront être ouvertes dès 9 ans (10 ans dans l'année en cours, c'est-à-dire l'âge des enfants de CM1). Les jeunes majeurs sont tolérés sous réserve de se plier aux mêmes règles que les mineurs et de se montrer exemplaires.

Le projet éducatif communal met à la fois l'accent sur le développement harmonieux du jeune sur le plan individuel, son bien être et son implication dans le monde qui l'entoure. L'un n'allant pas sans l'autre, la Maison des Jeunes se fixe les objectifs suivants :

1° faciliter l'intégration du jeune dans le groupe.
2- responsabiliser le jeune.
3- favoriser son apprentissage de l'autonomie.
4- valoriser les savoirs/savoirs faire/savoirs être du jeune.
5- l'ouvrir sur son environnement.

1- FACILITER L'INTEGRATION DU JEUNE DANS LE GROUPE :

« Que nous ayons à faire à des enfants ou à des adultes, être en contact avec la réalité signifie les accepter tels qu'ils sont et non tels que nous souhaiterions qu'ils fussent. Il faut ensuite les accepter où ils en sont » Gisèle De Failly (pédagogue fondatrice des CEMEA)

La Maison des Jeunes a pour vocation d'accueillir des jeunes issus de milieux sociaux divers. Chaque jeune a une histoire et un développement qui lui est propre. De fait, l'équipe d'animation veillera attentivement aux points suivants :

a) permettre aux jeunes de se retrouver par tranches d'âges :

Certaines activités sont proposées en fonction des deux tranches d'âge pré ados (10/14 ans) et ados (14/17 ans) tout particulièrement pendant les vacances.

Certains projets de jeunes peuvent correspondre à une tranche d'âge définie (soirées organisées pour les plus ou moins de 14 ans, bivouacs/camps).

Des journées d'animation « passerelles » avec les grands de l'ALSH (9/11 ans) et les plus jeunes de la MDJ (10/12 ans) sont prévues pendant chacune des vacances pour faciliter la transition entre les deux structures.

Exceptionnellement et uniquement dans le cadre d'actions initiées par le Conseil communal des enfants, la tranche d'âge des 10/14 ans pourra être étendue aux 8/14 ans.

b) permettre aux jeunes d'organiser, dans la limite du respect de chacun, l'espace de vie du local :

- L'animateur sera attentif aux demandes formulées ou induites par le comportement des jeunes.
- L'animateur sera vigilant à la cohabitation harmonieuse des 10/14 et 14/17 ans durant les temps d'ouverture périscolaires (mercredi, vendredi et samedi après midi) communs aux deux tranches d'âge.
- Il incitera la prise d'initiative des jeunes quant à l'aménagement et l'entretien du local.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

- Les activités peuvent être proposées par les jeunes ou l'animateur.
- Sur la demande des jeunes, le local peut être fermé pour la mise en place d'une activité en extérieur même lors des temps périscolaires.

c) permettre à chaque jeune de réaliser des activités en fonction de ses goûts, de ses besoins :

- En permettant aux jeunes de proposer et de choisir leurs activités.
- Des jeux variés et ateliers sont proposés en accès libre sur les temps d'ouverture. L'équipe d'animation veillera au renouvellement des jeux/ateliers proposés.
- En proposant des activités à dominantes différentes (culturelles, sportives, manuelles, techniques, artistiques ou d'expression)
- Ces différents champs se superposent très souvent, l'animateur pourra mettre l'accent sur tel ou tel champ en fonction de ses intentions éducatives.

d) accepter le « ne rien faire » :

Certains jeunes, en particulier chez les plus grands (14/17 ans), ne recherchent dans la Maison des Jeunes qu'un lieu pour discuter entre copains. Même s'ils donnent l'impression de ne rien faire, parce qu'assis toute l'après-midi, il convient de se rappeler que la conversation est la base de la socialisation, de la construction de soi.

La Maison des Jeunes se doit d'être aussi un lieu de simples rencontres, de discussion, d'évasion de la cellule familiale et des obligations scolaires.

2- RESPONSABILISATION DU JEUNE :

Parce que prendre ses responsabilités, c'est déjà s'assumer en tant que citoyen, l'équipe d'animation veillera à encourager et à accompagner la prise de responsabilité des jeunes à travers :

- Les projets de jeunes (organisation de soirées, d'événements, de concerts, de camps de vacances/bivouacs en été, échange européen, séjour ski…)
- Le prêt de matériel pendant les heures d'ouverture du local.
- Le respect des règles de vie dans le local et lors des activités.
- S'engager à participer une activité suite à une inscription.
- Se réunir en groupe de travail …
- Lancer des actions pour financer leurs projets (de séjours par ex)
- S'investir sur des actions initiées par le CCE (tenue de stands à fête du jeu, réalisation de reportage, aide à l'animation de jeux pour les petits...).
- Pour les 10/14 ans et si leurs parents le souhaitent (contrat moral entre le jeune/ses parents/l'animateur), tenir ses parents au courant de son arrivée et de son départ de la MDJ grâce à un accès libre au téléphone de la MDJ.
- Sensibiliser les jeunes aux échéances électorales.

3- AUTONOMIE DU JEUNE :

Le jeune a besoin d'espace de liberté, mais il est également à la recherche de ses propres règles. Il ne s'agit pas pour l'équipe de laisser le jeune seul mais bien au contraire de l'accompagner de son apprentissage de l'autonomie :

- Autonomie dans la menée de ses activités (ex : les animateurs peuvent inciter les jeunes à emprunter un ballon pour aller jouer au stade, au terrain de basket)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

- Auto arbitrage dans les activités de confrontation.
- Mise en place de tableaux de tournoi, constitution des équipes.
- Argumentation de ses choix d'activités, d'actions à mener, des causes à défendre.
- Se réunir en groupe de projet.
- Accès internet (avec code d'accès Wifi individuel) sur la structure.
- En fonction de son degré d'autonomie, de sa maturité affective et du désir de ses parents, le jeune pourra être tenu ou non d'appeler ceux-ci lorsqu'il quitte la Maison des Jeunes. L'objectif à terme restant qu'un lien de confiance fort se crée entre lui et ses parents et que peu à peu il gagne en autonomie.

4- VALORISATION DU JEUNE :

« Personne ne sait tout mais tout le monde sait quelque chose » Célestin Freinet (pédagogue)

Chaque jeune possède son propre savoir, savoir-faire et savoir-être. En prendre conscience et les déclarer valorisent les jeunes à travers leur propre regard et celui des autres. Certains jeunes en échec scolaire perdent totalement confiance en eux. Pourtant, lorsqu'ils prennent conscience de leurs compétences et que celles-ci sont mises en valeur, ils peuvent retrouver une partie de cette confiance perdue. De plus, c'est de cette prise de conscience de « qui il est » et de « ce qu'il est capable de faire » que le jeune va bâtir sa personnalité et son avenir. Il incombe donc à l'équipe d'animation de mettre en place des stratégies pour valoriser les « compétences » des jeunes :

- Par la participation à la mise en place d'expositions (goûter expo pour les parents à la fin de l'été, stand au forum des assos,…)
- Solliciter les compétences intellectuelles et manuelles par des réalisations concrètes et visibles (ateliers libres bricolage, expression artistique, reportage, bénévolat)
- En permettant aux jeunes de transmettre leurs savoirs à leurs pairs (lorsqu'un jeune à besoin d'aide, l'orienter vers un autre pouvant l'aider).
- En affichant les créations des jeunes dans le local.
- En communicant par voie de presse, réseaux sociaux/blog sur les actions menées, réseaux sociaux « Promeneurs du Net » .
- En discutant avec les jeunes (rencontre avec les élus, les associations locales, rencontres intergénérationnelles, échanges avec les anciens de la MDJ…)
- Présentation de leurs activités au local aux grands de l'ALSH lors des journées Passerelles.

5- OUVERTURE DU JEUNE SUR SON ENVIRONNEMENT :

« L'éducation doit, en réalité, se centrer sur la relation du sujet au monde des hommes qui l'accueillent. Sa fonction est de lui permettre de se construire lui-même en tant que sujet dans le monde, héritier d'une histoire dont il perçoit les enjeux, capable de comprendre le présent et d'inventer l'avenir » Philippe MEIRIEU (spécialiste en sciences de l'éducation).

a) ouverture sur son environnement social :

- Permettre un espace d'échange entre les jeunes de 10 à 17 ans le mercredi, le vendredi (de 14h à 18h) et le samedi (de 14h30 à 18h).

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

- Développer l'intercommunalité au travers notamment de rencontres sportives, culturelles ou organisation de fêtes.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles (échanges avec les enfants de l'ALSH, avec de jeunes majeurs (anciens jeunes de la MDJ), investissement dans des projets communs et partenariat avec des associations lors de la Fête de la Pomme par exemple).
- Veiller à programmer des activités collectives.
- Des informations sur les forums locaux de formation professionnelle, d'orientation et sur les rencontres thématiques de prévention mises en place sur le territoire sont accessibles à la MDJ (affichage, présentoir thématique de la MDJ, réseaux sociaux « Promeneurs du Net ») .
- Permettre la mise en place de débats sur la société au sens le plus large.
- Inciter les jeunes à faire pour le groupe et non pas seulement pour eux (ex : projet de construction de jeux en bois, projet concert, rénovation du local).
- Mettre à la disposition des jeunes des outils d'information (poste informatique en libre accès, programmes culturels, prospectus, accès internet sécurisé...).

b) ouverture sur son environnement culturel :

- La Maison des Jeunes doit être un lieu de découverte de pratiques, de techniques, de modes de vie différents par le biais de rencontres et d'activités suscitant la curiosité.
- Permettre l'accès à des activités, des sorties culturelles (Stage cinéma, concerts à Nantes, Quartiers d'été à Rennes, théâtre … par exemple).
- Diffuser de l'information sur les expositions, les concerts, les spectacles de la commune mais aussi au niveau régional.
- Favoriser la connaissance du tissu associatif local (ex : participation au forum des assos de Sulniac, actions caritatives avec le Secours Populaire, Virades, participation au spectacle de Noël, Fête de la Pomme avec le Comité des Fêtes, action avec le Comité de Jumelage, portes ouvertes de la MDJ ....).
- Echange franco-allemand 14/17 ans avec réception dans les familles de correspondants et voyage à Altenbruch, une année sur deux.

c) découverte et respect de l'environnement :

- Exiger des jeunes qu'ils ne jettent pas les papiers et les mégots de cigarettes par terre.
- Sensibiliser les jeunes au développement durable, se servir de l'actualité pour débattre des devoirs et responsabilités de chacun (ex : réchauffement climatique, feux de forêt, tri sélectif…).
- Privilégier autant que possible les activités non (ou peu) polluante (voile, char à voile, pilotage d'engins électriques (segway),…).
- Prévoir des ballades, des activités de pleine nature (équitation, activités nautiques, jeux dans les bois, chasses au trésor,…), mettre en avant les richesses et la fragilité de la faune et de la flore du littoral (activités nautiques, activités en forêt, randos…).
- Participation à des actions de ramassage de déchets sur la commune et chantiers nature (par exemple restauration du milieu naturel à la Lande du Moulin).

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 5 : Les projets des écoles 2024-2025

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

L'année sera encore sportive à Ecole Jules Verne

Voile scolaire

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Verne ont navigué à Penvins, avec le centre nautique de Sarzeau, en septembre et octobre.
Les CM1 se sont initiés à l'Optimist, tandis que les CM2 se sont perfectionnés à la voile en catamaran.
Nous avons eu la chance de bénéficier de superbes conditions météorologiques : vent et soleil étaient au rendez-vous lors des trois journées de voile !
Cette activité permet de se dépasser, de travailler l'entraide et de développer l'autonomie.





Rencontres USEP de la PS au CP

Après une année olympique, nous poursuivons les défis sportifs avec une nouvelle adhésion à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).
Avec plus de 300 enfants, les élèves de maternelle ont participé au cross à Elven, le 8 octobre. Ils ont parcouru 400 à 1 200 m, remplissant ainsi le contrat qu'ils s'étaient fixés sous les applaudissements de leurs camarades !

Maintenant, ils s'entrainent pour la rencontre Matern'athlé qui aura lieu début 2025. Au programme, ateliers de lancer, course, saut et découverte des handisports.
Les élèves révisent également leurs pas de danse avant une nouvelle participation au P'tit bal breton qui sera animé par des musiciens.





Savoir rouler à vélo

Dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à vélo », les élèves de CE2 ont pu bénéficier de 10h d'initiation à la pratique du vélo.
Ces séances permettent aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour être réellement autonomes à vélo avant l'entrée au collège.
Cette initiation s'est clôturée par une sortie dans le bourg de Sulniac et de La Vraie Croix.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Natation scolaire

Tous les élèves de CP, CE et CM2 participeront à un cycle de natation à la piscine Aquagolfe d'Elven.

Une année autour du thème des contes, légendes et de la magie

Cette année, l'école Jules Verne a choisi de travailler autour du thème des contes, des légendes et de la magie. Dans ce cadre, différents projets ont vu ou verront le jour :

• Les légendes bretonnes en maternelle

Les classes de TPS-PS-GS et PS-MS participent cette année à un projet de création de légendes bretonnes dans la cadre des animations proposées par GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération).
Céline MENESES, l'intervenante, guide les élèves pour écrire une légende qui sera traduite en breton. Celle-ci se déroule dans différents lieux de Sulniac avec certains personnages qui ont vécu autrefois à Sulniac comme Jehan DE ROSMADEC DES FERRIÈRES.
Cette légende mêle la réalité du quotidien des Sulniacois et les croyances de l'époque.
Les élèves choisissent les personnages, les lieux et proposent une aventure.
Au fur et à mesure de l'écriture en breton par Céline, les élèves apprennent des mots de cette langue régionale.
La légende sera mise en images. L'histoire sera ensuite enregistrée en breton par Céline et certains élèves pourront aussi dire quelques mots en breton.



• Les contes prennent vie en danse

Les six premières séances de cette aventure artistique sont consacrées à la découverte de la danse et à l'exploration des émotions que l'on peut exprimer avec le corps. Les sept autres séances sont dédiées à la création d'un spectacle. Les élèves adaptent un conte ou une légende en chorégraphies, mettant en scène leurs apprentissages précédents. Victor THIEFFIN-RICORDEL, professeur de danse, nous aide dans la mise en place de ce projet. Le spectacle sera présenté lors de la fête de l'école, le 21 juin.





• Un magicien à l'école

Au mois de février, les élèves de CE auront l'opportunité unique d'accueillir un magicien dans leur classe. Ce dernier proposera des ateliers interactifs où les élèves apprendront à réaliser différents tours de magie. Mais derrière chaque illusion se cache une leçon : manipuler des objets pour développer leur motricité fine, comprendre des concepts mathématiques simples et apprendre à raconter une histoire pour captiver un auditoire.

Classe de découverte à Brocéliande en CM

Du 22 au 25 avril, les élèves de CM vivront une belle aventure en partant à la découverte de la légendaire forêt de Brocéliande. Pendant ces quatre jours, ils seront logés au centre de Concoret, un lieu idéal pour plonger au cœur des mystères arthuriens. Les élèves auront l'occasion de visiter des lieux emblématiques tels que le Val sans retour, l'Arbre d'or, le Siège de Merlin.

Dates à retenir

- **Portes ouvertes : vendredi 28 mars, de 16h30 à 19h00**
- **Fête de l'école : samedi 21 juin**

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, vous pouvez contacter la directrice par mail : ec.0560491e@ac-rennes.fr ou par téléphone au **02 97 53 22 36**

Ecole Saint Jean-Baptiste de Gonvello

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Rentrée 2024

Ouverture d'un demi-poste

Lundi 2 septembre, nous avons eu la joie d'accueillir une nouvelle enseignante, Amélie TRIAI LEROY. Cette arrivée correspond à l'ouverture d'un demi-poste. Pour l'année 2024-2025, 90 enfants sont inscrits, dont 81 élèves étaient présents le jour de la rentrée.



L'équipe pédagogique est stable, répartie en 4 classes le matin : TPS-PS-MS avec Amélie TRIAI LEROY, GS-CP avec Hélène DOUCET, adjointe de direction, les CE1-CE2 avec Pascale NICOLAS et les CM1-CM2 avec Marie BOURDIN. Les ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles), indispensables au bon fonctionnement de l'école, sont Julie WENDT et Mélodie TESTON. Enfin, Justine Le BOURSICAUD effectue son contrat d'apprentissage et complète cette belle équipe.

L'installation d'une Yourte

La hausse des effectifs et l'ouverture d'un demi-poste nous ont obligés à trouver une solution rapide pour accueillir tous les élèves. Avec l'OGEC, nous avons fait le choix d'investir dans une yourte de 80 m² qui permet d'accueillir les élèves en garderie, motricité et salle de sieste. Elle nous permettra aussi de délocaliser une classe lors des travaux à venir.





Depuis ce début d'année, beaucoup de projets ont déjà été réalisés, les voici

La bénédiction des cartables

Jeudi 12 septembre, toute l'école s'est réunie sur la cour autour du Père Blaise afin de célébrer la rentrée. Durant ce moment de recueillement, nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux élèves. Nous avons aussi accueilli les nouveaux adultes. Le Père BLAISE a béni nos cartables et nous avons confié notre année scolaire au Seigneur.



Ma rentrée avec l'UGSEL

Jeudi 12 septembre, toute l'école s'est réunie dans la cour de l'école pour participer au jeu de l'UGSEL « les anneaux olympiques ». Bravo à tous les élèves pour leur investissement et leur bonne humeur.





Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

L'école dehors

Vendredi 11 octobre, les élèves de GS-CP et CM1-CM2 sont allés travailler dans la forêt.
Les CM ont travaillé la géométrie et les arts visuels : « Nous avons découvert la notion des angles droits, des droites parallèles et perpendiculaires à travers des activités de manipulation. Nous avons utilisé des bâtons, des pierres et d'autres éléments naturels pour créer des formes géométriques. En arts visuels, nous avons réalisé une activité de Land art spécial Halloween ! Nous avons laissé libre cours à notre créativité en réalisant des œuvres éphémères avec des feuilles, des branches et des châtaignes. Nous avons créé des figures inspirées de monstres, fantômes, citrouilles et autres décors d'Halloween. Nous avons également pris du temps pour des moments de liberté où nous avons pu explorer la forêt et renforcer notre lien avec la nature. Ce fut un beau moment d'apprentissage, de découverte et de création ! » Les GS-CP, quant à eux, ont travaillé les doubles en mathématiques et les arts visuels en réalisant des œuvres en Land art.





Cross du réseau

Le vendredi 18 octobre, les élèves de CM se sont rendus à Theix-Noyalo pour participer au cross des écoles du réseau. Bravo à tous pour votre participation et vos résultats !



Le jardin pédagogique

Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de 6 séances de rugby, organisées par le club de rugby d'Elven. Ils ont découvert les règles et spécificités du rugby : passe arrière, plaquage, le jeu au pied, la défense et l'attaque. Ces techniques sont vues de manière progressive. L'accent a été mis sur le plaisir et l'esprit d'équipe. Les enfants ont été très enthousiastes à chaque séance. C'était un bonheur de les voir jouer !





Des projets

Rentrée de septembre 2024

Pour l'année 2025, de nombreux projets sont en vue :

Avec l'OGEC : Le bâtiment principal nécessite de gros travaux. La cantine devra aussi être remise à neuf. Nous cherchons des dons pour financer ces deux projets. Un appel aux dons va être lancé. Cependant vous pouvez déjà faire un don à l'OGEC St Jean-Baptiste du Gorvello, rue Richemont, 56250 Sulniac. Celui-ci est déductible des impôts à 66%.
Avec l'APEL : L'association des parents d'élèves continue à aider l'équipe pédagogique en organisant notamment le marché de Noël.
Avec l'équipe pédagogique : L'école dehors est le projet important de cette année scolaire. Les classes participeront aussi au salon du livre, aux spectacles de GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) et aux séances de cinéma à Questembert. Les CE1-CE2 participeront aux jeux départementaux de l'UGSEL. Les CM iront à la voile et à la piscine. Cette année la classe suit le Vendée Globe avec l'application Virtual Regatta.

Ecole Saint Jean-Baptiste

Horaires
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
8h45 à 12h00 & 13h30 à 16h30
Accueil périscolaire à partir de 7h30 et jusqu'à 19h00 le soir. Restauration au sein de l'école.
Téléphone : **06 43 87 62 56**
Mail : eco56.stjb.sulniac@e-c.bzh
Site Web : https://stjeanbaptiste.toutemonecole.fr/

Je reçois les parents sur rendez-vous les mardis toute la journée et les autres jours, le soir après 17h.

Pour les inscriptions 2025-2026, PS (enfant né en 2022) et TPS (enfant né en 2023). Merci de me contacter rapidement pour organiser au mieux la rentrée 2025.

L'équipe éducative et moi-même, les élèves, les membres de l'APEL et de l'OGEC, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

M. LESCOP Romain

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Ecole Sainte Thérèse

Rentrée 2024 : des effectifs stables

Pour cette rentrée, 180 élèves ont fait leur rentrée à l'école Sainte Thérèse pour aborder une année scolaire ayant pour fil conducteur le thème des « contes et légendes ».

Célébration de rentrée

Mardi 10 septembre, toute l'école s'est réunie dans la salle de motricité autour du Père Blaise afin de célébrer la rentrée. Durant ce moment de recueillement, nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux élèves. Nous avons confié notre année scolaire au Seigneur.



Ma rentrée avec l'UGSEL

A la suite de la célébration, tous les élèves se sont retrouvés dans la salle Alice Milliat pour participer à un grand jeu autour des contes et légendes. Les élèves de toutes les classes étaient mélangés et les grands ont pris soin des plus petits pour reconstituer un puzzle sur les contes de notre enfance.



Initiation aux goûts en classe de Moyenne Section

Durant la semaine du goût en Moyenne Section, à partir de l'album *Mes contes à croquer*, nous avons réalisé une recette par jour par groupe :

- Compotes pommes-cannelle des Trois petits cochons,
- Galette du Petit Chaperon Rouge,
- Soupe de myrtilles des Trois Ours
- Brochettes de fruits de *La soupe au caillou*.













Souvenir français

Les élèves du Conseil Communal des Enfants (CCE) sont venus lundi 11 novembre pour commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale. En CE1-CE2, la classe de Ghislaine a discuté de l'importance de se souvenir des soldats morts pendant la guerre. Chaque enfant a noté le nom d'un Sulniacois mort pour la France. Certains élèves ont même apporté des objets.









Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



L'école est dans le pré

Chaque jeudi, les élèves de TPS-PS participent à «L'école dans le pré». Cette activité leur permet de découvrir, d'observer et d'apprendre différemment.









Prix des Incorruptibles

Dans le cadre du projet d'établissement et des actions pédagogiques privilégiées par l'équipe éducative, toutes les classes de l'école participent cette année au Prix des Incorruptibles. L'objectif de l'association Les Incorruptibles est de susciter l'envie et le désir de lire chez les plus jeunes autour d'une sélection de qualité. Pour être Incorruptibles, les élèves s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés,
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres,
- voter pour leur livre préféré.

Certains élèves ont déjà une préférence, mais font preuve de discrétion, car le vote n'aura lieu qu'au dernier trimestre...

Animateurs en Education Physique et Sportive (EPS)

A la rentrée 2024, l'école a renouvelé son partenariat avec l'Institut Breton du Sport et de l'Animation d'Elven (IBSA). Ainsi, tous les élèves de l'école bénéficient de l'intervention d'animateurs sportifs, en l'occurrence le mardi matin pour les classes maternelles et le mardi après-midi pour les classes élémentaires.
Les élèves ont, par exemple, pratiqué l'athlétisme, divers jeux de coopération, le disc-golf, l'escalade ou encore la course d'orientation.

L'anglais

Depuis la rentrée, toutes les classes de l'école bénéficient d'une séance d'anglais par semaine avec l'association Pop English. En effet, chaque mardi, Sorrel intervient dans chaque classe afin de développer l'aisance des enfants à l'oral, travailler le lexique, commencer à écrire en anglais et présenter la culture anglo-saxonne.

Les CP-CE1 et CM2 à la piscine d'Elven

Depuis fin novembre, les élèves de CP-CE1 et CM2 bénéficient de dix séances de natation à la piscine d'Elven.
Pendant les séances, les élèves sont répartis selon leur niveau en quatre groupes. Les activités proposées sont ainsi adaptées au niveau des enfants. Une belle progression pour tous les groupes a été observée par les maîtres-nageurs.

Rentrée de septembre 2025

La prochaine année scolaire est déjà en cours de préparation. Ainsi, il est conseillé de penser aux inscriptions. L'école Sainte Thérèse scolarise tous les enfants de la Toute Petite Section au CM2. Ainsi, les enfants nés en 2023, même s'ils ne viennent qu'en cours d'année scolaire, peuvent être inscrits dès à présent.
Le projet d'école proposé aux familles, contient quatre axes principaux :

- l'importance de la lecture et des langues,
- le développement d'une attitude responsable et solidaire,
- la découverte de diverses pratiques sportives, culturelles et artistiques,
- l'ouverture vers l'extérieur.

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet de l'école à l'adresse : www.ecolesaintetheresesulniac.com

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 22 mars 2025

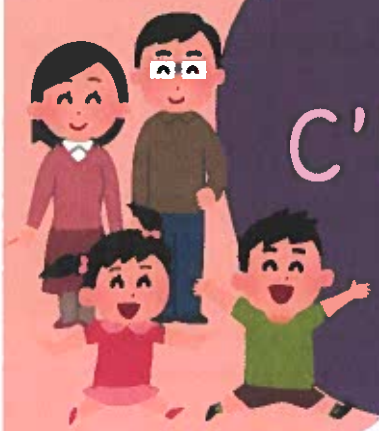
Ecole Sainte Thérèse
Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h45 à 12h00 & 13h30 à 16h30
Téléphone : **06 43 87 62 56**
eco56.steth.sulniac@e-c.bzh
www.ecolesaintetheresesulniac.com

Le Chef d'établissement, l'équipe éducative, les élèves et les membres de l'APEL et de l'OGEC vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 6 : Enquête « Être parents, c'est que du bonheur ! Ou presque… »

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



ETRE PARENTS C'EST QUE DU BONHEUR!

OU PRESQUE...



Le saviez vous ?

Selon un sondage ipsos "Le baromètre des relations parents-enfants":

96 %
des parents déclarent que les moments passés en famille sont ceux qu'ils préfèrent

60 %
des parents pensent que la vie va trop vite et se sentent dépassés

La MOITIE
des parents et des enfants estiment ne pas passer assez le temps en tête a tête

TOP 3 des choses qui font culpabiliser les parents

54 % Manque de patience

47 % Manque de temps

36 % Etre avec les enfants mais faire autre chose en même temps

TOP 1 des phrases les plus prononcées par les parents et entendues par les enfants

Dépêche toi !



ACTIVITES QUE LES PARENTS ET LES ENFANTS FONT ENSEMBLE

84 % Regarder la télévision

74 % Rire et s'amuser

79 % Discuter

73 % Faire les devoirs

LES ACTIVITES QUE LES ENFANTS AIMERAIENT FAIRE LE PLUS SOUVENT

Se promener, faire du sport

Rire et s'amuser

Jouer et faire des jeux

les écrans, ça suffit !!! je ne sais plus comment faire



SULNIAC
Sulniag

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Bonjour, c'est Magali !

Dans le cadre de ma formation BPJEPS Loisirs Tous Public, je suis amenée à mettre en place un projet.
J'ai choisi de l'orienter sur les familles et la qualité des relations parents/enfants.
Je dois effectuer un diagnostic me permettant d'identifier les besoins des familles et des enfants.
Les réponses me permettront de proposer un projet adapté à vos besoins.

N'hésitez pas à me solliciter si vous avez des questions ou des propositions à me faire, j'ai à coeur de vous investir dans ce projet.

Magali Le bris - Directrice périscolaire

Composition du foyer :

en couple ou parent seul

Nombre d'enfants .....

Age (s) : .....

rayer les mentions inutiles

Quelles activités partagez vous avec votre (vos) enfant(s) ?

Jeux de société Télévison Sortie Balade Devoirs Sport Console de jeux jeux d'imitation (poupée/voitures etc..)
jeux de construction jardinage cuisine
Autres.....

Quelles sont les activités que votre (vos) enfant(s) effectue(nt) seul(s) ? :

Jeux de société Télévison Sortie Balade Devoirs Sport Console de jeux jeux d'imitation (poupée/voitures etc..)
jeux de construction jardinage cuisine
Autres:.....

Estimez vous que le temps passé avec vos enfants est ? :

Très insuffisant (le travail et la vie quotidienne prennent trop de place) Insuffisant (j'arrive à trouver du temps) Suffisant (c'est ma priorité)

Ces moments vous semblent-ils de qualités ?

Oui (Ce sont des moments agréables) Pas toujours Rarement (ça finit souvent en conflit)

Votre (vos) enfant (s) participe(nt) t-il(s) aux tâches de la vie quotidienne ? :

Oui : tous les jours de temps en temps jamais

Non : Je préfère faire, ça va plus vite Je pense qu'il n'a pas les capacités à son âge Il ne veut pas le faire

Seriez-vous intéressé(e) pour participer à ? :

- Des ateliers parent/enfant : oui non

Sur le thème de la nature / La cuisine / Les jeux sportifs / Les jeux de société / Le jardinage / Théatre
Activités manuelles / Ateliers yoga-sophrologie / Les tâches de vie quotidienne, en famille et à tout âge
Autres : .....

- Des temps d'information : oui non

La gestion des écrans dans la famille / la communication avec mon enfant / Les tâches de la vie quotidienne, à quel âge et comment ?
Développer mes relations avec mon ado / Jouer avec mon enfant / L'organisation familiale
Les besoins des enfants et des parents / Le cadre, les limites, l'autorité / La gestion de conflits
Autres : .....

Des temps conviviaux entre parents pour souffler un peu, créer des liens, papoter autour d'un café : oui non

Quel moment serait le plus opportun pour que vous puissiez participer à des ateliers ? :

En soirée 18h/20h

Après le coucher des enfants 20h30/22h

Le samedi matin le samedi après midi





Vous avez des savoir-faire (compétences manuelles, créatives, sportives etc...) et souhaitez les partager ?

Laissez-moi vos coordonnées :
.....
.....



SULNIAC
Sulniag





Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

50 questionnaires distribués : 72% de réponses

64 enfants concernés par les réponses :

- 8% de 2 ans ou moins
- 24% de 3 à 5 ans
- 39% de 6 à 8 ans
- 20% 9 à 10 ans
- 9% plus de 10 ans

TOP 5 DES ACTIVITES ENFANTS SEUL

JEUX DE CONSTRUCTION

SPORT

JEUX IMITATION

TELEVISION

CONSOLE

TOP 3 DES ACTIVITE FAITES AVEC LES ENFANTS

SORTIES EN FAMILLE

BALADE

JEUX DE SOCIETE

QUANTITE DE TEMPS PASSE AVEC LES ENFANTS

64% Insuffisant

22% suffisant

14% très insuffisant

QUALITE DU TEMPS PASSE AVEC LES ENFANTS

68% pas toujours de qualité

35% temps de qualité

0% rarement de qualité

TACHE DE LA VIE QUOTIDIENNE

73% des enfants participent (dont 39% tous les jour)

27% ne participent jamais

- 36% car ça va plus vite pour les parents
- 28% car les parents disent qu'ils ne sont pas encore capables
- 36% car les enfants ne veulent pas faire

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

PARTICIPATION A DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS

83% des parents sont intéressés par des ateliers parents/enfants

TOP 5 DES ATELIERS

Activité manuelle

Activité sur le thème de la nature

Atelier cuisine

Atelier jardinage

Atelier Théâtre

PARTICIPATION A DES TEMPS D'INFORMATION PARENTS

61 % des parents sont intéressés

TOP 5 DES TEMPS D'INFORMATIONS DEMANDES

Gestion de conflits

Communication au sein de la famille

Les besoins des enfants..et des parents

Cadre, Limite et autorité

Gestions des écrans dans la famille

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

50 questionnaires distribués : 72% de réponses

64 enfants concernés par les réponses :

- 8% de 2 ans ou moins
- 24% de 3 à 5 ans
- 39% de 6 à 8 ans
- 20% 9 à 10 ans
- 9% plus de 10 ans

TOP 5 DES ACTIVITES ENFANTS SEUL

JEUX DE CONSTRUCTION

SPORT

JEUX IMITATION

TELEVISION

CONSOLE

TOP 3 DES ACTIVITE FAITES AVEC LES ENFANTS

SORTIES EN FAMILLE

BALADE

JEUX DE SOCIETE

QUANTITE DE TEMPS PASSE AVEC LES ENFANTS

64% Insuffisant

22% suffisant

14% très insuffisant

QUALITE DU TEMPS PASSE AVEC LES ENFANTS

68% pas toujours de qualité

35% temps de qualité

0% rarement de qualité

TACHE DE LA VIE QUOTIDIENNE

73% des enfants participent (dont 39% tous les jour)

27% ne participent jamais

- 36% car ça va plus vite pour les parents
- 28% car les parents disent qu'ils ne sont pas encore capables
- 36% car les enfants ne veulent pas faire

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

PARTICIPATION A DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS

83% des parents sont intéressés par des ateliers parents/enfants

TOP 5 DES ATELIERS

Activité manuelle

Activité sur le thème de la nature

Atelier cuisine

Atelier jardinage

Atelier Théâtre

PARTICIPATION A DES TEMPS D'INFORMATION PARENTS

61 % des parents sont intéressés

TOP 5 DES TEMPS D'INFORMATIONS DEMANDES

Gestion de conflits

Communication au sein de la famille

Les besoins des enfants..et des parents

Cadre, Limite et autorité

Gestions des écrans dans la famille

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Annexe 7 : Retour en images des actions 2024-2025

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

La résidence séniors et jeunes Travailleurs
Face à l'actuel village des Aînés, sur la réserve foncière communale, la résidence seniors labellisée « résidence inclusive » comptera 12 logements sociaux T1 bis adaptés aux personnes âgées.

Une animatrice de vie sociale du CLARPA, financée par le Département favorisera le bien vivre ensemble. 5 logements jeunes travailleurs dont un PMR au RDC et quatre à l'étage de la résidence séniors, avec entrée indépendante, optimiseront ce programme.

L'Entreprise Sociale pour l'Habitat Les Ajoncs assurera l'opérationnalité et la gestion de cette construction. Elle sera aussi maître d'œuvre de la seconde résidence sociale voisine de 16 logements dont 8 T2, 4 T3, 4 T4, accessible à tous. Celle-ci sera ensuite cédée à Morbihan Habitat. Le Bailleur ESH Les Ajoncs a déposé la demande de permis de construire en décembre pour les 2 résidences, avec un début de travaux prévu en septembre 2025.



Allée des Chèvrefeuilles, Morbihan Habitat complète ce lotissement privé avec la construction en cours de 3 logements locatifs sociaux, 2 T4 et 1 T5.





Tous les logements produits pour de l'habitat social, qu'ils résultent des obligations des promoteurs privés ou de cessions communales, sont accompagnés d'un financement communal à hauteur de 3 000 € par logement.

Accession à la propriété des ménages séniors et plus jeunes

Les élus travaillent activement à la création d'une résidence pour répondre aux souhaits de seniors et de familles souhaitant accéder à la propriété.

Campagne 2024 de la Banque Alimentaire, une mobilisation solidaire qui ne faiblit pas

Cette année encore, le CCAS partenaire de la BA, a coordonné l'organisation des bénévoles pour accompagner la collecte alimentaire de fin novembre au magasin Intermarché. 36 bénévoles se sont mobilisés et relayés, citoyens, élus, membres du CCAS et 8 jeunes de la MDJ.

Un grand merci à tous pour le temps donné pour organiser cette chaîne de solidarité ainsi qu'aux clients qui se sont montrés généreux. Un beau résultat de 1 000 kg récoltés de nourriture mais aussi de produits d'hygiène moins lourds que les kilos de pâtes ou de conserves mais très utiles pour approvisionner les épiceries solidaires, les associations caritatives et les CCAS pour les personnes nécessitant une aide. Comme chaque année, les enfants de l'ALSH de la P'tit Pom ont décoré les chariots de collecte.



Et si on cuisinait ensemble aujourd'hui ? Le bien manger au programme de la P'tite Pom le 20 novembre

Le matin, atelier intergénérationnel : un beau moment partagé à la découverte des goûts et des saveurs !
5 seniors et 6 enfants de l'accueil de loisirs se sont retrouvés un mercredi matin pour préparer un menu de saison et le déguster ensemble. Sous la direction bienveillante d'Emie PECQUAIS, diététicienne, la petite brigade de cuisine a ainsi préparé la soupe de potimarron et de lentilles corail à la pointe de vanille et de muscade, le gratin de choufleur au jambon cru et au parmesan, les galettes de

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

pommes de terre et carottes au cumin et coriandre, une compote de pomme- orange- vanille et de jolis sablés de Noël à la cannelle. Un beau moment de découvertes des goûts et des saveurs !





Et pour l'après-midi, de la pédagogie alimentaire avec les bénévoles de la Banque Alimentaire

Sous l'impulsion du CCAS, pour sensibiliser les enfants et les familles à la collecte alimentaire, Albert, Catherine et Ornella, bénévoles à la BA, ont animé un atelier de pâtisserie avec les grands de l'accueil de loisirs. Comment cuisiner sain, simple, de saison et sans gaspillage ? Le gâteau au butternut et la mousse au chocolat avec le jus des pois chiches ont surpris les enfants qui se sont régalés en partageant le goûter.

La visite du camion-cuisine de la Banque Alimentaire a beaucoup intéressé les enfants !

Des activités entre enfants et adultes bénévoles où chacun trouve du plaisir à transmettre et à apprendre dans l'ambiance chaleureuse et gourmande de la cuisine de la P'tite Pom !

Les actions du CCAS et de ses partenaires veillent à améliorer les temps d'échanges et de partage pour rompre l'isolement des séniors.

Convention renouvelée avec Unis Cité

Dans ce cadre, la convention avec l'association Unis Cité a été renouvelée. À partir du 20 novembre, pour une durée de 8 mois, quatre jeunes filles en service civique rendent visite aux personnes âgées qui le souhaitent. Elles proposeront également, en concertation avec le CCAS, des rencontres collectives autour des jeux de société, des jeux de boules, de projection de film et aux beaux jours des promenades auxquelles pourront s'associer les bénévoles de la commune.



Des visites par des volontaires formés

L'équipe constituée de 9 bénévoles sulniacois a débuté les visites de courtoisie auprès des séniors en novembre, après trois journées de formation et quelques réunions d'échange avec le CCAS. L'élue ou la responsable administrative du CCAS accompagne toujours les bénévoles au domicile des personnes âgées pour la première visite et assure le suivi et l'organisation de ces visites. Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe, vous aimeriez recevoir des visites, merci de prendre contact avec Pauline VILAR au 02 97 53 23 02.

Un repas mensuel à succès !

Un nombre croissant de séniors participe au repas mensuel des ainés de plus de 80 ans le 2ème mercredi du mois, ainsi qu'à l'animation post-repas proposée par Serge BREHIN et Josiane MONTERET à la Maison des aînés. Ces repas mobilisent deux bénévoles et une salariée de l'ADMR pour le service ; le repas est cuisiné au restaurant scolaire et livré par un agent communal. Pauline, responsable du CCAS, veille à l'organisation. Cette fréquentation en augmentation traduit la satisfaction des convives et traduit un besoin de convivialité et de rencontres.



Heureux anniversaire, Jeanine !

Semaine de la mobilité, en bus, à vélo, à pied : zoom sur les déplacements sans voiture

Aller à Vannes en transport collectif

Dès 8h, le mercredi 18 septembre, 13 personnes accompagnées de la responsable du CCAS et de l'élue aux solidarités se sont retrouvées à l'arrêt de bus, face au cimetière, pour prendre le bus Breizh Go en direction de Vannes. Arrivés à la gare routière, tout près de l'hôpital, Mme Le FLOCH, agent de Kicéo, a guidé le groupe pour prendre la bonne ligne pour se rendre au pôle médical du Ténénio où se trouvent la clinique Océane, des services de radiologie et de nombreux spécialistes. Le bus évite le souci du stationnement !

Ensuite, au retour en centre-ville, des renseignements et petits livrets des horaires ont été distribués aux voyageurs du jour au local de Kicéo, avenue de la République, face à la poste. Pour joindre l'utile à l'agréable par cette journée ensoleillée, la déambulation dans le marché à deux pas et le déjeuner en terrasse sur le port ont été appréciés de tous avant le retour à Sulniac en début d'après-midi.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Encourager les liens intergénérationnels

Un atelier cuisine

Lors de chaque séance, 5 séniors sont invités à accompagner 5 enfants de l'accueil de loisirs à la P'tite Pom pour la confection d'un repas, entrée, plat, dessert avec les produits locaux de saison. Le repas est ensuite partagé. Emie PECQUAIS, diététicienne et coordinatrice de LASTAP santé, anime cet atelier pour le plaisir de tous. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Pauline VILAR au CCAS. A ce jour aucun retraité masculin n'a participé à l'atelier, nous comptons sur quelques-uns d'entre vous pour rejoindre les enfants : menu simple et tutorat efficace et souriant d'Emie… Prochains ateliers : les mercredis 9 octobre et 20 novembre.



Bis repetita pour le tournoi de boules bretonnes le 12 juillet

Comme chaque année, 24 enfants de 8 à 10 ans de la P'tite Pom ont retrouvé leurs amis-seniors pour une journée de transmission et de partage autour des jeux de société et des jeux de boules bretonnes. Pour la seconde année, Serge et Josiane ont animé une saynète sur l'histoire de couvre-chefs, présentée par les 4 actrices du jour devant l'assemblée avant le déjeuner apprécié des grands et des petits avec des frites au menu !



La journée s'est clôturée par la remise des prix du tournoi de boules, suivie de la dégustation des fameuses crêpes préparées par les spécialistes du Club des aînés !

Et pour la rentrée…

Dans le cadre de la semaine de la mobilité : découvrir le bus le mercredi 18 septembre

Plusieurs actions communales marqueront ce temps d'échanges et d'informations pour mieux circuler !

Dans ce cadre, le CCAS renouvelle l'action découverte du transport collectif. En partenariat avec Kicéo, le transport de l'agglomération, le CCAS propose un départ en groupe en bus Kicéo vers Vannes.

A l'arrivée à la gare routière, tout près de l'hôpital, un agent de Kicéo guidera le groupe pour prendre la correspondance vers la zone du Ténénio où sont regroupés la clinique, plusieurs unités de radiologie et de nombreux médecins spécialistes. Ensuite, un retour est prévu en centre-ville au point accueil de KICEO, avenue de la République. Chacun pourra alors profiter du marché à deux pas, se promener vers le port et prendre le déjeuner avant le retour pour Sulniac.

Ce trajet gratuit sera accompagné par le CCAS. Il est prévu **le mercredi 18 septembre, départ à 8h05 de l'arrêt de bus** rue René Cassin, face au cimetière, retour avec le bus, départ à 14h15 de Vannes.

Merci de vous inscrire auprès de Pauline VILAR, responsable du CCAS au **02 97 56 23 02**

Action de sensibilisation sur les risques d'atteintes aux biens et aux personnes, le 4 octobre

• Dans le cadre de la semaine bleue consacrée aux séniors, en partenariat avec notre partenaire Présence Verte, Solenn RAULIC interviendra sur les dispositifs de téléalarme.

• Un référent sureté de la cellule de prévention de la gendarmerie animera un temps d'échanges après la projection de deux vidéos sur le thème de l'escroquerie à domicile et des cambriolages.

Rendez-vous le vendredi 4 octobre à la Maison des aînés de 14h30 à 16h30.

Atelier motricité de LASTAP : Bouger Faire Ensemble

LASTAP, cette association soutenue par l'Agence Régionale de Santé, regroupe les professionnels de santé de Sulniac, Treffléan et La Vraie-Croix. Ces soignants se sont engagés à travailler ensemble pour un meilleur accompagnement des patients et pour développer des actions de prévention sur notre territoire. LASTAP renouvelle des ateliers santé, 4 ateliers de prévention activité physique à destination des adultes et des enfants. (détails en vie associative).

L'objectif est de favoriser l'activité physique en tenant compte des possibilités de chacun tout en partageant des moments joyeux, générateurs de lien. Cinq séniors sont attendus avec cinq enfants de la P'tite Pom. La commune soutient cette initiative innovante et positive pour notre territoire en mettant à disposition les locaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS pour vous inscrire au **02 97 53 23 02**.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Accompagner les familles et les jeunes est aussi une volonté du CCAS

Le Forum prévention jeunesse les 25 et 26 avril

Suite à l'expérience des deux forums tous publics « Prévenir, Alerter, Secourir » en 2018 et 2022, il est apparu judicieux de cibler particulièrement les jeunes. 16 sulniacois et 32 jeunes des MDJ de Damgan, Elven, Theix et Sarzeau ont participé à cette session de deux jours.



Au cours de la première journée, les adolescents ont découvert, tour à tour, chacun des cinq ateliers proposés à la salle Alice MILLIAT :

• 3 bénévoles de la Croix-Rouge ont permis aux jeunes de se familiariser avec **les gestes et consignes de 1er secours.**

• Deux professionnelles de l'association Addiction France ont pu spontanément interpeller, faire participer de façon ludique et échanger avec les jeunes sur **les risques des addictions.**

• Un animateur bénévole de la Sécurité Routière a rencontré chacun des groupes et diaporama à l'appui,il a rappelé les **règles de prudence, notamment pour les 2 roues.** Les motards de l'association Makadam ont géré le simulateur de conduite toujours apprécié des jeunes.

• Plusieurs bénévoles de l'association Makadam ont animé l'atelier **Prévention du harcèlement scolaire**, à l'aide de tablettes et d'un jeu questions/réponses qui a suscité des échanges et beaucoup de dialogue entre les jeunes et avec les animateurs.

• Un gendarme de la Maison de la Famille de Vannes a sensibilisé les jeunes sur **les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux** ; un message concret s'appuyant sur les situations auxquelles son équipe est confrontée.

Le 26 avril : *« La vitesse, c'est sur un circuit pas sur la route »*

La seconde journée visait à faire passer le message *« La vitesse, c'est sur un circuit pas sur la route »* avec les baptêmes de moto de l'association Makadam.

D'ores et déjà, le bilan très positif de cette action, exprimé par les jeunes, les animateurs et les différents partenaires nous encourage à renouveler ce forum : il est fixé au jeudi 10 avril 2025.

De plus, une rencontre avec un gendarme de la Maison de la famille sera proposée aux parents le 21 mai 2025 en soirée pour mieux comprendre et accompagner les enfants face aux dangers des réseaux sociaux.

Le bon goût à petit prix

Le partenariat avec la Banque alimentaire va au-delà de la collecte annuelle nationale de fin novembre.



Bien manger, en se faisant plaisir, avec des recettes simples, diététiques et peu coûteuses, c'est aussi une des missions de la Banque alimentaire. C'est aussi une préoccupation des familles qui peuvent être accompagnées par Céline KERROS, conseillère en économie sociale et familiale.

Ainsi le mercredi 26 juin, 5 personnes ont pu participer à l'atelier cuisine animé par les bénévoles de la Banque alimentaire et Céline KERROS. Les participants ont découvert des recettes simples, savoureuses et peu onéreuses, réalisées avec des légumes frais et secs avec une valeur nutritive appréciable.
Pour rappel, Céline KERROS accueille les familles volontaires une fois par mois, pour un accompagnement budgétaire, pour des conseils sur les contrats et services (téléphonie, énergie, assurances …).

Prendre rendez-vous au **07 63 73 10 02**
ou au CCAS.

Au vu de l'intérêt de cette action, il est envisagé de proposer un nouvel atelier à destination des familles au cours de l'automne. Vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître au CCAS.

Le concours de boules, solidaire de la Banque alimentaire le 4 mai

Sulniac ayant remporté le concours en 2023, l'organisation revenait à la commune pour 2024 ! 30 équipes de Theix-Noyalo, Elven, Baden, Meucon, Trédion, Le Hézo et Sulniac se sont affrontées pour la bonne cause, malgré une météo pluvieuse !
Sous la houlette de bénévoles de la Banque alimentaire, avec l'appui du CCAS, les participants ont passé une journée conviviale et ont bien apprécié le repas servi à la salle des fêtes.
Le Hézo, ayant remporté le trophée, s'est engagé à recevoir ce challenge l'année prochaine.
Le bénéfice de cette journée, 2 745 €, va alimenter les réserves de la Banque alimentaire. Rappelons que la Banque alimentaire fournit les denrées pour les épiceries solidaires et les distributions alimentaires des CCAS.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

L'accueil Périscolaire à la P'tite Pom

Tous les jours d'école, l'équipe d'animation de la P'tite Pom accueille matin et soir les enfants scolarisés à l'école Jules Verne et à l'école Sainte Thérèse. Ces moments avant et après l'école sont l'occasion pour les enfants de se retrouver entre copains, de jouer, de lire, de dessiner, de découvrir de nouvelles activités, de se reposer…







L'accueil de loisirs des mercredis

Depuis le début de l'année, l'équipe d'animation propose aux enfants des activités variées favorisant l'observation, la patience et l'imaginaire. A l'accueil de loisirs, on explore, on découvre, on expérimente et on stimule la créativité !!!

Un mercredi chez les PS-MS en images





C'est l'hiver, initiation au ski breton !



Après la sieste - Réveil en douceur avec un atelier de transvasement



Le repas à la P'tite Pom des PS-MS







Et chez les plus grands



Les CE-CM créent un spectacle de théâtre d'ombres pour leurs copains plus petits.



Le printemps est là – atelier boutures.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



Les CE-CM expérimentent le principe des illusions d'optique : géométrie, pliages sont au rendez-vous… dans la bonne humeur !

Le 29 Mai, Violaine BICHON de l'association Eau et rivières de Bretagne a sensibilisé 42 enfants du CP au CM2 aux économies d'eau à la maison. Cela a été l'occasion pour les enfants de découvrir le camion des économies d'eau et de retenir quelques bons conseils : « Je prends des douches plutôt que des bains et je ne laisse pas couler l'eau quand je me savonne ! ».



Les vacances d'hiver et de printemps

A chaque période de vacances, un programme varié en lien avec les temps forts et sorties est proposé par l'équipe d'animation. Par exemple, durant les vacances d'hiver, les plus petits se sont initiés à l'art de la scène (clowneries, création de marionnettes, chansons, mimes et danses), pendant que les plus grands ont remonté le temps pour découvrir les diplodocus et autres brachiosaures.

Voici un retour en images des moments forts vécus durant ces dernières vacances

Vacances d'hiver



Le 28 février, Gwendal ADAM de l'association Palhéol est intervenu auprès de 22 enfants. Au programme : les différents temps géologiques, les différentes familles de dinosaures, leur extinction et leur fossilisation… tout cela sous forme de jeu !

Le 29 février, grands jeux en bois, jeux de constructions, jeux insolites ont été proposés à tous les enfants présents avec l'intervention de Simon des Jeux vagabonds.





Le 6 mars, les GS-CP ont participé à un atelier pâtisserie avec Antoine, pâtissier de métier… travail de précision !



Le même jour, les CE-CM se sont initiés au théâtre avec Serge et Catherine du Club des ainés. En fin de journée, ils ont présenté une mini-représentation aux plus petits.



Le 8 mars, les 36 enfants présents ont pu assister à une représentation de la compagnie Duozozic, Bêtes de scènes, spectacle interactif mêlant chansons, mîmes et participation du public.



Régulièrement, un groupe d'enfants se rend à la médiathèque pour découvrir de nouveaux jeux, de nouveaux livres : les enfants sont captivés par les histoires de Catherine.

Vacances de printemps





La traditionnelle pêche à pied intergénérationnelle a eu lieu le mardi 23 avril à Damgan en compagnie de 6 ainés qui ont pu partager leurs connaissances avec 18 enfants de CP-CM. Pendant ce temps, les PS-GS (20 enfants) ont pu profiter des joies de la plage : patouilles et découverte de la faune du littoral au rendez-vous !



Le 24 avril, les enfants du CCE ont proposé aux plus grands de l'ALSH (6 enfants) de participer à la décoration du parcours Nature et bien-être.

Enfance Jeunesse

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



L'été à la P'tite Pom

L'équipe d'animation s'est retrouvée les samedis 25 mai et 22 juin pour concocter un programme d'activités ludiques, sportives et culturelles pour les enfants.
Le Brésil et son carnaval sont mis à l'honneur les 2 premières semaines de juillet avec la création d'un spectacle réalisé par les enfants et l'équipe et présenté aux familles le vendredi 19 juillet à la salle des fêtes de Sulniac.
Plusieurs intervenants extérieurs interviendront auprès des enfants durant ces 2 semaines : l'association MACAC (Capoeira), Cap 'tain paillettes (Hula hoop) et Amalia OLLIVIER (Zumba).
L'été sera ponctué de nombreux temps forts comme une journée sur l'île d'Arz, une session d'accrobranche à Celt'Aventures, les jardins de Brocéliande ou encore Legendia Parc à Frossay.

3 séjours sont également proposés au Roc-Saint-André avec équitation, accrobranche, jeux de pleine nature, jeux de coopération et apprentissage de la vie quotidienne.

Un bel été en perspective…



Le 25 avril, 35 enfants (MS-CM) ont participé à un atelier cerf-volant avec Linda de l'association Les mains d'œuvres : historique, fabrication, décoration et envol… et le vent était au rendez-vous !

Les liens intergénérationnels

Dans le cadre de ses activités, l'accueil de loisirs propose régulièrement des rencontres intergénérationnelles entre enfants et aînés.
Ces moments conviviaux sont l'occasion de créer des liens privilégiés entre les deux générations et de les mettre à l'honneur en favorisant les échanges et le partage de connaissances et de « savoir-faire ».

Voici en images les dernières actions menées





Le 26 avril, les CE2-CM1-CM2 (11 enfants) ont pris de la hauteur avec la Fédération d'Animation des Pays de Vilaine : initiation escalade à la Salle A. MILLIAT, émotions et sensations garanties !





Le 30 Avril, petits et grands ont passé la journée au parc animalier de Branféré. 50 enfants accompagnés de leurs animateurs ont découvert ou redécouvert ce lieu magique à proximité de chez nous. Sortie incontournable et inoubliable.



Vendredi 3 mai : journée passerelle. A chaque période de vacances, 1 journée passerelle est proposée aux plus grands de l'ALSH et aux plus jeunes de la MDJ. Pendant cette journée, les participants se sont retrouvés pour une matinée jeux et ultimate frisbee à la MDJ et pour une sortie au Trampoline Park l'après-midi (6 enfants de l'ALSH et une vingtaine de jeunes).



Le 27 février, les ainés et 19 enfants (CE-CM) se sont retrouvés au boulodrome couvert pour s'entrainer et devenir les champions des boules bretonnes… On se prépare à la fête de toutes les générations du mois de juillet !



Une fois par trimestre, le CCAS initie des ateliers cuisine animés par Emie PECQUAIS, diététicienne, qui réunissent aînés et enfants : le 10 avril, ils ont préparé un repas équilibré et savoureux qu'ils ont ensuite dégusté ensemble.

Chaque année, aux vacances de printemps, les ainés et les enfants se retrouvent pour la traditionnelle pêche à pied à Damgan : le 23 avril, 6 ainés et 18 enfants ont participé à cette journée sous le soleil !



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Le tri des déchets se perfectionne à la P'tite Pom et au restaurant scolaire !

En fin d'année 2023, le service Enfance Jeunesse Education s'est engagé dans une démarche de sensibilisation au tri et au recyclage de tous les déchets auprès des enfants fréquentant la P'tite Pom et le restaurant scolaire. Pour mener à bien ce projet d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, plusieurs étapes ont été nécessaires :

Etape 1 : Former l'équipe

C'est en novembre 2023 que les agents ont pu bénéficier d'une formation de 2h dispensée par Mickaël JOLY du service Prévention et Gestion des Déchets de GMVA. Ce temps d'échanges a permis à chacun d'actualiser ses connaissances sur le tri des déchets et de découvrir les différents outils de communication et supports pédagogiques pouvant être utilisés auprès des enfants.

Etape 2 : Améliorer le tri des déchets à la P'tite Pom et au restaurant scolaire (fin 2023-début 2024)

Durant cette période, l'équipe s'est concertée pour réorganiser en interne le tri de tous les déchets (choix des affiches, nombre de poubelles à prévoir…). Lors de cette étape, les enfants ont été sollicités en participant à la création d'affiches et à la décoration de poubelles de tri. Ce projet s'est ensuite mis en place progressivement pour arriver à un fonctionnement optimal depuis mars-avril 2024 et ce, grâce à tous les utilisateurs qui participent activement à son bon fonctionnement.



A chaque fin de journée, un groupe d'enfants volontaires accompagné de son animateur va déposer les déchets recyclables dans le container situé juste à côté de la P'tite Pom.

Etape 3 : Sensibiliser les enfants

L'équipe d'animation de la P'tite Pom joue un rôle important auprès des enfants en les sensibilisant régulièrement à cette démarche.
Chloé GUILLORY, chargée de sensibilisation à l'environnement à GMVA, est également intervenue durant les vacances d'hiver en utilisant des supports ludiques pour aborder le thème des déchets. D'autres actions pourront être menées auprès des enfants en fonction des besoins recensés par l'équipe.



Le 27 février, intervention de Chloé GUILLORY auprès du groupe des CE-CM de la P'tite Pom : jeux sur le tri et les filières de recyclage

Le restaurant scolaire et la pause méridienne

En partenariat avec la société Armonys Restauration, Jean-Pierre et Mickaël élaborent chaque jour des repas équilibrés à destination des scolaires et des enfants inscrits à l'accueil de loisirs mais aussi une fois par mois pour les aînés.

Une attention particulière est portée chaque jour à la qualité des repas servis en adéquation avec la loi Égalim imposée aux collectivités depuis 2022. Les mesures de cette loi ont notamment vocation à développer une alimentation plus durable en restauration scolaire.

Quelques chiffres :

En 2023, ce sont **au moins 50% de produits durables et de qualité dont 32% de produits bio** qui ont été servis dans les assiettes.
Chaque midi : ce sont **320 repas** servis en moyenne.

Informations complémentaires :

Les menus sont consultables sur le site de la commune.







La pause méridienne

Distribution de livres au CM2

Comme chaque année, le ministre de l'Education nationale offre un livre pour marquer le passage en 6ème et montrer aux futurs collégiens combien la lecture est importante pour se construire et comprendre bien des choses.

Cette année, ils ont reçu un livre de Jean GIONO, *L'Homme qui plantait des arbres*. Ce livre raconte l'histoire d'un berger qui fait revivre sa région en plantant des arbres.
La plantation de ces arbres qui deviennent une forêt : celle-ci a des conséquences sociales et économiques, qui permettent aux villages des alentours d'accueillir de nouvelles familles alors qu'ils étaient menacés de désertification. Ce livre donne une illustration poétique du bienfait de protéger la nature.

Avant de distribuer les livres, Marylène CONAN et Martine CARTRON ont échangé avec les élèves pour expliquer que cet objectif voulait aussi montrer que nous pouvons avoir une action positive sur notre milieu de vie et montrer l'attachement de notre commune au maintien des haies et espaces verts.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

La P'tite Pom ce dernier semestre !

La fête de toutes les générations - Les aînés et les enfants heureux de se retrouver pour une journée ludique intergénérationnelle

Comme chaque vendredi avant le 14 juillet, les enfants de l'accueil de loisirs et les aînés se retrouvent pour une journée autour des jeux !

Cette année, 25 aînés ont initié les enfants aux jeux de société et aux boules bretonnes en vue du concours de l'après-midi ; une saynète sur une histoire de couvre-chef a été créée, jouée et présentée avant le repas partagé dans la bonne humeur : un moment propice aux échanges pour mieux se connaître !

Le concours a pu se dérouler malgré les averses ! La remise des lots et de la coupe a précédé le moment apprécié du succulent goûter de crêpes, préparé par 4 crêpières du club des aînés !







Le spectacle de l'Accueil de Loisirs

Après quelques années de pause, l'équipe d'animation a souhaité renouer avec ce rendez-vous annuel. Au cours des deux premières semaines de juillet, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont sillonné le Brésil pour présenter un spectacle haut en couleurs aux familles le vendredi 19 juillet. Une soixantaine d'enfants se sont produits sur scène avec un défilé digne du Sambadrome de Rio de Janeiro, un défilé de mode, un conte traditionnel de la forêt de Cerrado,





du hula-hoop, des danses et une présentation de Capoeira menée par un intervenant extérieur, Eric LE BIHAN, de l'association MACAC. 140 personnes ont pu profiter de cette belle représentation.

Les temps forts de l'été

Du 22 au 26 juillet, l'équipe d'animation a entrainé les enfants dans les îles et leurs trésors avec, le 24 juillet, une journée sur l'Île d'Arz pour le plus grand plaisir des 53 enfants présents. Du 29 juillet au 2 août, les enfants se sont transformés en chevaliers et dames d'un jour avec une journée à Brocéliande le 1er août : 46 enfants des Petites Sections aux CP ont découvert les jardins de Brocéliande pendant que les 17 plus grands participaient à une balade contée et théâtralisée en forêt de Brocéliande, clôturée par un adoubement des chevaliers.



Du 19 au 23 août, les enfants sont devenus des aventuriers avec la fabrication de jumelles, boussoles, des jeux de coopération, une chasse au trésor… et le 22 août, 32 enfants (des Moyennes Sections aux CM) ont découvert le parc animalier « Légendia Park » à Frossay (44), pendant que les TPS-PS découvraient et approchaient nos amis les toutous avec l'intervention de « Sens et 4 pattes », spécialiste en médiation animale.



Le 20 août, La passerelle entre l'Accueil de Loisirs et la Maison de Jeunes a fait découvrir à 14 enfants et jeunes un concept de divertissement insolite dans le noir fondé sur les 5 sens.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE







Du 26 au 30 août, autour des 5 sens, les animateurs ont proposé aux enfants un relais à l'aveugle, un loto sonore, une balade sensorielle, une séance de yoga… et enfin, une activité à sensation pour les CP-CM.



Le 27 août : accrobranche à Celt' Aventures.
26 enfants ont participé à cette sortie. Enfin le 29 août, 34 enfants (TPS/GS) ont participé à une séance d'éveil corporel avec Marie QUÉNART.



Les camps de l'été, des séjours très attendus par les enfants

Cette année, les enfants ont découvert un nouveau lieu, le domaine du Roc au Roc St André : grand site naturel au bord du canal de Nantes à Brest avec chaque jour, une activité différente : accrobranche, équitation, jeux de pleine nature et de coopération, piscine. Du 10 au 12 juillet, 19 enfants (CP-CE1) étaient accompagnés de Tony, Emma et Morgane. Du 15 au 18 juillet, le camp Passerelle a accueilli 16 enfants (CM1-6ème), ils étaient encadrés par Tony, Solen et Myrielle. Du 22 au 25 juillet, les CE1-CM1 (20 enfants) et Tony, Maud et Marie ont clôturé la saison des séjours.









Au fil des mercredis…

Le mercredi 3 juillet, pour clôturer l'année scolaire 2023/2024, l'équipe de restauration a proposé aux enfants de l'Accueil de Loisirs un barbecue pour le repas du midi… Merci Jean-Pierre pour ce délicieux pique-nique !!! L'équipe d'animation a organisé une kermesse : maquillages, pêche à la ligne, barbe à papa, tir au but…et château gonflable !

En septembre-octobre, l'équipe d'animation a souhaité travailler auprès des enfants sur le développement de la coopération et de l'écoute au travers de jeux sportifs et la création d'œuvres collectives avec :

- La création d'un Géocaching par les plus grands à destination des plus petits. Ce projet a permis aux enfants de découvrir l'environnement qui les entoure (randonnée, géolocalisation).
- La création d'œuvres collectives avec des éléments de la nature (Land' art) qui ont permis d'expérimenter des techniques et matériaux différents.
- La création d'œuvres avec de la récupération.

Pour les mois de novembre et décembre les animateurs ont travaillé sur le développement de l'imaginaire et la créativité avec les plus grands : le projet, créer un court métrage, du scénario au tournage.

Enfance Jeunesse

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Pendant ce temps, les plus petits ont entamé un voyage autour du monde en commençant par l'Europe (cuisine, bricolages et jeux collectifs).
Parallèlement, les **actions inter générationnelles** se sont poursuivies :

- Les enfants ont pu participer à des ateliers « activité physique adaptée intergénérationnelle » proposés par LASTAP chaque mercredi matin du mois de novembre. Ces ateliers, encadrés par des professionnels de santé, ont pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la coopération.
- Ils ont également « mis la main à la pâte » pour décorer les tables du repas des aînés (CCAS) qui a eu lieu le 16 novembre.
- Les mercredis 9 octobre et 20 novembre, deux ateliers cuisine animés par Emie PECQUAIS, diététicienne, ont réuni aînés et enfants de l'Accueil de Loisirs autour de la préparation et de la dégustation d'un repas équilibré. Ces ateliers sont initiés par le CCAS.

L'Accueil de Loisirs s'implique dans la vie communale

Du 4 novembre au 6 décembre, une collecte solidaire de jouets pour l'association de Monterblanc « Je bouge pour les autres » a été organisée à la P'tite Pom.
Mercredi 20 novembre, deux bénévoles de la Banque alimentaire sont intervenus auprès des enfants (CE-CM) pour les sensibiliser à l'entraide alimentaire. Les enfants ont également customisé 2 caddies pour la collecte de la Banque alimentaire organisée chaque année.
Pour le Sulnéthon du 7 décembre, les enfants ont créé des bracelets de perles plates.



















Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les vacances d'automne

Du 21 au 25 octobre, les enfants ont exploré l'espace et ont eu la tête dans les étoiles toute la semaine avec des créations artistiques (le kaléidoscope de l'espace, les étoiles magiques, les constellations, la nébuleuse…), des jeux sportifs (le parcours de l'espace, les planètes déménagent, direction le soleil, objectif Lune). La semaine s'est clôturée avec la venue d'un planétarium pour les 52 enfants présents. 2 actions ont également été organisées avec le club des aînés, une sortie nature et champignons et une journée arts plastiques pour préparer le marché de Noël.

Du 28 au 31 octobre, semaine d'Halloween, les enfants ont rencontré des sorcières rebelles avec des bricolages : la sorcière est une lumière, les citrouilles magiques, la maison hantée… de la cuisine et aussi des jeux sportifs : la morsure du vampire, les fantômes contre-attaquent, la quête de la potion magique… Le mercredi 30 octobre, l'association Profession sports 56 est intervenue autour des jeux collectifs pour les plus petits (17 enfants) et de la boxe éducative pour les plus grands (24 enfants). La semaine s'est clôturée avec la méga boum des petits monstres.





















Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Le spectacle de Noël : *Le cabaret burlesque de Monsieur Zig* : un moment féérique !

Les enfants des trois écoles ont pu découvrir le mardi 17 décembre le spectacle ***Le cabaret bullesque de Monsieur Zig***.

Ce spectacle offert par la municipalité a émerveillé les petits et les plus grands :
Monsieur Zig, clown attachant et généreux, tente avec passion de trouver sa voie.
Présentateur ? Magicien ? Mime ? Sculpteur de ballons ? Rien n'y fait sans l'aide de son public. Il a peut-être une idée : un peu d'eau et de savon, des bulles sculptées, fumées et même géantes.
Durant presque 1 heure de spectacle, par sa maîtrise des bulles, Monsieur Zig a su captiver les enfants et les entraîner dans son univers poétique et féérique.

A la fin de ce spectacle magique, une belle surprise attendait les enfants : la venue du Père-Noël avec un panier rempli de chocolats !



Le restaurant scolaire : des menus variés, équilibrés et de saison avec des circuits courts et une offre bio !

Depuis plusieurs années, la commune travaille en partenariat avec un prestataire qui met tout en œuvre pour respecter notre choix de produits de qualité, en privilégiant les produits locaux et labellisés, dont une part importante de produits bio. Les menus sont élaborés par la diététicienne en collaboration avec l'équipe de cuisine.
Le marché de prestation arrivant à son terme, un nouveau marché a été lancé avec des critères sur la qualité des produits, le plus local possible, le travail en partenariat et le coût des prestations : 3 prestataires ont répondu. Au vu du rapport d'analyses des offres présentées, Armonys Restauration a remporté le marché pour la durée d'un an, renouvelable une fois.
Les repas sont préparés sur place par Jean-Pierre, le cuisinier, et Mickaël, le commis de cuisine ; l'installation de la salle et du self est réalisée par Mélissa.



Sur les temps scolaires, le restaurant scolaire ouvre ses portes de 12h à 13h20 pour accueillir chaque jour environ 320 enfants des 2 écoles du bourg. Les enfants de Petite Section et de Moyenne Section déjeunent à la P'tite Pom. Les enfants de la Grande Section au CM2 déjeunent à la salle des fêtes. De la Petite Section à la Grande Section, les enfants sont servis à table. Dès le CP, les enfants se servent au self. Une soixantaine d'enfants de l'accueil de loisirs y déjeune les mercredis et les vacances. Une équipe d'animateurs, travaillant pour la plupart à la P'tite Pom, encadre les différents groupes sur ce temps de pause méridienne.



Pour la petite enfance

Comme pour les actions enfance et jeunesse gérées par la commune, grâce à la signature au niveau de GMVA de la Convention Territoriale Globale, la Caisse d'Allocations Familiales participe au financement du LAEP et du RPE en complément des participations financières des communes.

L.A.E.P. (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) itinérant sur 6 communes : Elven, Monterblanc, Saint-Nolff, Sulniac, Trédion et Treffléan.

Le LAEP est un accueil gratuit pour les enfants âgés de moins de six ans, accompagnés d'un adulte. L'objectif du LAEP est de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, ainsi que d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle. Les matinées de rencontre proposent des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels lors des temps de jeux pour les enfants autour de moments de partage et de convivialité.

Pour des informations concernant le Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Permanence téléphonique le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15 au **02 97 53 04 31**

ou par mail laep.payselven@elven.fr
Vous trouverez le calendrier des animations de 9h15 à 11h15 sur : Flyer Laep ELVEN (calameo.com)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Le RPE couvre les communes de Monterblanc, Elven, Sulniac, Trédion, Treffléan et Saint-Nolff. Le Relais Petite Enfance est un lieu unique d'information, d'échange et de rencontre au service des familles, des assistants maternels, des gardes d'enfants à domicile et des enfants. Il renseigne également les familles sur l'ensemble des modes d'accueil disponibles sur le territoire.

Le RPE informe les familles en recherche de modes d'accueil et les accompagne dans leur fonction d'employeur. Actuellement, les 28 assistants maternels en activité sur la commune répondent aux besoins des familles, 11 places restent disponibles. Le RPE est également source de proposition pour les assistants maternels en termes d'activités, de partage de matériel et de formation.

Célia et Claire, animatrices du RPE, organisent également, sur les six communes, des matinées d'éveil pour les enfants avec leur assistant maternel, selon un calendrier diffusé régulièrement : à Sulniac une à deux fois par semaine à la P'tite Pom. Les assistants maternels participent régulièrement à ces ateliers.

Vous pouvez contacter Célia GUICHARD ou Claire LE BARS, les animatrices du RPE au **02 97 45 58 66**, à la Maison de l'Enfant à Saint-Nolff ou par mail : rpe-argoet@saint-nolff.fr

Le P'tit Club d'Elven un accueil occasionnel des enfants de moins de 3 ans !

Pour prendre en compte les besoins des familles, la commune adhère à l'Association L'Eveil du Rohig en finançant deux places utilisables dans les accueils d'Elven, Vannes, Saint-Nolff ainsi qu'à la mini-crèche de La Vraie-Croix. Ces places d'accueil occasionnel permettent aux familles de bénéficier d'un accueil ponctuel pour leur enfant : besoin d'un temps pour eux, pour la sociabilisation de l'enfant ou pour un accueil de dépannage pour compenser l'absence de l'assistant maternel.

N'hésitez pas à contacter ce service utile aux familles de jeunes enfants.



Renseignements : site Le P'tit Club Elven
ou téléphone : **02 07 67 61 08**

Collecte de jouets à la Ptite Pom pour « Je bouge pour les autres »

Accompagné d'un bénévole, Guy GILLET est venu récupérer les 3 m³ de jouets et livres d'enfants récoltés pour l'association « Je bouge pour les autres » de Monterblanc.

Il a remercié chaleureusement le service enfance pour son implication dans cette action ainsi que tous les généreux donateurs sulniacois.

Ces jouets et livres sont destinés aux familles fréquentant les épiceries solidaires de Monterblanc et Vannes qui en choisiront pour leurs enfants. Certains jeux iront garnir l'espace jeux des enfants hospitalisés à Vannes.



Collecte des papiers

Guy GILLET invite tous les Sulniacois à continuer à déposer revues, prospectus et journaux dans les bacs situés à l'espace «Déchets verts» de la commune. Ce papier, qu'il collecte régulièrement, est revendu pour soutenir financièrement des causes caritatives : l'achat de matériel permettant d'améliorer le quotidien de deux personnes en situation de handicap et une aide pour des écoles au Sénégal…

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

La Maison Des Jeunes (10-17 ans)

Vacances de Noël

Le gros temps fort de cette fin d'année 2023 aura été une sortie en soirée au Laser Game avec 36 jeunes de la MDJ !

Noël, c'est aussi le moment pour les jeunes de lancer les idées de projets pour l'année suivante, en particulier, les idées de séjours d'été et d'actions d'intérêt général (chantiers nature, bénévolat, solidarité…)



Belle soirée de fin d'année au Laser Game de Plescop !



Ateliers créatifs, bricolage et temps projets bien au chaud au local MDJ !

Vacances d'hiver

Durant ces vacances, les jeunes se sont investis sur un chantier nature (plantation d'arbres fruitiers à Coët Kistin) et des ateliers bricolage pour créer ou rénover des jeux en bois géants et de vieilles tables de ping-pong.



Stan, Gaël, Morad, Antoine, Maëlan, Charlie, Lucas, Charlyne et Lucas ont dépensé de l'énergie pour planter la dizaine d'arbres sur les conseils avisés d'Anthony, agent aux espaces verts, et de Jean LE CADRE, adjoint à la mairie.





Charlie, Lucas et Rafaël poncent après avoir découpé et assemblé les pièces en bois tandis que Charlyne s'applique pour la décoration finale d'un des jeux en bois.

De nombreuses animations sur des thématiques variées sont aussi proposées en réseau avec les autres MDJ du secteur. Ce fut le cas avec une journée Top Chef à Saint-Nolff, un Crazy Day et une soirée DJ à Saint-Avé, un tournoi handball/basket à Séné et une soirée futsal/League des Champions à Theix. Enfin, en cette année olympique, le programme d'animations a mis en avant les activités sportives (boxe, skate, badminton, tennis de table…)



Le jury du Top Chef inter-MDJ à Saint-Nolff délibère.



Soirée DJ ados à Saint-Avé avec le jeune DJ Clem'On.



Cheyma, Charlie et Lucas s'initient à la boxe au Crazy Day de Saint-Avé.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



Sortie au Hangar à Nantes pour les riders de la MDJ de Sulniac : Lyam, Lucas, Joseph, Augustin et Camille vont s'élancer dans le bol !

Vacances de printemps

Sortie à Paris le 22 avril

Treize jeunes de la MDJ ont accompagné les enfants du CCE et les élus adultes pour cette belle et copieuse journée à la capitale. Au programme : visite du Sénat, pique-nique au Jardin du Luxembourg, visite du Parc des Princes et balade aux pieds de la Tour Eiffel !





Journées prévention jeunes

Deux journées de prévention s'adressant aux jeunes de Sulniac mais aussi aux jeunes des MDJ voisines ont été organisées. La première journée sous la forme d'un forum à la salle A. MILLIAT avec des ateliers premiers secours (Croix Rouge), addictions (Addiction France), sécurité routière, risques numériques (Gendarmerie) et harcèlement scolaire (Makadam) pour 48 jeunes, avec les copains des MDJ d'Elven, Theix, Damgan et Sarzeau.







Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE







La seconde journée visait à faire passer le message « *La vitesse, c'est sur un circuit pas sur la route !* ». L'animation s'est déroulée sur le circuit du gyroparc de Plouharnel avec l'aide précieuse de l'association Makadam pour les baptêmes de moto sur route. Parfait pour apprendre et prendre conscience des risques tout en passant un moment cool et agréable !







Le sport toujours à l'honneur

Une nouvelle fois, de nombreuses activités sportives ont été proposées avec du futsal, du vtt, de l'escalade, du basket, du hockey, du trampoline, la découverte de l'ultimate frisbee avec Florian de la ligue de Bretagne ou encore du tennis de table, l'activité phare du moment des jeunes de la MDJ.



Sortie vtt sur leparcours nature et bien être avec Tony !

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



Lyam, Maxence, Ethan, Alison, Léa et Lucas ont découvert les techniques de base de l'ultimate avec des pratiquants confirmés !



Initiation à la salle A. MILLIAT avec un moniteur de la Fédération de Redon.



Jorys remporte le trophée karting devant Léo et Ethan. Alison, Eloïse, Mattéo et Léa n'étaient pas loin derrière !

Projet Team Sulniac ping-pong des jeunes

Les jeunes de la MDJ s'investissent à fond sur cette activité. Après la rénovation de tables et l'organisation de nombreux tournois et défis au local MDJ, les jeunes ont eu l'idée de défier les MDJ voisines à chaque période de vacances lors de tournois conviviaux. La MDJ s'est équipée de nouvelles tables pour répondre à cette demande et a mis les jeunes en lien avec l'association l'As de Treffl' souhaitant créer un club intercommunal avec une section jeune.





Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE





Vacances d'été

La MDJ proposera des activités, sorties et soirées pour les 10-14 ans et les 14-17 ans **du lundi 8 juillet au vendredi 2 août puis du lundi 19 au vendredi 30 août.**

3 séjours sont proposés :

10-12 ans Passerelle : du 16 au 19 juillet au Roc-Saint-André (équitation, accrobranche) 10 places

10-14 ans : du 8 au 12 juillet à Penthièvre (accrobranche, paddle, Giant Sup, surf, baignade) 12 places

14-17 ans : du 29 juillet au 2 août à Monceaux-sur-Dordogne (canyoning, canoë, Aquapark, camping avec piscine) 8 places.

Programmes, dates, horaires, informations complémentaires sur le facebook de la MDJ :

Mdj Sulniac PromeneursduNet

Inscriptions depuis le samedi 15 juin.



Le groupe de jeunes au départ pour la Corrèze accompagnés de Julien AUDRAN et Nathan KERDAT, 2ème à gauche

Rencontre intergénérationnelle

Rencontre jeux à la Maison des aînés entre les jeunes et les aînés !!! Belote, Skyjo et bowling sur Switch. Le plaisir de jouer ensemble et de faire découvrir à l'autre !!!



Loan se concentre sur ses atouts !



Pierre, Tiago et Malo, professeurs de bowling virtuel !



Maëva BOUGET anime un temps ping pong

Pour s'inscrire à la MDJ

Inscription à la MDJ dès 10 ans (en 6ème en septembre).

Venir à la Maison des Jeunes ouverte les mercredis, vendredis de 14h à 18h et samedis de 14h30 à 18h en période scolaire.

La MDJ est ouverte du lundi au vendredi pendant les vacances.

Contact Service Jeunesse :

Julien Audran au **06 26 75 44 11**
ou jeunesse@mairie-sulniac.fr

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

La Maison Des Jeunes (10-17 ans)

Vacances d'été

Les temps forts de l'été

• **Projet « Team Ping Pong Inter -MDJ » : réception des MDJ de Sarzeau et Monterblanc.** L'achat des 4 tables est une vraie réussite. À chaque période de vacances, une ou deux nouvelles MDJ voisines sont invitées à défier les jeunes de Sulniac, à la salle Alice Milliat. La capacité actuelle est de 20 participants ; les défis affichent toujours complets et le projet devrait se poursuivre en 2025.





• **Les sorties parcs ludiques** sont très attendues et la demande est forte ! Pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, une sortie spéciale est prévue par semaine pour chaque tranche d'âge (hors semaines de camps) pendant l'été.









Journées 10-14 ans à Kingoland et au zoo Planète Sauvage.





Sorties communes à Cobac Parc et O'Gliss Parc.

• **Journées Paintwater et Koh-Lanta au bois des Vallons** en réponse à la sollicitation du CCE pour mettre en place des animations « construction de cabanes ». Plus de 30 participants pour chacune de ces deux animations ont permis de s'amuser et de faire passer des messages sur le respect de l'environnement : faire attention aux déchets et ne pas abîmer inutilement les arbres en utilisant du bois mort pour construire les cabanes !



Les jeux de plein air et constructions de cabanes mis à l'honneur cet été !

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE



Après la partie de Paintwater dans le bois des Vallons !

• **Visite d'une Caserne de Pompiers :** Maëva, animatrice jeunesse à la MDJ et aussi pompier volontaire, nous a ouvert les portes de la caserne de Malestroit !





• Animations « Passerelles » 9-12 ans : sortie Sensas, atelier déco et jeu de piste. Un programme d'activités sur mesure pour passer en douceur de la P'tite Pom à la MDJ !



Expérience sensorielle unique pour Tony et son groupe « Passerelle » : Maëlys, Benjamin, Charlyne, Léo, Morad, Loan et Enzo !

Les séjours

Les jeunes de la MDJ se sont réunis dès les vacances de Noël pour imaginer leurs séjours et les actions à mettre en place tout au long de l'année pour les financer.

• **10-14 ans à Penthièvre : du lundi 8 au vendredi 12 juillet :** Une semaine sur la Presqu'Île de Quiberon avec au programme, du surf, du paddle et du Giant sup/paddle géant, soirée Euro de foot, grand jeu à Saint-Cado et accrobranche pour 12 jeunes de la MDJ. De l'eau, toujours de l'eau ; la majorité des animations ont pu être maintenues malgré une pluie incessante pendant les cinq jours.





Surf côté océan à Penthièvre et paddle côté baie à Saint-Pierre-de-Quiberon.



Petite photo de groupe à Saint-Cado avant le lancement du grand jeu avec Ludivine, Lyam, Gaël, Malo, Cheyma, Kelya, Charlie, Lucas, Morad, Léo, Timéo et Maxence.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

• 14-17 ans à Monceaux-sur-Dordogne (Corrèze) du lundi 29 juillet au vendredi 2 août :
Le projet des 14-17 ans s'articulait autour de l'activité canyoning à laquelle ils souhaitaient s'initier. Plus de distance mais un programme plus léger en activités avec prestataires et l'accent mis sur des balades, visites ou baignades en eau vive. Les huit jeunes participants accompagnés des animateurs Nathan et Julien ont été ravis de leur séjour.



Diban, Ethan, Jorys, Raphaël, Antoine, Eloïse, Léa et Léo avec Arjen le guide. Le groupe est resté soudé et s'est encouragé pour franchir les rochers, les chutes d'eau, toboggans naturels et autres sauts impressionnants.



Cours d'eau et décors somptueux des Gorges de la Cère.

Vacances d'automne et 1er trimestre

• Fête de la Pomme
15 jeunes de la MDJ sont venus épauler 8 enfants du CCE pour la tenue du stand « Pom' Biathlon » sur 3 créneaux horaires entre 13h et 18h. Ils ont renouvelé la tenue du stand de tir d'adresse « Pom' Biathlon » imaginé l'an passé, mais sans le parcours à ski. Mieux repéré que l'an dernier, le stand a eu plus de succès auprès d'un public de tout âge. Les jeunes avaient customisé les cibles laser avec des pommes pour être dans le thème et avaient aussi installé leurs jeux en bois géants (projet CCE 2023/24) en libre accès. Les jeunes ont reçu le soutien de l'association Scol'A.I.R. pour la location de matériel de biathlon !



Stand de tir d'adresse à la fête de la pomme.

• Sortie au Sekaï Festival au Chorus à Vannes



Naomi, Kélya, Lou-Ann, Lucas, Lancelot, Diban, Vivien, Léna et Louna heureux de participer à ce rendez-vous désormais incontournable des fans de mangas !

• Trois chantiers jeunes de l'automne à l'hiver

Chantier intergénérationnel du 25/10/24 : 14 jeunes de la MDJ sont venus au Village des aînés pour nettoyer les allées et certains jardinets (taille de haies, arrachage de mauvaises herbes, grattage de la mousse…). Le chantier s'est terminé sur la terrasse de Mme Odette RENARD, doyenne de Sulniac, le temps de quelques échanges sympathiques et d'une photo pour la presse.



Mme Renard satisfaite du travail des jeunes bénévoles : Gaël, Cheyma, Charlie, Lyam, Tanguy, Enzo, Léo, Benjamin, Melvin, Lucas, Apolline, Stan et Loan.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Chantier nature du 29/10/24 : plantation de chênes le long de la rue des Ecoles pour remplacer des arbres morts. 15 jeunes de la MDJ sont venus creuser et mettre en terre les plants prévus par les services techniques.



Jorys, Cheyma, Eloïse, Charlie, Enzo, Tanguy, Lyam, Morad, Malo, Stan, Lucas, Charlyne, Maxence et Mirabelle ont chaussé les bottes et enfilé les gants pour embellir la rue.

Chantier nature du 03/01/25 : à la mare du Goh-Len, vingt jeunes ont participé à cette action de réhabilitation de cette source, qui va pouvoir redevenir un lieu de reproduction pour diverses espèces locales (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres, libellules...). Merci à Jean LE CADRE de nous avoir raconté l'histoire du lieu et à Alexandre CROCHU pour son partage de connaissances sur la faune et la flore.





Les jeunes participants ont tous chaussé leurs bottes pour mener à bien cette mission de réhabilitation.

• Les animations inter-MDJ

La MDJ a participé à plusieurs animations inter-MDJ durant ces vacances (Escape Game à Theix, Zombie Run à Ambon, défi Nerf à Sarzeau). Sulniac a proposé à Theix-Noyalo de participer au défi « Team Ping Pong » après avoir déjà reçu cet été les MDJ de Sarzeau et Monterblanc. Sulniac a aussi organisé le tournoi de Futsal au Breizh Soccer qui a réuni 10 équipes Theix-Noyalo, Séné, Sarzeau et 3 de Sulniac. Cette formule de tournoi a remporté un bon succès et sera reproposée si possible aux vacances d'hiver. Toutes ces animations ont affiché complet !



Bon moment au Breizh Soccer avec les copains des MDJ de Theix-Noyalo, Sarzeau et Séné. Sulniac gagne la finale «Loisirs» et Theix la finale «Experts»! Rendez-vous fixé aux vacances de février pour remettre les titres en jeu.

• Collecte alimentaire

Encore bravo les jeunes pour votre aide ce week-end lors de la collecte alimentaire, à l'Intermarché de Sulniac !! 13 jeunes de la MDJ mobilisés pour cette nouvelle action de solidarité.



Charlie, Lucas et Maël sur la photo.

La Maison des Jeunes propose un accueil les mercredis et vendredis de 14h à 18h et les samedis de 14h30 à 18h pour les jeunes de 10 à 17 ans. Depuis le 1er janvier, tous les CM2 peuvent s'inscrire pour l'année scolaire 2024/25.

Vacances de février : une programmation d'activités, sorties et soirées est proposée du lundi au vendredi de 9h à 18h lors de ces 2 semaines. Le programme détaillé sera consultable sur www.sulniac.fr.

Contact MDJ

au **06 26 75 44 11**

ou par mail à jeunesse@mairie-sulniac.fr

Facebook : Mdj Sulniac

PromeneursduNet / Instagram MDJ

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Lire, s'informer, se distraire, jouer à la médiathèque

Que s'est-il passé ces derniers temps à la médiathèque ?



Le vendredi 27 et le samedi 28 septembre, l'équipe de la médiathèque a participé aux journées nationales **#Biblisenfolie** pour (re) découvrir la médiathèque, en parcourant les espaces, les collections, les animations proposées…

Du côté de la jeunesse…

La rentrée des ateliers Escap'A.D.E. Pour la deuxième année, Mélanie LE PRIOL, artiste sulniacoise, assure les ateliers d'arts plastiques Escap'A.D.E. Une quarantaine d'enfants y participent sur des thèmes et techniques aussi variés qu'Halloween, Kandinsky, les créations en volume, la poterie, la création de cartes de Noël… Joie et bonne humeur sont toujours de rigueur !





Les enfants de **l'Accueil de loisirs** sont venus pendant les vacances scolaires pour découvrir les livres et les jeux de la médiathèque, en lien avec les thèmes concoctés par les animateurs : les cinq sens, le Moyen Âge, le Brésil et le carnaval, la tête dans les étoiles ou encore les sorcières… Cela a entraîné de nouvelles inscriptions. Rappelons que les abonnements pour les moins de 18 ans sont gratuits, alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants !











Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Lire, s'informer, se distraire, jouer à la médiathèque

Que s'est-il passé ces derniers temps ?

Du côté de la jeunesse…

Pendant les vacances de Noël, de février et d'avril, les enfants de l'Accueil de Loisirs se sont rendus à la médiathèque pour des séances de lectures et de jeux animées par Catherine. De nouvelles séances sont déjà prévues pour cet été.







Du 3 au 6 avril, les 34 médiathèques du réseau accueillaient dans leurs locaux **Numérigolfe**, l'évènement numérique des médiathèques du Golfe. Cette année, le thème retenu était **Papier, volume et numérique**. Dommage que l'atelier Smart City, la création d'une ville du futur, a dû être annulé, faute de participants…

En mai, les enfants des trois écoles ont voté pour leurs livres préférés dans le cadre du 35ème **prix des Incorruptibles**. Les maternelles et les élèves du Gorvello ont voté dans leurs classes, les primaires se sont rendus à la médiathèque pour voter comme des grands. Urne, isoloirs, bulletins de vote, tout y était !



A l'occasion de **l'ouverture de son nouveau fonds mangas** pour les adolescents le 19 juin, 10 personnes ont participé à **l'atelier « MANGA »**, animé par DRIORN, auteur sulniacois. L'intervenant a ainsi appris aux participants à dessiner des personnages, à les mettre en situation…Les 9 adolescents et l'adulte présents ont ensuite pu découvrir les nouveaux mangas acquis par la médiathèque et DRIORN a volontiers dédicacé leurs dessins !





Le vendredi 28 juin, les quelques 40 enfants qui participent aux ateliers arts plastiques Escap'A.D.E., animés pour la première année par Mélanie LE PRIOL, artiste sulniacoise, ont fait découvrir à leurs familles leurs réalisations de l'année. Créations en volume, en papier, en tissu, dessins, peintures et autres aquarelles ont ainsi été mis en scène sur les



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Actions et animations avec Scol'A.I.R.

C'est quoi Scol'A.I.R. ?

Scol'A.I.R est une association qui existe depuis quarante ans sur la commune.

Qui la compose ?

Des élus de la commune, la direction des trois écoles de la commune de Sulniac ainsi que les représentants des parents d'élèves.

Pour quel objectif ?

Œuvrer pendant le temps scolaire et périscolaire pour :

- A : Animation de la commune en organisant des manifestations communes aux trois écoles.
- I : Initiation des enfants aux différentes pratiques sportives et à la découverte culturelle et artistique.
- R : Rencontre entre les acteurs, adultes et enfants, des trois écoles et de tous les partenaires s'intéressant à la vie des enfants :

  - Sur la commune : élu(e)s, enseignant(e)s, parents, enfants et associations,

  - Support de projets pour aider enfants et familles : Pédibus et aide aux devoirs.

Quelles actions concrètes ?

Chaque année, le bureau et les différents acteurs se réunissent afin de déterminer les actions à mettre en place.
Pour 2024, une action de prévention sur la sécurité routière, « Vu et être vu », animée par la police municipale intercommunale, ainsi qu'une initiation aux gestes qui sauvent, avec la Croix-Rouge.
L'association Scol'A.I.R. a participé aux Trophées de la vie locale organisés par le Crédit agricole, qui accompagne les initiatives des associations. Le bureau de l'association en lien avec Emilie GAZEAU, la coordinatrice du service enfance jeunesse, a déposé un dossier sur le thème « les enfants d'aujourd'hui, les citoyens de demain ». Cela a permis de mettre en avant les deux projets phares de l'année. Ce projet, qui a obtenu le 1er prix d'une valeur de 850 €, permet d'envisager de nouvelles actions.

Conseil Communal des Enfants

Le Conseil Communal des Enfants 2024/2025 est constitué de 15 jeunes conseillers de CM1 et CM2 des écoles Jules Verne, Sainte Thérèse et Saint Jean-Baptiste, élus le 17 octobre 2024.



Le vote des élèves a débuté à l'école Saint Jean-Baptiste du Gorvello.



Les élus des écoles de Jules Verne et Sainte-Thérèse : Youna, Chloé, Rose, Eden, Hazaël, Nino, Louise, Julie, Evan, Sacha, Kelvin et Aziliz, au côté de Mme Le Maire.



Lise, Loïs et Yanis les 3 élus de l'école Saint Jean-Baptiste.



Mme Le Maire annonce les résultats des élections et encourage les projets retenus par les CM1 et CM2 des trois écoles.

Comme chaque année, une journée d'intégration s'est déroulée pendant les vacances d'automne à la MDJ. Cette journée est l'occasion de faire connaissance au travers d'animations ludiques. De nombreux jeux étaient proposés pour se préparer de façon détendue à prendre la parole en groupe, à argumenter ses idées et à organiser les groupes de travail.



Les nouveaux conseillers découvrent le fonctionnement du CCE et les enfants réélus partagent leur expérience, avec Julien animateur référent du CCE.



Les conseillers vont travailler sur 5 nouvelles idées et aussi achever le gros projet de l'an dernier le « Parcours Nature et Bien Être ».

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Le CCE s'est partagé en deux commissions pour travailler sur les projets retenus lors des élections :

La commission environnement constituée de Louise, Rose, Youna, Eden, Loïs, Lise et Yanis réfléchit sur les idées n°1, 2 et 5.
La commission animations culturelles et sportives qui travaille sur les idées n°3, 4 et 5 est constituée d'Hazaël, Nino, Julie, Sacha, Chloé, Aziliz, Evan et Kelvin.



La commission environnement s'est déjà réunie en novembre à la MDJ !

Idée n°1
Créer un Jardin Zen décoratif/aquatique et planter des arbres fruitiers !

Idée n°2
Organiser des ramassages de déchets en groupe !

Idée n°3 Organiser des journées Jeux intergénérationnels et des sorties familiales (parcs, visite d'un stade...) !

Idée n°4 Organiser un concours « Incroyables talents », un atelier sculpture & déchets, un escape game, un journal et un club lecture !

Idée n°5 Organiser des journées sportives, parasportives (basket en fauteuil par exemple) et des soirées festives !

Divers

Les enfants du CCE ont été épaulés par les jeunes de la MDJ pour la tenue d'un stand de « Pom' Biathlon Laser » lors de la Fête de la Pomme 2024. L'association Scol'A.I.R. a généreusement financé la location du matériel. Les enfants et les jeunes ont aussi proposé aux passants de tester les jeux en bois géants réalisés ou rénovés cette année. Ils sont désormais empruntables à la MDJ par les écoles et les associations de la commune.



Les enfants ont participé à la cérémonie du 11 novembre aux côtés des élus adultes et lu collectivement « La lettre d'Émile (Verdun, le 7 avril 1916) ».





Aller à l'école à pied, avec les copains et bien encadrés, c'est Le Pédibus !

Depuis la rentrée, deux lignes de Pédibus conduisent les enfants vers les deux écoles du bourg. Une ligne concerne les enfants de Keravello-Nevez, les jardins de Kergaté, puis le secteur des Vallons et la résidence Albert Jacquard, pour terminer avec les enfants du bourg. L'autre dessert la résidence « Les Parcs ». Vingt-quatre familles y ont inscrit leurs enfants. Quinze accompagnateurs bénévoles, ainsi que quelques parents, accompagnent la trentaine d'enfants.





L'aide aux devoirs à La P'tite Pom

Avec cinq bénévoles, l'aide aux devoirs a repris dès septembre à la P'tite Pom. Chaque lundi et jeudi, c'est un défilé de volontaires qui rejoignent les bénévoles dans la salle d'activités artistiques pour réaliser leurs devoirs. Le lundi, Marie, Maryse et Marig les encadrent, et le jeudi, ce sont Chantal et Véronique qui se partagent l'aide à apporter aux enfants qui souhaitent prendre de l'avance sur leur travail mais apprécient également ce partage avec des adultes dévouées. Les accompagnatrices de l'aide aux devoirs sont à l'écoute pour guider et aider si besoin, mais elles ne mettent aucune contrainte.
Les bénévoles sont très heureuses de ces échanges, et les enfants leur montrent régulièrement le bonheur qu'ils ont de passer ces moments avec elles.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Actions et animations avec Scol'A.I.R.

L'association Scol'A.I.R. réunit les différents partenaires de la commune (élus, enseignants, parents, animateurs, bénévoles) œuvrant pour les enfants.

L'appellation Scol'A.I.R. résume les objectifs de cette association :

Scol' : avec et autour des écoles
A : Animation grâce à la mise en place de projets collectifs avec les 3 écoles
I : Initiation en proposant des actions sportives, culturelles et artistiques ainsi que des spectacles ou sorties
R : Rencontre de tous les partenaires associés aux projets destinés aux enfants.

Voici les actions qui ont marqué ce premier semestre.

Fête du jeu : le thème disco mis à l'honneur

Le samedi 1er juin, le Conseil Communal des Enfants et les jeunes de la MDJ organisaient une nouvelle édition de la fête du jeu en partenariat avec la médiathèque, le service Enfance Jeunesse Education et l'association Scol'A.I.R.
Paillettes, musique et boule à facettes étaient au rendez-vous de ce bel après-midi festif !
Ce sont 400 personnes, toutes générations confondues, qui sont venues découvrir les différents ateliers proposés : jeux en bois, troc-échange de jeux et de livres, sculpture sur ballon, mini tag animé par l'association Le Grand Tag d'Arradon, jeux de société, parcours de motricité... Un château gonflable et une pêche aux canards ont aussi fait le bonheur des plus petits. Les visiteurs ont pu également découvrir ou redécouvrir les musiques des années disco avec CLEMON'DJ qui a su apporter une ambiance festive et joyeuse.
Félicitations à Fabien, Nino et Noémie les grands gagnants du tirage au sort du fil rouge !



La décoration « tout en ballons » de Syl'ballon



Enfants du CCE, jeunes de la MDJ, bénévoles du Grand Tag d'Arradon, intervenants et agents de la commune prêts à accueillir dans une ambiance festive les premiers visiteurs



Des artistes en herbe se sont révélés en participant au concours de dessins à la craie du min tag de Sulniac



découverte des jeux en bois fabriqués par les enfants du CEE et les jeunes de la MDJ

Action « voir et être vu »

En janvier, dans le cadre de l'opération « voir et être vu », les élèves de CM des trois écoles de Sulniac ont pu faire connaissance avec les agents de la police municipale intercommunale. Cette rencontre a permis aux enfants de découvrir les différentes facettes du métier de policier municipal et d'être sensibilisés à la sécurité routière.



A partir de vidéos, les enfants et les policiers ont pu notamment échanger sur les règles à respecter afin de circuler en toute sécurité à pied, à vélo ou à trottinette.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les gestes qui sauvent

C'est avec Dominique BOULOGNE et Sylvie GATEL, formatrices à la Croix-Rouge, que tous les enfants du CE1 au CM2 des trois écoles ont pu être initiés aux premiers secours.
Ce fut l'occasion pour les enfants de mémoriser les numéros d'urgence et d'apprendre les premiers gestes de secours importants tels que la PLS (position latérale de sécurité) et le massage cardiaque.



Les enfants sensibilisés aux gestes qui sauvent à l'aide de saynètes mimant des situations du quotidien pouvant représenter un potentiel danger

Animation du « Grain au pain » : la transmission d'un savoir-faire

Les 13 et 14 mai, l'association Scol'A.I.R. a réuni les élèves de GS et CP des écoles de Sulniac autour de Richard et Aurélien, deux boulangers passionnés par leur métier.
Les enfants ont ainsi pu découvrir les secrets de fabrication du pain traditionnel pétri à la main et cuit au feu de bois.
Du grain au pain, les enfants ont pu participer aux différentes étapes de la fabrication pour terminer par la dégustation d'un pain au chocolat... Chacun a aussi rapporté à la maison un petit pain rond à partager en famille.
Tout en restant ludique, la démarche se veut pédagogique : l'imaginaire et les cinq sens des enfants sont sollicités grâce aux chansons, aux histoires, au décor, à l'odeur de la farine, au toucher en pétrissant le pain et bien sûr lors de la dégustation !



Découverte des ingrédients indispensables à la fabrication du pain traditionnel

Equalianse : bien manger est essentiel !

De février à début juillet, l'association Scol'A.I.R. a fait appel à Virginie BEQUET, diététicienne de l'association Equalianse, pour proposer dans les écoles des ateliers de sensibilisation à l'équilibre alimentaire.
Ce sont 39 élèves de GS de l'école Jules Verne, 16 de GS de l'école Sainte Thérèse et 16 de GS-CP de l'école Saint Jean Baptiste qui ont pu participer à cette action. Pour chaque classe, Virginie BEQUET est intervenue à 5 reprises avec pour objectif de faire découvrir aux enfants les différents fruits et légumes de saison et d'apprendre de manière ludique à manger équilibré.



Goûter, sentir, toucher, cuisiner… tous les sens sont en éveil !

Le Carnaval sportif des écoles

Cette année, le carnaval s'est déroulé le vendredi 23 février juste avant les vacances d'hiver.
Ce sont environ 380 enfants de l'école Jules Verne et de l'école Sainte Thérèse qui ont défilé sur le thème du sport jusqu'à la salle Alice MILLIAT. Ce fut l'occasion pour les enfants, à la veille des Jeux olympiques de Paris 2024, de découvrir la sportive Alice MILLIAT, pionnière du sport féminin !



Défilé sportif des enfants !

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Les Jeux olympiques à Sulniac

Les 16 classes des écoles du bourg de Sulniac ont participé aux JO du 31 mai. En l'honneur des JO de Paris 2024, l'objectif fixé par épreuve était de cumuler un total d'actions atteignant 2024 entre les élèves de Jules Verne et de Sainte Thérèse des classes concernées par le même exercice.



De la Grande Section au CM2 les élèves ont participé aux épreuves de la course et ont cumulé 2024 fois 100 m de course.





Les CE2, lors de leur activité « Savoir rouler à vélo » ont réalisé 10 fois 2024 mètres en vélo.



Tous les élèves des classes de maternelle ont réalisé des sauts pour atteindre un total de 2024 sauts.



L'activité marche fut partagée entre les élèves de maternelle et les CM, sur des distances différentes, et cela a permis de cumuler 2024 fois 50 m de marche.
Pour le lancer de ballon, réalisé par tous les élèves, 3 épreuves différentes en fonction des niveaux : par-dessus la barre, en panier de basket ou but de foot. Et tous ces lancers ont abouti à 2024 lancers de ballon.





Pour bien terminer la journée, les élèves ont défilé derrière notre flamme olympique portée par Valérie COLAS, une sulniacoise qui a porté la flamme officielle sur l'île-aux-Moines. Elle nous a conduits jusqu'à la salle Alice MILLIAT. En lien avec le nom de notre salle, Marylène CONAN est intervenue pour présenter Alice MILLIAT, puis Ludovic SAMSON nous a fait découvrir l'exposition retraçant son parcours. Pour clôturer cette journée très riche en activités, les enfants ont été félicités pour leur participation et Martine CARTRON a remis un diplôme pour chaque élève.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE

Comité des fêtes

La Fête de la Pomme devient un événement majeur de l'automne

Cette 26ème édition de notre Fête traditionnelle aura encore été un succès de fréquentation avec environ 10 000 personnes accueillies sur l'ensemble du week-end ! Nous égalons les chiffres de l'an passé. Le bilan comptable est lui aussi similaire et permettra à notre Comité d'investir dans du nouveau matériel pour les associations partenaires et nos locations aux particuliers.



Cette édition nous donne le sentiment, au sein du Comité des fêtes, que notre manifestation s'installe véritablement dans le paysage festif de ce début d'automne. Depuis plusieurs années, les visiteurs sont nombreux au rendez-vous, venant parfois de très loin. Nous avons, par exemple, eu le plaisir d'accueillir des curieux du Mans qui avaient spécialement réservé leur week-end pour venir visiter notre manifestation. Malgré un temps mitigé, les badauds ont continué à venir s'amuser, danser et découvrir nos artisans locaux.

Bien implantée désormais dans les Jardins d'Altenbruch, la fête s'étend jusqu'à l'école Jules Verne, le skatepark et les jeux pour enfants. Notre objectif pour les années à venir est de créer un véritable parcours de déambulation ludique au sein de cet espace naturel.



C'est dans cette optique que nous avons regroupé l'ensemble des artisans vendeurs dans un marché artisanal



mettant en avant les savoir-faire locaux. Les animations, très appréciées, étaient aussi de la partie avec, comme nouveauté cette année, la fabrication de cordes par Olivier GICQUEAUX ou encore le stand de fléchettes des Flèches sulniacoises, nouvelle association partenaire du Comité.



Nous avons eu le plaisir de revoir des anciens compagnons de route de notre belle fête. Les Bateliers de Célac et les Moineaux Chanteurs étaient de retour et ont pu donner de la voix pour vous distraire. Pas moins de deux balades étaient proposées avec l'Attelage Espérance et la calèche électrique de M. FORDOS. Absente l'an passé en raison de son 40ème anniversaire, l'association mycologique de Plœmeur a délivré ses conseils et exposé les plus beaux spécimens de leurs cueillettes. Attention cependant, ne comptez pas sur eux pour vous donner leurs coins à champignons !



La Fête de la Pomme, c'est aussi le soutien à la culture bretonne. Le fest-noz marque l'ouverture de notre fête et reste un événement apprécié des danseurs avec environ 200 participants venus danser sur Korriganed, Stong et le duo Les Beluettes. Ils ont aussi pu profiter de la représentation de Balézocirque en début de soirée. Le fest-deiz de nos comparses de Fariell et Ça ribote a attiré les foules cette année

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026008-DE







avec 230 spectateurs et danseurs. Chaque Fête de la Pomme est l'occasion pour les binious de sonner ; cette année, le Bagad de Rhuys a pu partager ses compositions avec vous.



La Fête de la Pomme 2024, c'est aussi plus d'une centaine de bénévoles qui vous ont divertis et nourris : pas moins de 800 repas servis (rien que dans la salle des fêtes), 20 litres de pâte à beignets, 80 litres de pâte à crêpes, 150 litres de jus de pommes, des centaines de chaussons aux pommes. Le Comité les remercie chaleureusement, car sans eux, cette fête n'existerait pas !



Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées et de nouvelles actions pour dynamiser la fête. Par exemple, cette année, nous avons pour projet de travailler sur l'amélioration de notre parade afin de continuer à faire de ce temps particulier un moment marquant des festivités. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous organisons une réunion par mois à partir du mois de février. Prenez contact avec notre secrétariat :



Par mail : contact@comitefetesulniac.fr
Par téléphone : **06 10 92 65 96** (Loïck MERCIER)
ou **06 08 81 25 77** (Stéphanie IZZO)





Avec les soins de l'équipe du petit patrimoine, le moulin reprend vie

Au fil des années, le moulin de la Lande du Nounen a beaucoup souffert des intempéries. En l'absence de toit, les fortes pluies infiltrent les murs composés de pierres et de glaise à l'intérieur. L'hiver 2023, un pan de mur conséquent s'est effondré…
Avec l'accord du propriétaire, les volontaires à la sauvegarde du petit patrimoine communal ont reconstruit le mur en réutilisant les pierres effondrées.
Le travail de maçonnerie s'est accompagné de la recomposition de deux planchers intérieurs.
La suite du chantier consiste à couvrir la couronne pour imperméabiliser l'intérieur des murs.
Viendra ensuite la pose d'une toiture !

Vous souhaitez louer du matériel, le comité des fêtes peut vous aider !

La section « matériel » est la propriété des 16 associations sulniacoises, membres du comité. Son objectif est de proposer aux associations, membres ou non, ainsi qu'aux particuliers, du matériel nécessaire aux festivités (kermesse, mariage, repas, anniversaire...).
Vous organisez un repas ou un événement avec un grand nombre de personnes ? Il vous manque des couverts, des plats ? Vous avez besoin de chapiteaux ? N'hésitez plus et contactez au plus vite le comité des fêtes !

Pour tout renseignement sur le matériel disponible à la location et les modalités de réservation.

contactez le comité des fêtes
par mail : a.materiel20@gmail.com
ou par téléphone au ***06 10 92 65 96***